

# FEMMES FRANCOPHONES ET PLURALISME EN MILIEU MINORITAIRE

Sous la direction de  
Dyane Adam



LES PRESSES  
DE L'UNIVERSITÉ  
D'OTTAWA

FEMMES FRANCOPHONES  
ET PLURALISME  
EN MILIEU MINORITAIRE

*This page intentionally left blank*

# FEMMES FRANCOPHONES ET PLURALISME EN MILIEU MINORITAIRE

Actes du colloque  
du Réseau des chercheuses féministes  
de l'Ontario français présenté  
à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario  
du 3 au 5 mars 1995

Sous la direction de  
DYANE ADAM

**A C T E M P R E S S**

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

---

## Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre :

Femmes francophones et pluralisme en milieu minoritaire

(Actexpress; n° 21)

Actes du colloque du Réseau des chercheuses féministes de l'Ontario français présenté à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario du 3 au 5 mars 1995.

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 2-7603-0437-X

1. Femmes-Canada-Identité-Congrès. 2. Canadiens français-Congrès. 3. Femmes-Santé et hygiène-Canada-Congrès. 4. Femmes-Éducation-Canada-Congrès. 5. Minorités linguistiques-Canada-Congrès. 6. Multiculturalisme-Canada-Congrès. I. Adam, Dyane. II. Réseau des chercheuses féministes de l'Ontario français. Colloque (2<sup>e</sup> : 1995 : Institut d'études pédagogiques de l'Ontario). III. Institut d'études pédagogiques de l'Ontario. IV. Collection.

HQ1453.F455 1996

305.48/741071

C96-900887-2

---

«Les ouvrages de la collection ACTEXPRESS sont publiés sans l'intervention éditoriale habituelle des Presses de l'Université d'Ottawa. La préparation éditoriale ainsi que la révision linguistique de *Femmes francophones et pluralisme en milieu minoritaire* ont été assurées par la directrice de publication et ses diverses collaboratrices.»



UNIVERSITÉ D'OTTAWA

© Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1996  
Imprimé au Canada

«Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. La reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie et par microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.»

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>PRÉFACE</b>	1
<b>INTRODUCTION</b>	3
<b>LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE</b>	5
<b>*Parler de «soi» et des «autres» femmes minoritaires : problèmes rattachés aux catégories d'identité dans la recherche féministe</b> — <i>Natalie Beausoleil</i>	7
<b>*Femmes francophones et discours de l'identité en Ontario français</b> — <i>Christiane Bernier</i>	17
<b>*Qui peut exister ? La construction des acteurs sur la scène politique municipale</b> — <i>Caroline Andrew et Mythili Rajiva</i>	31
<b>*La production identitaire en Acadie contemporaine : enjeux soulevés par l'enseignement religieux dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick</b> — <i>Isabelle McKee-Allain</i>	41
<b>LA FORMATION ET L'ÉDUCATION</b>	53
<b>*Dilemme des femmes francophones de minorité visible : intégration au marché du travail dans une société ontarienne pluraliste non définie</b> — <i>Marie-Josée Berger</i>	55
<b>La formation et l'adaptation de la main-d'oeuvre chez les franco-ontariennes : barrières et obstacles à surmonter</b> — <i>Denise Lemire</i>	63

<b>LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE PERSONNEL</b>	71
<b>*Le mouvement féministe sur la santé des femmes : forces et limites de sa formation discursive et des conditions d'émergence du côté de l'espace public</b> — <i>Jacinthe Michaud</i>	73
<b>L'effet de la délinquance et de ses séquelles sur les parents : impact du sexe du parent et de l'adolescent</b> — <i>Anne-Marie Ambert et Louise D. Gagnon</i>	89
<b>Impact du programme Réseau d'entraide auprès des personnes âgées</b> — <i>Manon Lemonde et Johanne Pomerleau</i>	99
<b>LE TÉMOIGNAGE</b>	113
<b>Francophone à Thunder Bay : une activiste parle</b> — <i>Jocelyn J. Paquette</i>	115
<b>Les réalités des fransaskoises dans les années 1990</b> — <i>Françoise Sigur-Cloutier</i>	119
<b>Les dimensions multiples de la discrimination envers les francophones immigrantes indépendantes</b> — <i>Sylvie d'Augerot-Arend</i>	123
<b>LISTE DES AUTEURES</b>	133
<b>FORMULAIRE D'ADHÉSION AU RÉSEAU DES CHERCHEURES FÉMINISTES DE L'ONTARIO FRANÇAIS</b>	135

\* Textes arbitrés

## PREFACE

---

### Actes du Colloque du Réseau des chercheuses féministes de l'Ontario français

1995

L'ouvrage présent regroupe la plupart des présentations faites au deuxième colloque du Réseau des chercheuses féministes de l'Ontario français (RCFOF), tenu à Toronto les 3, 4 et 5 mars 1995, à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (IÉPO).

Le Réseau a vu le jour en 1991 et réunit des chercheuses universitaires et indépendantes oeuvrant dans diverses disciplines, dont les intérêts de recherche portent principalement sur les femmes francophones de l'Ontario et celles qui vivent en milieu minoritaire ailleurs au Canada. Le RCFOF s'est donné le mandat d'encourager, de développer et de diffuser la recherche sur les questions concernant les femmes francophones de l'Ontario, en privilégiant une approche féministe; de favoriser les projets de collaboration en ce qui a trait à la recherche fondamentale, la recherche-action et l'intervention; de créer des liens entre les chercheuses et les organismes et briser l'isolement des chercheuses francophones.

Organisé par le RCFOF en collaboration avec l'IÉPO, le colloque *Les femmes francophones et le pluralisme en milieu minoritaire* visait principalement à sensibiliser le public et les divers intervenantes et intervenants aux questions relatives aux femmes francophones en milieu minoritaire, particulièrement dans un contexte de pluralisme.

Le programme du colloque était axé sur les questions de la construction de l'identité, de la santé et du bien-être personnel, de la formation et de l'éducation et comportait des témoignages d'activistes.

La participation des femmes ne s'est pas limitée à celles de l'Ontario français. Les provinces suivantes étaient également représentées à ce colloque : Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan. Cette diversité géographique a permis des échanges des plus stimulants.

Mais la réalisation de ce colloque n'aurait pas été possible sans la contribution exceptionnelle de Lise Gauthier et Denise Wilson du Centre de recherches en éducation franco-ontarienne de l'IÉPO. Par ailleurs, c'est



grâce à l'excellent travail du comité d'édition, composé de Dyane Adam, Marie-Lison Fougère, Christine Larouche et Denise Wilson, que le Réseau est en mesure de vous présenter cet ouvrage de qualité. Nous tenons aussi à remercier Lise Marie Baudry qui a assuré la révision linguistique et stylistique, la correction et la mise en page des textes.

Enfin, le deuxième Colloque du Réseau des chercheuses féministes de l'Ontario français ainsi que la publication des Actes n'auraient pu être réalisés sans la participation financière des organismes suivants: l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et le ministère des Affaires civiques de l'Ontario - Secrétariat à l'antiracisme. Nous profitons donc ici de l'occasion pour leur exprimer toute notre gratitude.

**Bonne lecture à toutes!**

Diane Gérin-Lajoie et Monica Heller  
*Co-organisatrices du colloque*  
*Centre de recherches en éducation franco-ontarienne*  
*Institut d'études pédagogiques de l'Ontario*

## INTRODUCTION

---

Les actes de ce colloque portant sur «Les femmes francophones et le pluralisme en milieu minoritaire», s'articulent autour de quatre thématiques : *la construction identitaire, la santé et le bien-être personnel, la formation et l'éducation* et enfin, *le témoignage*, dans une optique d'activiste. Les thématiques abordées dans le cadre de ce colloque mettent en évidence l'ampleur du champ de la recherche et la variété des registres à partir desquels se déploie le discours féministe au sein de la francophonie minoritaire canadienne.

Dans le premier volet, les auteures s'attardent à quelques aspects clés de *la construction identitaire* chez les femmes. Natalie Beausoleil cherche à démontrer comment l'opacité des catégories identitaires cache la réalité multi-dimensionnelle de l'identité des femmes. Pour sa part, Christiane Bernier s'interroge sur les raisons du décalage entre les références identitaires des femmes francophones et celles mises de l'avant dans les théories classiques sur l'identité franco-ontarienne. En outre, elle réfléchit sur la place du pluralisme ethno-culturel dans le discours minoritaire franco-ontarien. De leur côté, Caroline Andrew et Mythili Rajiva examinent dans quelle mesure l'oeuvre de construction identitaire des politiques d'égalité des chances de la Ville d'Ottawa aménage un espace discursif propre à légitimer l'action politique des femmes francophones appartenant aux minorités visibles. Enfin, Isabelle McKee-Allain offre une réflexion sur le rôle des femmes dans la production identitaire en Acadie à la lumière des débats récents touchant l'enseignement religieux dans les écoles francophones de cette province.

Le deuxième volet de ce recueil de textes touche les domaines de *la formation et de l'éducation*. Marie-Josée Berger explore dans son article le défi que pose l'intégration au marché du travail pour les femmes francophones de minorité visible dans le contexte pluraliste ontarien. Pour sa part, Denise Lemire nous présente les obstacles que rencontrent les femmes francophones dans les programmes de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre en Ontario.

Le volet sur *la santé et le bien-être personnel* s'ouvre sur un texte de Jacynthe Michaud. Elle nous offre une analyse des conditions d'émergence d'un discours féministe sur la santé des femmes au sein de l'espace public. L'auteure souligne ensuite certaines pistes d'action pour les femmes francophones en Ontario où le mouvement féministe sur la santé des femmes en est à ses débuts. Dans leur étude sur les effets de la délinquance sur le bien-être des parents selon le sexe de l'enfant et du parent, Anne-Marie Ambert et Louise D. Gagnon constatent qu'il existe une

expérience existentielle qualitativement différente entre les mères et les pères des jeunes contrevenants. Ce sont les mères qui sont les plus affectées négativement et dont le bien-être physique et mental est particulièrement menacé. Enfin, Manon Lemonde et Johanne Pomerleau nous présentent un compte-rendu d'une étude sur les effets d'un programme d'entraide auprès des personnes âgées.

Dans le quatrième et dernier volet, trois activistes francophones nous offrent chacune un témoignage décrivant leurs communautés et leurs expériences respectives. Le témoignage est une méthode de recherche que plusieurs féministes privilégient parce qu'elle offre aux femmes la possibilité de se servir de leurs expériences pour exprimer leur réalité; cela se fait d'une façon personnelle et libre des contraintes imposées par des méthodes de recherche traditionnelles, plus structurées.

Dans son témoignage, Jocelyn Paquette nous présente plusieurs dossiers qui préoccupent les femmes francophones du nord-ouest de l'Ontario et discute des conséquences de leur isolement linguistique. Son témoignage inclut une critique des organismes féministes de langue anglaise. Françoise Sigur-Cloutier, quant à elle, nous offre un témoignage basé sur quatre années d'expérience en tant que directrice générale de la Fédération provinciale des Fransaskoises. Elle expose aussi les conditions particulières dans lesquelles elle a travaillé pour créer un regroupement de fransaskoises et présente les résultats de ses recherches et de son travail communautaire.

Enfin, ce volet se termine par une réflexion de Sylvie d'Augerot-Arend sur les défis que rencontrent les francophones immigrantes indépendantes lorsqu'elles optent de s'intégrer au groupe minoritaire de la société d'accueil.

Certains textes ont fait l'objet d'un processus d'évaluation anonyme et sont identifiés par un astérisque dans la Table des matières. Nous remercions les arbitres de leur contribution à cette publication et nous vous souhaitons une lecture intéressante.

***LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE***

*This page intentionally left blank*

Natalie Beausoleil

---

*PARLER DE «SOI» ET DES «AUTRES» FEMMES  
MINORITAIRES : PROBLÈMES RATTACHÉS  
AUX CATÉGORIES D'IDENTITÉ  
DANS LA RECHERCHE FÉMINISTE*

---

**Introduction<sup>1</sup>**

À la blague, ma soeur me demande de temps en temps : «C'est quoi de toute façon, toi, ton identité ?» Le plus souvent, ma réponse est : «je ne sais pas, laisse-moi y penser» ou «bonne question, quelle est mon identité en ce moment ?» Question lourde de sens et question aux sens multiples. Comment définir mon identité : par ma ou mes langue(s), mon sexe, mon occupation et mon expérience de travail, mon âge, ma classe sociale, ma race, mon ethnicité, mon lieu d'origine, l'endroit où je vis, les endroits où j'ai vécu, mon orientation sexuelle ? Par où commencer ?

Ces dimensions offrent des pistes pour définir l'identité. Mais, même considérées dans toutes leurs interrelations, elles n'en disent pas assez.<sup>2</sup> Il manque encore le contexte historique et social (y compris les rapports de pouvoir).

Comment, donc, m'identifier ? Puis-je formuler une identité simultanément changeante et stable ? Mon identité m'apparaît complexe, multi-dimensionnelle. Les mots me manquent. Ou j'ai trop de mots qui n'en disent pas assez.

Cette complexité que je reconnais chez moi n'est pas unique. Elle se retrouve aussi chez les autres. Je vous propose une réflexion sur certaines catégories d'identité. Je m'intéresse en particulier au lien entre l'identité et l'altérité. Premièrement, je passerai en revue les critiques apportées aux catégories d'identité «femme», «minorité visible», «femme de couleur» et «francophone minoritaire». Ces catégories nous concernent particulièrement dans le cadre d'une discussion sur les femmes francophones et le pluralisme en milieu minoritaire. Deuxièmement, j'examinerai les problèmes inhérents à l'utilisation des notions de l'identité et de l'altérité dans la recherche féministe. Pour ce faire, je ferai référence à ma propre recherche sur les pratiques d'apparence des femmes. Finalement, je reviendrai à la question de départ : que faire avec les catégories d'identité ?

Pourquoi parler de l'identité ? Pourquoi est-ce important ? À quoi veut-on arriver ? Les majoritaires ne semblent guère avoir besoin de se définir, ils sont le «centre, la norme, la neutralité». Les minoritaires sont les «autres». Lorsque les dominants s'examinent eux-mêmes, ils se penchent sur les complexités de leur identité, alors que l'identité des minoritaires leur semble simple et transparente ou «authentique et sans problème» (Spivak, 1990 : 86 — ma traduction). Cette ignorance n'est pas accidentelle. Au contraire, les dominants créent des définitions et des représentations simplistes et négatives des «autres» afin de justifier leur domination sur ceux-ci et celles-ci (Collins, 1990).

Au coeur de luttes de pouvoir et de relations inégales, les minoritaires rétorquent par leurs propres définitions d'eux-mêmes et d'elles-mêmes. La francophonie minoritaire au Canada n'a pas échappé à l'affirmation, aux questionnements et aux luttes identitaires (Cardinal, 1994; Juteau, 1994).

Comme féministes francophones en milieu minoritaire, il importe de se questionner sur les catégories d'identité que nous utilisons de façon implicite ou explicite dans nos recherches et nos luttes politiques.

### Quelle(s) «femme(s)» ?

Au cours des deux dernières décennies, plusieurs féministes qui ne sont pas de race blanche ont fait une critique virulente des écrits des féministes blanches de classes moyenne et supérieure. Cette critique a démontré comment ces dernières se sont portées représentantes des femmes «en général», alors qu'elles ont ignoré les expériences des femmes qui ne bénéficient pas des mêmes privilèges qu'elles. Les féministes blanches ont souvent fait preuve d'ethnocentrisme à l'égard des femmes perçues comme non-blanches dans le monde occidental, c'est-à-dire les femmes noires, asiatiques, autochtones, latino-américaines et métissées. Ainsi les privilégiées se permettent de se définir uniquement en tant que «femmes» et d'ignorer les multiples et complexes rapports sociaux de pouvoir auxquelles elles participent (Anzaldúa, 1990; Bannerji, 1993; Centre for Contemporary Cultural Studies, 1982; Collins, 1990; Harding, 1991; hooks, 1981, 1984, 1992, 1993, 1994a, b; Hull, Scott et Smith, 1982; Mohanty, Russo et Torres, 1991; Moraga et Anzaldúa, 1983).

À l'intérieur de ce discours où elles sont le centre, les féministes blanches se sont donc définies comme le «nous/soi» et ont défini les femmes non-blanches (implicitement ou explicitement) comme «autres». Certaines catégories ont été utilisées pour désigner les «autres femmes»; dans la prochaine section, j'en décrirai quelques-unes.

### Les «femmes des minorités visibles» et les «femmes de couleur»

Quelques catégories ont été formulées au Canada pour désigner les «autres femmes». Ces catégories se veulent inclusives. Cependant, selon plusieurs auteures, elles contribuent à la perpétuation de la suprématie blanche et du racisme en obscurcissant les relations de pouvoir (Bannerji, 1993; Carty et Brand, 1993; Khayatt, 1994; Ng, 1994). Ces catégories sont des construits socio-politiques qui produisent une vision unifiée et simpliste. Ainsi des femmes de diverses réalités et localisations sociales sont regroupées dans des catégories trop larges, telles que «femmes de couleur» et «minorités visibles» (Ahmad, 1994; Khayatt, 1994; Mahtani, 1994; Makuchi Nfah-Abbenyi, 1994).

La catégorie «femme de couleur» semble indiquer que les blanches — celles qui sont au centre du discours — n'ont pas de couleur. Cependant, la race blanche est aussi un construit social (Frankenberg, 1993; Mohanty, Russo et Torres, 1991). L'idée d'une race blanche «pure», quant à elle, était à la base de l'apartheid et du fascisme nazi (Bannerji, 1993).

Il importe de distinguer entre les définitions d'identité formulées par l'État par rapport aux définitions d'identité «choisies» ou non choisies. À titre d'exemple, la catégorie de «minorités visibles» est une création de l'État canadien (Carty et Brand, 1993). Selon Bannerji, cette catégorie est absurde car tout est visible, sauf l'air. Comme les personnes sont visibles, Bannerji demande (rhétoriquement) comment certaines personnes peuvent être plus visibles que d'autres. La catégorie «visible» se réfère aux notions de «différents/tes» ou «pas comme nous» et «inférieures». Pour l'État, la majorité invisible est composée de personnes «normales». Ainsi, des critères de «normalité» servent à définir le «soi/nous» et «l'autre/les autres». Ces critères sont eux-mêmes le résultat de rapports sociaux de pouvoir racistes et impérialistes qu'ils contribuent à perpétuer (Bannerji, 1993).<sup>3</sup>

En résumé, selon les critiques, les catégories que j'ai examinées ici sont trop larges car elles homogénéisent des réalités diversifiées. De plus, elles obscurcissent et perpétuent les relations de pouvoir racistes au Canada. En fin de compte, les «autres» sont à la fois trop visibles et invisibles, c'est-à-dire qu'elles sont vues uniquement comme membres de ce large groupe et ne sont reconnues ni comme citoyennes à part entière, ni en vertu de leurs spécificités.<sup>4</sup> Qu'est-ce que tout cela a à voir avec les femmes francophones minoritaires ?

### À propos des «femmes francophones minoritaires»

Les femmes francophones minoritaires elles-mêmes ne constituent pas un groupe homogène. Nous assistons en effet à la fin d'un Canada français unitaire et homogène (Cardinal, 1994; Juteau, 1994). Les francophonies nord-américaines sont en fait multiples et fragmentées. La frag-



mentation et l'hétérogénéité des francophones minoritaires affectent certainement les femmes. La théoricienne Danielle Juteau fait appel à la notion de citoyenneté afin d'intégrer le pluralisme et de refuser l'essence. Pour elle, la notion de citoyenneté est préférable à celle de l'identité et elle permet de mettre l'accent sur un espace à gagner (Juteau, 1994). J'ajouterais que les catégories d'identité sont liées à des luttes pour définir l'espace des «francophones minoritaires».

Qui constitue le «nous», question que pose Linda Cardinal en parlant des francophones minoritaires (Cardinal, 1994). Quelle place réserve-t-on à la diversité en Ontario français ? Y a-t-il des «autres» à l'intérieur des francophonies minoritaires ? Si oui, qui est au centre du discours et qui sont les «autres» ?

Pour les femmes francophones minoritaires blanches nées au Canada, le danger existe de se constituer comme étant les «vraies» francophones minoritaires, celles qui sont «de souche», en se distinguant des «minorités visibles» francophones. Cette différenciation crée une distance et sous-entend que certaines francophones minoritaires ne sont pas «les vraies». Les catégories «de souche» et «minorités visibles» sont problématiques.

En tant que féministes, nous pouvons adopter une approche réflexive, afin de rendre explicites les contextes et rapports sociaux d'oppression auxquels nous participons. De plus, nous pouvons examiner d'un oeil critique les catégories que nous utilisons et qui nous semblent inclusives. Les limites des catégories d'identité dans nos propres recherches apparaissent parfois seulement en rétrospective. À titre d'exemple, j'explorerai brièvement dans la prochaine section comment j'ai tenté d'analyser la diversité dans le domaine de l'apparence des femmes.

### **Étudier la diversité dans le domaine de l'apparence**

Ma propre recherche a porté sur les pratiques d'apparence, plus spécifiquement le maquillage, de femmes blanches, noires et latino-américaines à Los Angeles. Au moment où j'écris ces lignes, je commence une recherche sur la relation entre l'apparence et la question d'identité des femmes francophones en Ontario.

Dans notre culture et société contemporaine, l'apparence individuelle exprime un soi, une personnalité, des états d'âme. Le visage, tout particulièrement, doit refléter ou exprimer un soi intérieur ou psychique (Grosz, 1992; Synnott, 1993). Ainsi, les corps sont lus, interprétés. Les individus produisent l'apparence en ce sens, pour être lu(e)s.

L'apparence est racialement sexuée. Et l'identité racialement sexuée disponible aux femmes dans notre société est fortement liée à l'apparence. Les pratiques que j'ai étudiées révèlent et perpétuent cette différence. Le maquillage marque fondamentalement la féminité (Beausoleil, 1994; Peiss, 1990).

La féminité, cependant, est diversifiée selon la «race», le groupe ethnique, la classe sociale et l'âge (Smith, 1990). Les rapports sociaux de sexes et races/ethnicités sont inextricablement liés dans la création de la féminité. Ainsi, historiquement, les femmes blanches ont été les modèles dominants de beauté et féminité dans notre culture. Donc, les femmes qui ne sont pas blanches sont exclues; par extension elles sont les «autres», les déviantes, les grotesques (Collins, 1990; hooks, 1992).

Mon hypothèse de départ fut que le rapport au corps serait différent pour les femmes de race blanche et les «femmes de couleur». De plus, je croyais pouvoir apprendre énormément sur les modèles dominants de beauté en rencontrant des femmes marginalisées par ces modèles, les «autres femmes». J'ai donc tenu à interviewer des femmes venant de divers milieux et origines raciales et ethniques.<sup>5</sup>

Certaines difficultés surgirent au cours de ma recherche, malgré mes efforts pour laisser la parole aux femmes. Ces difficultés sont liées aux problèmes inhérents de certaines conceptualisations de l'identité. Dans la deuxième partie de ce texte, j'examinerai quelques-unes de ces difficultés.

### Les problèmes de l'identité

De nombreux auteurs et auteures critiquent la notion d'identité telle qu'utilisée traditionnellement dans les sciences sociales occidentales. La notion d'identité comme élément fixe ou stable est au coeur de cette critique (Fuss, 1989; Hall, 1989; Parmar, 1990).

Souvent la pensée essentialiste est aussi binaire et polarisante (Khayatt, 1994; Mahtani, 1994). On est dominant(e) ou dominé(e), on fait partie du «nous» ou des «autres». Ces appartenances s'excluent mutuellement. Les catégories binaires ne reconnaissent pas la possibilité de contradictions d'identité chez une même personne. Pour celles qui sont métissées et ont de multiples identités ethniques et raciales, la logique binaire entraîne la nécessité de «choisir» une identité prédominante (Ahmad, 1994). De plus, Juteau nous rappelle qu'une personne peut être à la fois majoritaire et minoritaire. C'est, par exemple, le cas des femmes de race blanche (Juteau, 1994). Les femmes blanches bénéficient de certains privilèges en tant que blanches, tout en étant minorisées en tant que femmes. Elles sont donc à la fois majoritaires et «autres». Pour certaines, des privilèges supplémentaires découlent de l'appartenance aux classes sociales moyenne ou supérieure et à la pratique de l'hétérosexualité.

Les catégories étanches ont aussi comme conséquence de ne pas permettre l'analyse des éléments communs aux différentes populations. D'autre part, lorsque ces catégories sont trop larges, elles effacent les différences entre les membres d'un même groupe. Cette dernière difficulté se retrouve dans l'utilisation des catégories «femmes de couleur» et «minorités visibles», tel que discuté précédemment.

Dans ma propre recherche, j'ai tenté de respecter les femmes interviewées et d'être fidèle aux catégories d'identité qu'elles ont adoptées pour se définir. Cependant, certaines difficultés ont surgi quand j'ai amalgamé dans la même catégorie des femmes qui se définissaient très différemment. C'est ainsi que parmi les latino-américaines interviewées provenant de la classe ouvrière, certaines se définissent comme «Chicanas» et traitent de la question raciale/ethnique, alors que certaines ne se définissent ni comme latino-américaines, ni vraiment comme «ethniques». <sup>6</sup> Carole Lopez, par exemple, ne fait qu'une seule référence à la race ou à l'ethnicité au cours de l'entrevue, lorsqu'elle se dit chanceuse d'avoir l'air beaucoup «moins ethnique» que le reste de sa famille. <sup>7</sup> Carole Lopez ne s'est donc absolument pas identifiée comme «femme de couleur» alors que je l'avais définie ainsi.

D'autres difficultés surgissent lorsque la chercheuse considère les «autres» uniquement comme victimes (Carby, 1992; Mohanty, Russo et Torres, 1991). Parmi celles que j'ai interviewées, quelques femmes noires et latino-américaines ont souligné le racisme et le sexisme des standards de beauté dominants. Certaines ont exprimé une douleur profonde à l'idée de ne jamais pouvoir atteindre l'idéal véhiculé par la suprématie blanche. D'autres, cependant, ont insisté sur le fait qu'elles ne désirent pas se rapprocher de cet idéal de beauté. Tout en décrivant les difficultés auxquelles elles se heurtent dans notre société raciste et sexiste, elles ont exprimé leur fierté et leur désir d'être valorisées. Ces femmes veulent que leur beauté soit reconnue, même si leur apparence ne correspond pas au modèle dominant. Elles considèrent que la société doit être changée et elles situent leurs pratiques d'apparence dans un ensemble de stratégies individuelles et collectives de résistance au racisme et au sexisme. Ainsi, les femmes noires et latino-américaines ne sont pas nécessairement, ou simplement, des victimes, et elles peuvent avoir recours à des stratégies de résistance et d'affirmation que bien des théoriciennes blanches ne peuvent pas conceptualiser.

Finalement, quand l'analyse ne porte que sur ce qui est explicite, la chercheure peut manquer des éléments importants. Lors des entrevues que j'ai effectuées pour ma recherche, les femmes de race blanche ne se définissaient pas comme blanches ou comme étant au centre du discours de la féminité. Si elles ont parlé de sexualisation, ce n'était pas spécifiquement en tant que blanches. Par contre, certaines latino-américaines et femmes noires se sentent racialisées et sexualisées dans leurs interactions avec les hommes blancs et les femmes blanches. Par l'apparence, les blancs et les blanches jugent, racialisent et sexualisent les «autres femmes». Pour les femmes blanches, le «look» des «autres» peut être exotique, mais il n'en demeure pas moins «autre». Il importe pour la chercheure de voir comment certaines personnes se placent au centre du discours de la féminité sur certaines dimensions.

### **Conclusion : Doit-on abandonner l'identité (les identités) ?**

Malgré tous ces problèmes liés à la notion d'identité, il semble difficile de l'abandonner. Dans le domaine de l'apparence, l'identité fait partie des perspectives des femmes (Beausoleil, 1994). Cependant, l'identité n'a pas la même signification pour toutes. Elle est changeante et fait l'objet de négociations. Cette multiplicité fournit un riche terrain d'étude à la chercheuse féministe.

D'une part, l'identité est un lieu important d'articulation de buts collectifs pour les communautés opprimées. Ainsi, j'ai appris lors de ma recherche que la résistance et la subversion de l'ordre établi s'articule en partie autour de questions d'identité. À titre d'exemple, certaines femmes noires et latino-américaines qui rejettent les modèles dominants de beauté, le font en large partie sur la base de leur identité.

D'autre part, l'identité peut être reconceptualisée pour rendre compte du changement et des tensions qui existent pour les femmes définies comme autres. Pour elles, l'identité se vit comme de constantes négociations entre leurs tentatives de se définir elles-mêmes et l'altérité imposée par l'extérieur (Parmar, 1990; Khayatt, 1994). Il est possible de reconnaître de nouvelles identités qui ne sont pas fondées sur une essence ou un soi authentique, mais sur des articulations politiques (Hall, 1990).

Finalement, l'altérité même est remise en question. Comme me l'a jusqu'ici enseigné ma recherche, et plus particulièrement ma rencontre avec Carole Lopez, les marginalisé(e)s peuvent refuser la place qu'on leur assigne comme autres (Parmar, 1990). Nous avons atteint les limites de la conceptualisation de l'identité en termes de polarité ou d'opposition entre le centre et les autres.

### *Notes*

1. Je remercie Denise Wilson, Sylvie Frigon, Anne-Marie Dorais et trois évaluateurs anonymes de leurs commentaires et suggestions.
2. Le parallèle entre l'identité et l'ethnicité semble évident. Selon Juteau, on ne peut pas réduire l'ethnicité à un ensemble de dimensions (Juteau, 1994 : 37).
3. Notez cependant que le contexte d'utilisation d'une catégorie est crucial. Ainsi pour certaines femmes, il est préférable d'être vues comme «minorités visibles» au Canada plutôt que «femmes de couleur», étant donné les connotations péjoratives du terme «femmes de couleur» dans leur pays d'origine. Je remercie Marie-Josée Berger pour cette remarque.
4. Sur la question de la visibilité et l'invisibilité, voir aussi Fanon, 1952.

5. À Los Angeles, j'étais perçue comme blanche, mais Canadienne. Parfois on me percevait comme une minoritaire francophone canadienne. Dans un certain sens j'étais une «autre», quoique je partageais les privilèges de la race blanche.
6. Même à l'intérieur de ce qui semble être des groupes sociaux identiques, les identités peuvent varier (Zavella, 1991).
7. Afin de conserver leur anonymat, j'ai remplacé les noms des femmes interviewées par des pseudonymes.

### Bibliographie

- Ahmad, Fawzia (1994), «How do you identify ?», *Canadian Woman Studies/les cahiers de la femme*, 14, 2.
- Anzaldua, Gloria [dir.] (1990), *Making Face, Making Soul, Haciendo Caras*, San Francisco, Aunt Lute Foundation Books.
- Bannerji, Himani [dir.] (1993), *Returning the gaze*, Toronto, Sister Vision Press.
- Beausoleil, Natalie (1994), «Makeup in everyday life», dans *Many mirrors : body image and social relations*, s. la direction de Nicole Sault, New Brunswick, Rutgers University Press.
- Carby, Hazel (1992), «Multicultural wars», dans *Black popular culture*, s. la direction de Gina Dent, Seattle, Bay Seal Press.
- Cardinal, Linda (1994), «Ruptures et fragmentations de l'identité francophone en milieu minoritaire; un bilan critique», *Sociologie et Sociétés*, XXVI, 1.
- Carty, Linda et Dionne Brand (1993), «Visible minority women : a creation of the Canadian state», dans *Returning the gaze*, s. la direction d'Himani Bannerji, Toronto, Sister Vision Press.
- Centre for Contemporary Cultural Studies (1982), *The empire strikes back*, Londres, Hutchinson.
- Collins, Patricia Hill (1990), *Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*, Boston, Unwin Hyman.
- Fanon, Frantz (1952), *Peau Noire Masques Blancs*, Paris, Seuil.
- Frankenberg, Ruth (1993), *White women, race matters*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Fuss, Diana (1989), *Essentially speaking : feminism, nature and difference*, New York, Routledge.

Grosz, Elizabeth (1992), «Le corps et les connaissances. Le féminisme et la crise de la raison», *Sociologie et Sociétés*, XXIV, 1.

Hall, Stuart (1990), «Cultural identity and diaspora», dans *Identity : community, culture, difference*, s. la direction de J. Rutherford, Londres, Lawrence & Wishart.

Harding, Sandra (1991), *Whose science ? Whose knowledge ? Thinking from women's lives*, Ithaca, Cornell University Press.

hooks, bell (1994a), *Outlaw culture : resisting representations*, New York, Routledge.

hooks, bell (1994b), *Teaching to transgress : education as the practice of freedom*, New York, Routledge.

hooks, bell (1993), *Sisters of the Yam : Black Women and Self-recovery*, Toronto, Between the Lines.

hooks, bell (1992), *Black looks : race and representation*, Boston, South End Press.

hooks, bell (1984), *Feminist theory : from margins to center*, Boston, South End Press.

hooks, bell (1981), *Ain't I a woman ? Black women and feminism*, Boston, South End Press.

Hull, Gloria, Bell Scott et Barbara Smith [dir.] (1982), *All the women are white, all the Blacks are men, but some of us are brave*, New York, Basic Books.

Juteau, Danielle (1994), «Multiples francophonies minoritaires : multiples citoyennetés», *Sociologie et Sociétés*, XXVI, 1.

Khayatt, Didi (1994), «The boundaries of identity at the intersections of race, class and gender», *Canadian Woman Studies/les cahiers de la femme*, 14, 2.

Mahtani, Minelle (1994), «Polarity versus plurality : confessions of an ambivalent woman of colour», *Canadian Woman Studies/les cahiers de la femme*, 14, 2.

Makuchi Nfah-Abbenyi, Juliana (1994), «Reflections of an African woman», *Canadian Woman Studies/les cahiers de la femme*, 14, 2.

Mohanty, C.T., A. Russo et L. Torres [dir.] (1991), *Third world women and the politics of feminism*, Indianapolis, Indiana University Press.

Moraga, Cherrie et Gloria Anzaldúa [dir.] (1983), *This Bridge Called my Back : Writings by Radical Women of Color*, New York, Kitchen Table/Women of Color Press.

Ng, Roxanna (1994), «Sexism and racism in the University : analyzing a personal experience», *Canadian Woman Studies/les cahiers de la femme*, 14, 2.

Parmar, Pratibha (1990), «Black feminism : the politics of articulation», dans *Identity : community, culture, difference*, s. la direction de J. Rutherford, Londres, Lawrence & Wishart.

Peiss, Kathy (1990), «Making faces : the cosmetic industry and the cultural construction of gender, 1890-1930», *genders*, 7.

Smith, Dorothy E. (1990), «Femininity as discourse», dans *Texts, facts and femininity*, Londres et New York, Routledge.

Spivak, Gayatri Chakravorty (1990), *The post-colonial critic : interviews, strategies, dialogues*, Londres et New York, Routledge.

Synnott, Anthony (1993), *The body social : symbolism, self and society*, New York, Routledge.

Zavella, Patricia (1991), «Mujeres in factories : race and class perspectives on women, work and family», dans *Gender at the crossroads of knowledge : feminist anthropology in the postmodern era*, s. la direction de Micaela di Leonardo, Berkeley, University of California Press.

Christiane Bernier

---

*FEMMES FRANCOPHONES ET  
DISCOURS DE L'IDENTITÉ  
EN ONTARIO FRANÇAIS<sup>1</sup>*

---

**«Non. La diversité n'est pas une utopie.»  
François Paré, *Les littératures de l'exigüité***

Deux préoccupations sont à l'origine de cette recherche. La première pourrait s'exprimer dans l'interrogation suivante : pourquoi les femmes francophones vivant en milieu minoritaire ont-elles développé les concepts qu'elles ont développés, c'est-à-dire autres que ceux construits par les théoriciens de l'identité francophone en milieu minoritaire ? L'analyse<sup>2</sup> montrera que l'explication peut être liée au fait qu'il n'y a pas de lieu théorique où elles auraient pu se penser dans le discours ethno-culturel sur le minoritaire francophone. La deuxième préoccupation touche l'ensemble du discours minoritaire et s'interroge à savoir si sa logique, telle qu'elle a été déployée jusqu'à ce jour, permet d'intégrer le concept de pluralisme ethno-culturel. Encore là, l'analyse démontre que cela ne peut se faire sans certaines transformations dans les catégories mêmes qui sous-tendent tout ce discours.

Pour rendre compte de cette double interrogation, je tenterai de cerner, dans un premier temps, comment les discours des femmes francophones en situation minoritaire (dont on a dit qu'elles avaient un «double statut de minoritaire») et les discours de l'identité franco-ontarienne se sont construits. Dans un deuxième temps, je m'attarderai à voir comment ces deux systèmes de sens sont reliés entre eux, c'est-à-dire comment ces interdiscours singuliers (femmes doublement minoritaires et identité franco-ontarienne) en arrivent à créer un interdiscours encore plus large sur la question des interrelations dans le champ du socio-politique (le contexte minoritaire)<sup>3</sup>.



## Femmes francophones et milieu minoritaire

### *Une théorisation de la dyade ethnicité-féminité*

Comme textes fondateurs, deux lieux d'inscriptions : celui de Colette Guillaumin sur la théorie du sexage/classes de sexe (1978), dont sera tributaire le second, celui de Danielle Juteau-Lee et Barbara Roberts (1981) sur l'articulation ethnicité/féminité. Alors que le premier texte présente les éléments d'une théorie de l'oppression, le deuxième développe une analyse de la spécificité de la situation des femmes provenant d'une ethnie en position minoritaire; ce faisant, il démontre à quel point les études ethniques ont été, et sont, partielles et partiales, soulignant le fait qu'elles ont toujours occulté la participation des femmes à la constitution du phénomène ethnique, créant par là un espace ouvert à la construction théorique féministe de ce champ.

### *Une problématisation du statut*

Cette théorisation du double lieu d'oppression des femmes (en tant que femmes et en tant que francophones minoritaires), a donné lieu, dans la décade qui suivit, à deux tracés discursifs, selon que l'on s'attarde au sexage (définir les conditions de production de l'ethnicité) ou à l'ethnicité elle-même (théoriser la production de l'ethnicité en soi). Ainsi, l'on développe des analyses qui, soit s'axent sur le dénombrement de la multiplicité des statuts sous lesquels les femmes sont infériorisées (Proulx, 1981; Coulombe, 1985; D'Augerot-Arend, 1993), soit s'attachent, à travers une incessante relecture historique, à la construction d'un statut de «travailleuse» pour les femmes, que l'on conceptualisera en *productrice d'ethnicité* (Juteau-Lee, 1981, 1983a; Cardinal et Coderre, 1990-1991; Cardinal, 1992, 1993a; McKee-Allain et Clavette, 1983; McKee-Allain, 1989; Heller et Lévy, 1992, 1993a, 1993b).

Ces deux pistes n'obtiendront pas la même faveur théorique.

La théorisation de la multiplication des statuts d'infériorité des femmes épuisera vite ses possibilités heuristiques. Bien que plusieurs auteurs continuent d'utiliser, de façon utilitaire, le concept de double infériorité, une critique en a été formulée depuis le début des années 1990.<sup>4</sup>

La deuxième trame de l'analyse en terme de statut a connu une expansion plus heureuse. Partant de la notion de procès de travail du paradigme matérialiste, on y conceptualise la relation des femmes à la production sociale comme travail de production d'ethnicité, ce qu'on appellera *ethnisation*. C'est en tant que «mères», et en tant que «confinées» à la sphère domestique, que les femmes sont réputées être des productrices-reproductrices d'ethnicité. Comme l'affirme Juteau-Lee : «Sans la contribution de la mère (puisque c'est elle qui dans nos sociétés, détient ce rôle) l'ethnicité ne serait pas transmise» (1981 : 18).

Si cette approche a eu un certain succès, c'est que, tout en conservant à l'analyse de l'oppression sa virulence, elle permettait de concevoir les femmes comme «sujets historiques», leur octroyant par là un «statut» social, c'est-à-dire, un espace dans la construction de l'histoire et de l'identité ethniques. On croyait ainsi sortir d'une vision dans laquelle les femmes ne pouvaient être que victimes des structures, pour les reconstruire actives, *produisantes*, développant des rapports comme «être-sujet», voire des rapports d'émancipation (McKee-Allain, 1989; Cardinal et Coderre, 1990). Mais ce concept, parce qu'il ne réussissait pas à tenir compte de l'ensemble des rapports de socialisation, a produit sa propre critique : il faisait des femmes des objets «folklorisés» (Cardinal, 1992, 1994), définis selon certains rapports sociaux seulement (sphère domestique) plutôt que dans l'ensemble du social.

En fait, si ces modèles théoriques d'analyse, liés à la conceptualisation des statuts, n'ont pu survivre à leur utilisation empirique, c'est parce qu'en donnant à des variables le statut de théorie et en voulant par la suite conjuguer ces constructions théoriques, ils produisaient inévitablement le chevauchement de catégories sémantiques non mutuellement exclusives. On peut, en effet, prendre des facteurs empiriques d'inégalité sociale (sexe, langue, ethnie, région, éducation) et les combiner dans une analyse générale de stratification. Mais lorsque l'on choisit de traiter chacun d'eux comme fondement d'une théorie particulière (l'oppression sexuelle comme système social; l'exclusion ethnique comme système politique, etc.), plutôt que facteur dans une théorie générale (construction sociale des inégalités), cela oblige à leur créer, à chacun, un espace théorique approprié (basé sur l'unicausalité) qui devient inopérant dès que conjugué à un ou plusieurs autres (problème de hiérarchisation de l'élément causal). C'est ce qui s'est produit, notamment, lorsque l'on a voulu faire fonctionner le «modèle» de la double infériorité développé par Proulx (1981).<sup>5</sup>

Cependant, bien que les éléments construisant ces deux modèles d'analyse soient souvent trop tributaires de l'idéologie qui les sous-tend, cela ne diminue en rien leur capacité à occuper le champ du discursif sur l'ethnique, ni leur pouvoir à s'y délimiter un espace sémantique. L'effet de la théorie n'est pas la théorie elle-même : la production du discours féministe sur l'ethnie a servi, non seulement à l'éclatement du discours ethnique tel que développé depuis les années 1970, mais est, en plus, partie constituante du nouveau discours qui s'élabore, depuis peu, sur l'articulation du rapport minoritaire-pluralisme.

## Identité francophone et milieu minoritaire

### *Un interdiscours entre deux frontières*

La question de l'identité francophone en milieu minoritaire au Canada passe par l'articulation de théories délimitant les notions «d'ethnie», de «nation», de «groupes minoritaires», de «sentiment d'appartenance» et de «vitalité communautaire». Différents facteurs ont joué dans l'élaboration théorique : le fait que l'analyse des relations ethniques relevaient, jusqu'aux années 1970, de la tradition scientifique américaine, la question de la diaspora des francophones et la transformation des représentations sur le fait français au Canada avec l'avènement du discours nationaliste québécois.

Ces différents facteurs vont obliger les réflexions sur l'ethnie à certaines stratégies discursives pour rendre compte du fait identitaire francophone minoritaire. En effet, il a fallu : dans un premier temps, que les discours sur l'ethnie se démarquent *théoriquement* de la tradition américaine; dans un deuxième temps, qu'ils se démarquent *idéologiquement* de la théorisation québécoise de l'identité nationale; et qu'ils construisent, en dernier lieu, un ensemble discursif basé sur un «entre soi», créé à partir du lieu symbolique de la communauté elle-même (son histoire) et de ce qu'elle peut produire aux divers niveaux du socio-culturel, du politique et de son propre regard sur elle-même.<sup>6</sup>

En Ontario français, espace de la présente analyse, on peut voir opérer ces diverses distanciations dans les transformations de l'interdiscours<sup>7</sup>, dont on retrouve la marque dans des textes, par exemple, de Juteau-Lee (1979, 1980), de Breton (1964) et de Dennie (1978) — qui sont exemplaires à cet égard et peuvent, de ce fait remplir le rôle de textes fondateurs.

### *Une sémantique de l'opposition*

Les pistes que l'on décèle dans ces premières analyses se déploieront dans des champs divers et n'auront ni la même écoute, ni les mêmes effets théoriques et symboliques dans l'ensemble de la production discursive du champ de l'ethnicité en Ontario français. Il ne m'apparaît pas utile de reprendre ici l'analyse complète de ce corpus dont la fécondité s'est exprimée dans la densité thématique et la concentration des concepts.<sup>8</sup>

Mais si l'on fait un survol «impressionniste» de cette production des quinze dernières années, on voit se dessiner une certaine logique dans le discours sur l'identité franco-ontarienne, logique qui — se refusant à tout essentialisme — présente cette identité comme enjeu perpétuel d'un espace à *gagner* plutôt qu'à *subir*. Mais penser un espace comme devant être *gagné*, ce n'est cependant pas le penser comme devant être *géré*.

Dans cette façon de définir l'identité comme co-extensive d'un espace territorial (et discursif), ne pouvant s'obtenir que dans une confrontation réglée avec un adversaire, il n'est pas difficile de reconnaître la logique de la pensée moderne instituant l'individu et l'État-Nation. Logique d'un discours qui s'est développé en prenant la forme d'une sémantique de l'opposition reposant sur une théorie de l'oppression-libération : on est dominé ou dominant, comme individu et comme peuple, on a des droits ou on n'en a pas, comme individu et comme peuple.

Cette sémantique de l'opposition, qui traverse de part en part tout l'espace discursif de la modernité, se retrouve jusque dans la construction du discours minoritaire sur lui-même : toute définition, toute situation identitaire, y porte en effet la marque d'une différence vécue comme opposition dans un rapport de force vécu, lui, comme totalisation en intériorité. On est victime ou autonome; dominé ou entrepreneur; assimilé ou victorieux, constamment entre le désir d'être et la peur de n'être pas, ne sachant que rendre prioritaire, de la conviction intérieure (sentiment d'appartenance) ou de l'altération des frontières extérieures (assimilation). Ce rapport dichotomique que nous présentent les textes sur l'identité franco-ontarienne pourrait apparaître réducteur si là ne résidait pas, précisément, la seule expression possible de la réalité identitaire du minoritaire, l'expression d'un désespoir.<sup>9</sup>

Pris entre ces deux pôles, sur un même axe, comment le discours minoritaire peut-il, autrement qu'en les subsumant sous ses propres catégories, intégrer les réalités d'autres minoritaires ?

### Limites des convergences théoriques

#### *Les différences : rapports au champ discursif*

Y a-t-il des rapprochements à signaler ou des différences à établir entre le discours des femmes francophones sur elles-mêmes et celui des franco-ontariens sur le fait minoritaire, tels que présentés ici ? D'abord les différences : tant du point de vue de leur genèse que du rapport au discours comme tel, on peut constater l'importance de ces différences.

On a vu que chacun de ces discours développe ses propres canaux de légitimation en s'inscrivant dans une tradition scientifique spécifique. Mais alors que, pour le discours sur l'identité franco-ontarienne, l'effet recherché est largement socio-politique, pour le discours des femmes (féministe) l'enjeu est double — socio-politique et scientifique : on veut se créer une place dans le champ scientifique comme productrices de savoir<sup>10</sup>; et on veut le faire en produisant une vérité incontournable sur les femmes, vérité qui aurait évidemment, elle aussi, un effet sur la façon d'appréhender la situation sociale des femmes, vérité qui les inscrirait à part entière dans le tout social. Ainsi, une première différence résiderait dans le fait que, dans le premier cas, l'effet recherché et l'effet obtenu se placent dans le même champ discursif, celui du socio-politique; alors que,

dans le second, il est nécessaire d'obtenir un effet de théorie dans le champ épistémologique de la scientificité *pour* avoir un effet discursif dans le champ du socio-politique : médiatisation nécessaire.<sup>11</sup> Les deux discours se placent donc dans un rapport différent de légitimation au savoir.

Cela implique un corollaire : le fait que leur position dans l'interdiscours ne relèvera pas, lui non plus, du même rapport. On peut en effet remarquer que, alors que le discours produit par les femmes francophones est largement tributaire du discours sur l'identité minoritaire, celui-ci en retour fait peu de cas de leurs réalisations. Il y a dépendance et non échange; il y a — symboliquement — dans le champ du discursif sur la question des minoritaires francophones en Ontario, un discours social accepté (celui de l'identité franco-ontarienne) qui se donne à voir, tant à lui-même qu'aux autres, comme représentation hégémonique; et un discours «minoritaire» (celui des femmes francophones) qui est présenté comme particulier, spécifique, marginal, et dont la reconnaissance tarde à être établie. Discours «minoritaire» dans le discours «sur les minoritaires» qui se présente alors comme dominant, reproduisant, au niveau de l'ensemble discursif, un rapport de force, une certaine ségrégation sexuelle entre les producteurs et les productrices de discours. Prenons-en un exemple significatif : bien que les textes de Juteau-Lee soient parmi les premiers à avoir construit des analyses sociologiques poussées sur le fait ethnique et l'Ontario français, ses travaux<sup>12</sup> ne seront guère utilisés avant la fin de la décennie 1980, voire les années 1990. De même, on pourra faire un tour rapide des bibliographies de différents articles connus, y incluant ceux de la *Revue du Nouvel-Ontario*, pour mesurer à quel point se tailler une place dans le champ des études franco-ontariennes n'est pas chose facile pour les femmes. Mais ne nous méprenons pas : dire cela, ce n'est pas dire la même chose que parler de «double minorité». Il y a une différence entre fonder en théorie des statuts de minorisation et reconnaître épistémologiquement la position sociale des discours dans un champ discursif donné, c'est-à-dire identifier le positionnement inégalitaire de leurs divers énonciateurs.

Ceci étant, on peut en arriver à penser que, si les femmes francophones minoritaires ont développé leur propre articulation de concepts dans la théorisation de la situation de minoritaires francophones au Canada, c'est qu'elles ont dû se construire un espace spécifique, n'existant, ni à titre d'objets dans la problématique globale, ni à titre de chercheuses ou d'interlocutrices dans la théorisation de cette problématique.

L'hypothèse soutenue ici est que le lieu d'énonciation, dans le discours sur l'identité franco-ontarienne, ne permet pas qu'y soient intégrés d'autres bases à l'oppression, d'autres facteurs de discrimination (comme le genre par exemple), que ceux qu'il reconnaît lui-même comme constitutifs de son rapport au majoritaire et qui sont corrélatifs à l'historicité de sa communauté telle qu'il la construit.

*Les convergences : logique de la domination et rapport au pluralisme*

Cette constatation est extrêmement utile. Si en effet le discours franco-ontarien, voulant parler au nom de son identité ethnique, ne peut faire place à une énonciation sur l'ethnicité provenant des franco-ontariennes, combien moins pourra-t-il s'ouvrir à la théorisation d'autres revendications, d'autres situations de minoritaires; par exemple, à celle des minorités ethniques francophones dont le français est la langue d'usage mais non la langue d'origine ou maternelle; des francophones de situation ou d'adoption (ainsi, des émigrés d'origine chinoise ou haïtienne travaillant en français en Ontario).

Cette exclusivité du lieu d'énonciation du discours minoritaire franco-ontarien a une double conséquence : ou on exclut les autres «ethniques» francophones de la définition de minoritaire (et dans ce cas on les assimile au groupe majoritaire, les anglo-dominants); ou on les assimile — en silence — sous une culture qui, en partie, n'est pas la leur, en reniant le reste de leur identité. Ce faisant, on reproduit entre francophones le rapport majoritaire/minoritaire décrié autre part (Cardinal, 1994), rapport asymétrique que l'on retrouve aussi entre les franco-ontariennes et les autres femmes francophones de la province. Ainsi, au-delà de leurs différences, c'est dans le rapport aux «autres francophones», dans une certaine résistance à ceux qui ne sont pas des «d'origine», dans la reproduction d'une certaine logique de la domination, que se situent les points de convergence. On voit se manifester là, au sein de ces deux ensembles discursifs, une idéologie nationalitaire et une pratique discursive communes qui sont la marque de l'historicité qui les traverse : après tout, on sait qui est franco-ontarien ou franco-ontarienne et qui ne l'est pas.

Mais, dès lors que l'on veut théoriser le pluralisme dans les sociétés postmodernes, l'on découvre la limite théorique des lieux où est pensée l'identité des minoritaires. Les revendications identitaires doivent composer avec l'idée de leur multiplicité et de leur diversité. La reconnaissance de la diversité est en elle-même le résultat de la reconnaissance de l'irréductibilité des rapports sociaux, comme l'a, le premier, démontré le féminisme, en dénonçant les différences analytiques entre les rapports de sexes et les rapports de classes.

Comment la pensée post-moderne arrivera-t-elle à théoriser la diversité ? Plus on assiste au fractionnement des groupes sociaux en minorités de toutes sortes, plus la question du pluralisme se voit liée à celle de l'intégration dans les sociétés démocratiques; et plus l'application des droits devient un jeu d'équilibre obligeant à penser le discours des droits sur d'autres bases. À quel nouveau découpage discursif sommes-nous en train d'assister<sup>13</sup> ?

Une chose est certaine, ce discours nouveau nous obligera à concevoir de nouvelles définitions du «minoritaire», de l'«ethnicité», et même de la catégorie «femme»<sup>14</sup>.

## Conclusion

J'ai présenté ici une réflexion sur les convergences et les limites des discours actuels sur l'identité francophone en Ontario. Il m'est apparu que ces discours (les uns comme les autres, mais pour des raisons différentes) se présentent comme une sémantique de l'opposition, dans une théorie des rapports de domination, sémantique qui produit soit l'exclusion de certaines catégories de minoritaires, soit leur assimilation, dans le discours global.

Et il n'y a pas là de lieu discursif pour penser le pluralisme.

## Notes

1. Ce texte est une version abrégée de l'article «Femmes et ethnicité en Ontario français : limites des convergences théoriques des discours de l'identité», publié dans *Recherches féministes*, 8, 2.

2. Le corpus sur lequel repose l'analyse a été construit à partir des critères suivants : les articles retenus devaient faire preuve d'une analyse sociologique des phénomènes d'identité liés, soit à la situation des francophones en Ontario, soit à celle des femmes francophones vivant en milieu minoritaire. Les articles devaient en outre avoir fait l'objet de récurrences dans les citations, à l'exception des textes sur le phénomène du «pluralisme», qui se présentent comme discours nouveau et dont nous n'avons pu utiliser que quelques constructions discursives. Bien que ce corpus n'ait aucunement la prétention d'être exhaustif, il regroupe une quarantaine de textes, publiés entre 1978 et 1994 (voir les textes marqués d'un astérisque dans la bibliographie).

3. Une troisième section sur la gestion de la diversité, donnant un aperçu du nouveau discours en émergence sur le pluralisme dans les sociétés modernes, ne pourra être reprise dans les limites trop étroites de cet article.

4. Pour une explication plus détaillée de cette critique et de certaines analyses retrouvées plus loin, voir le texte original (Bernier, 1995).

5. Il n'est pas question de récuser ici l'importance de la théorie des rapports sociaux de sexe, ou celle des relations de pouvoir dans les rapports ethniques. C'est le postulat sous-jacent à leur utilisation comme fondements théoriques (qu'il y ait une cause première), qui pose problème, non la conceptualisation théorique de l'articulation de leurs différents rapports qui, elle, est nécessaire.

6. Ainsi qu'on peut le voir dans la nécessité de produire des «états de la recherche», des «bilans bibliographiques» dans la francophonie canadienne. En Ontario français : Lapointe et Thériault (1982), Bernard et la FJCF (1990), Cardinal, Lapointe et Thériault (1994).

7. Par exemple dans les changements — que l'on peut suivre — dans les références ou renvois bibliographiques qui servent de structuration aux analyses sociologiques (entre 1965 et 1985), où l'on passe de références américaines aux publications européennes, puis, progressivement, aux travaux québécois et enfin aux productions des francophones hors Québec. Cependant, une tendance se fait jour quant à un retour aux études européennes, récemment, avec le nouveau discours sur le pluralisme ethnique.

8. Voir les synthèses critiques qu'en ont produites D. Juteau, Y. Thériault et L. Cardinal (1994), «Les francophonies nord-américaines», *Sociologie et sociétés*, XXVI, 1.

9. C'est ce que François Paré exprime en ce qui a trait à la littérature minoritaire : «La minorisation est la pensée vivante du minoritaire vécue en chacun des individus. Elle est un état d'esprit, une condition absolue du désespoir de ne jamais pouvoir s'accomplir dans le discours dominant.» (1992 : 14)  
«Le minorisé brûle de passion, car en lui couve la plus grande impossibilité.» (1992 : 134)

10. Ce n'est pas que les premiers ne tentent pas, individuellement, de se tailler une place dans le champ scientifique, c'est que, collectivement, ils n'ont pas à le faire.

11. Il n'est pas ici question de suggérer que le discours sur l'individu et sur l'identité nationale n'a pas eu à livrer la même bataille. Mais c'était dans une autre épistémè, lors de la critique marxiste de l'idéologie libérale (Bernier, 1991).

12. On peut signaler deux renvois bibliographiques : celui de Lapointe et Thériault (1982); celui de Dennie (1990).

13. Une des pistes qui semble apparaître dans le discours se déploie autour d'une nouvelle sémantique de la *citoyenneté*.

14. Voir à ce propos D. Schnapper (1991), *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard. Et le numéro de *Sociologie et sociétés*, «Les francophonies nord-américaines», op. cit.

### Bibliographie

N.B. Les articles précédés d'un astérisque constituent le corpus à l'étude.

\*Bernard, Roger (1990), «Vision d'avenir», Livre I, *Le déclin d'une culture : recherche, analyse et bibliographie — Francophonie hors Québec*, Ottawa, Fédération des Jeunes Canadiens-français.



\*Bernard, Roger [dir.] (1986), «Le rôle social des institutions ethniques», *Revue du Nouvel-Ontario*, 8.

Bernier, Christiane (1995), «Femmes et ethnicité en Ontario français : limites des convergences théoriques des discours de l'identité», *Recherches féministes*, 8, 2.

Bernier, Christiane (1994), «Une analyse sociologique féministe est-elle possible ? Analyse critique autour des Actes du colloque Les femmes francophones en milieu minoritaire», *Revue du Nouvel-Ontario*, 15.

Bernier, Christiane (1991), *Libéralisme et féminisme — Pour une lecture épistémologique*, Université de Toulouse - Le Mirail, thèse de doctorat non publiée.

\*Boudreau, Françoise et Greg Marc Nielsen (1994), «Francophonies minoritaires. Identités, stratégies et altérités», *Sociologie et Sociétés*, XXVI, 1.

\*Breton, Raymond (1994), «Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires», *Sociologie et Sociétés*, XXVI, 1.

\*Breton, Raymond (1964), «Institutional Completeness of Ethnic Communities and Personal Relations of Immigrants», *American Journal of Sociology*, 70.

\*Cardinal, Linda (1994), «Ruptures et fragmentations de l'identité francophone en milieu minoritaire — un bilan critique», *Sociologie et Sociétés*, XXVI, 1.

\*Cardinal, Linda (1993a), «Femmes et francophonie : une relecture du rapport ethnicité-féminité», dans *Les femmes francophones en milieu minoritaire : état de la recherche*, actes du colloque, Sudbury, Institut Franco-Ontarien.

\*Cardinal, Linda [dir.] (1993b), *Une langue qui pense : La recherche en milieu minoritaire francophone au Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

\*Cardinal, Linda (1992), «La recherche sur les femmes francophones vivant en milieu minoritaire : un questionnement sur le féminisme», *Recherches Féministes*, 5, 1.

\*Cardinal, Linda et Cécile Coderre (1990-1991), «Pour les femmes : éducation et autonomie. La place des femmes francophones hors-Québec dans le domaine de l'éducation au Canada», *Pour ne plus être les oubliées*, Ottawa, Réseau National Action Éducation Femmes, rapport no 1.

\*Cardinal, Linda et Cécile Coderre (1990), «Les francophones telles qu'elles sont : les Ontariennes et l'économie», *Revue du Nouvel-Ontario*, 12.

\*Cardinal, Linda et Jean Lapointe (1990), «La sociologie des Francophones hors Québec : un parti-pris pour l'autonomie», *Canadian Ethnic Studies/Études Ethniques Canadiennes*, XXII, 1.

\*Cardinal, Linda, Jean Lapointe et J. Yvon Thériault (1994), *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec : 1980-1990*, Ottawa, Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française.

\*Cardinal, Linda, Jean Lapointe et J. Yvon Thériault (1990), *Individu, société et politique. La sensibilité des années quatre-vingt au sein de la recherche relative aux communautés francophones hors Québec*, Ottawa, Université d'Ottawa.

\*Cazabon, Benoît (1989), «Qu'est-ce qu'un minoritaire ? Témoignage», *Revue du Nouvel-Ontario*, 11.

\*Coulombe, Danielle (1985), «Doublement ou triplement minoritaire», *Revue de l'Université d'Ottawa*, 55, 2.

\*D'Augerot-Arend, Sylvie (1993), «Les franco-ontariennes et le nationalisme minoritaire : cadre théorique et applications, 1923-1927», dans *Les femmes francophones en milieu minoritaire : état de la recherche*, actes du colloque, Sudbury, Institut Franco-Ontarien.

Daune-Richard, Anne-Marie et Anne-Marie Devreux (1992), «Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique», *Recherches Féministes*, 5, 2.

Delphy, Christine (1975), «Pour un féminisme matérialiste», *L'Arc*, 65.

Delphy, Christine (1970), «L'ennemi principal», *Partisans*, 54-55.

\*Dennie, Donald (1990), «L'étude des réalités franco-ontariennes : à la recherche d'un nouveau modèle», *Revue du Nouvel-Ontario*, 11.

\*Dennie, Donald (1978), «De la difficulté d'être idéologue franco-ontarien», *Revue du Nouvel-Ontario*, 1.

\*Dorais, Fernand (1978), «Mais qui a tué André : l'acculturation et les Franco-Ontariens», *Revue du Nouvel-Ontario*, 1.

\*Fédération des Francophones Hors Québec (1978), «Nous voulons vivre en français», *Revue du Nouvel-Ontario*, 1.

Foucault, Michel (1976), *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.

Foucault, Michel (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.

\*Frenette, Normand (1986), «L'ACFO et la lutte pour le pouvoir symbolique», *Revue du Nouvel-Ontario*, 8.

Guillaumin, Colette (1992), «Une société en ordre. De quelques-unes des formes de l'idéologie raciste», *Sociologie et Sociétés*, XXIV, 2.

Guillaumin, Colette (1978a), «Pratique du pouvoir et idée de nature. 1. L'appropriation des femmes», *Questions Féministes* 2.

Guillaumin, Colette (1978b), «Pratique du pouvoir et idée de nature. 2. Le discours de la nature», *Questions Féministes* 2, 3.

Guillaumin, Colette (1977), «Race et Nature : système de marques, idée de groupe naturel et rapports sociaux», *Pluriel Débat*, 11.

\*Heller, Monica et Laurette Lévy (1993a), «Des femmes franco-ontariennes en situation de mariage mixte : vivre sur une frontière linguistique», dans *Une langue qui pense [...]*, s. la direction de L. Cardinal, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

\*Heller, Monica et Laurette Lévy (1993b), «La femme franco-ontarienne en situation de mariage mixte : désirs et réalités dans l'éducation des enfants», dans *Les femmes francophones en milieu minoritaire : état de la recherche*, actes du colloque, Sudbury, Institut Franco-Ontarien.

\*Heller, Monica et Laurette Lévy (1992), «La femme franco-ontarienne en situation de mariage mixte», *Recherches Féministes*, 5, 1.

\*Juteau, Danielle (1994), «Essai — Multiples francophonies minoritaires : multiples citoyennetés», *Sociologie et Sociétés*, XXVI, 1.

\*Juteau-Lee, Danielle (1983a), «La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal», *Sociologie et Sociétés*, 15, 2.

\*Juteau-Lee, Danielle (1983b), «La recherche relative aux femmes au Canada : réflexions sur son passé et son avenir», dans *La femme, son corps et la religion*, s. la direction d'Élisabeth J. Lacelle, Montréal, Bellarmin.

\*Juteau-Lee, Danielle (1981), «Visions partielles, visions partiales : visions (des) minoritaires en sociologie», *Sociologie et sociétés*, XIII, 2.

\*Juteau-Lee, Danielle (1980), «Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens-Français, Franco-Ontariens, Ontariens : qui sommes-nous ?», *Pluriel*, 24.

\*Juteau-Lee, Danielle (1979), «La sociologie des frontières ethniques en devenir» dans *Frontières ethniques en devenir/Emerging Ethnic Boundaries*, s. la direction de D. Juteau-Lee et L. Laforge, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

Juteau-Lee, Danielle (1974), *The Impact of Modernization and Environmental Impingements upon Nationalism and Separatism : The Quebec Case*, thèse de doctorat, Université de Toronto.

\*Juteau-Lee, Danielle et Jean Lapointe (1976), *Identité culturelle et identité structurelle dans l'Ontario francophone : analyse d'une transition*, Ottawa, Université d'Ottawa.

- \*Juteau-Lee, Danielle et Barbara Roberts (1981), «Ethnicity and Femininity : (d') après nos expériences», *Canadian Ethnic Studies*, 13, 1.
- \*Juteau, Danielle et Lise Séguin-Kimpton (1993), «La collectivité franco-ontarienne : structuration d'un espace symbolique et politique», dans *Les franco-ontariens*, s. la direction de Cornelius J. Jaenen, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Labelle, Micheline (1993), «Présentation — Ethnicité et nationalismes. Nouveaux regards», *Cahiers de Recherche sociologique*, 20.
- \*Labelle, Micheline (1990), «Femmes et migration au Canada : bilan et perspective», *Canadian Ethnic Studies*, XXII, 1.
- Lamotte, Aleyda (1991), «Femmes immigrées et reproduction sociale», *Recherches sociographiques*, XXXII, 3.
- \*Lapointe, Jean et J.-Yvon Thériault (1982), «D'une question linguistique à un problème sociétal», Ottawa, Université d'Ottawa.
- Maingueneau, Dominique (1984), *Genèse du discours*, Bruxelles, Pierre Mardaga éd.
- \*McKee-Allain, Isabelle (1989), «Les productrices d'ethnicité en Acadie : perspectives théoriques», *Égalité*, 24.
- \*McKee-Allain, Isabelle et Huguette Clavette (1983), «Les femmes acadiennes du Nouveau-Brunswick : féminité, sous-développement, et ethnicité», *Égalité*, 10.
- Paré, François (1992), *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Essai/Le Nordir.
- Piron, Florence (1992), «Les enjeux de la production de connaissances : essai sur le pouvoir, le savoir et la solidarité féministe», *Culture*, 12, 2.
- \*Proulx, Pauline (1981), *Femmes et francophonie : double infériorité*, Ottawa, Fédération Nationale des Femmes Canadiennes-Françaises.
- \*Rabier, Christiane (1990), «Les Franco-Ontariens et l'idéologie dominante», *Revue du Nouvel-Ontario*, 11.
- \*Saint-Germain, Maurice et Marc Lavoie (1992), «Le statut économique relatif des femmes francophones du Canada», *Recherches Féministes*, 5, 1.
- Schnapper, Dominique (1991), *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard.
- \*Thériault, J. Yvon (1994), «Entre la nation et l'ethnie — Sociologie, société et communautés minoritaires francophones», *Sociologie et Sociétés*, XXVI, 1.

*This page intentionally left blank*

Caroline Andrew  
Mythili Rajiva

---

*QUI PEUT EXISTER ?*  
*LA CONSTRUCTION DES ACTEURS SUR LA SCÈNE*  
*POLITIQUE MUNICIPALE*

---

Ce texte explore les processus par lesquels les acteurs légitimes d'un système politique sont définis. Nous prendrons le cas de la Ville d'Ottawa pour comprendre comment les programmes et activités de cette municipalité participent à la construction de catégories qui définissent le statut des acteurs politiques. De façon plus précise, la possibilité des identités multiples est au cœur de l'analyse; la question centrale est de voir si nous pouvons imaginer une identité civique ou une existence politique pour les femmes francophones appartenant à une minorité visible. Est-ce qu'elles sont reconnues comme acteurs politiques légitimes ? Sinon, comment ont-elles été exclues du processus de création des catégories d'acteurs légitimes ?

Cette analyse s'inspire des études récentes menées en sciences politiques pour tenter d'expliquer les actions des gouvernements en fonction de la définition des acteurs jugés comme ayant un rôle légitime dans les débats politiques autour de certains enjeux (Jenson, 1986, 1993; Fraser, 1989, 1995; Iyer, à paraître). Ces études tentent d'expliquer comment des conditions objectives sont traduites dans les luttes politiques réelles, à partir d'une analyse structurelle de la société. Il y a, sur le marché du travail, une augmentation rapide des femmes qui ont des enfants mais il n'y a pas de traduction automatique — comme nous le savons trop bien hélas — au niveau des politiques de garderies. Pour tenter de comprendre ces processus de traduction ou de non-traduction, certaines auteures ont donné une importance aux analyses des textes et des discours pour comprendre comment certains enjeux sont définis et qui sont les acteurs principaux de ces enjeux. Une fois l'enjeu défini de telle façon, la forme du débat est relativement définie et les résultats plus clairement prévisibles.

Une partie importante de la définition des enjeux est la définition des acteurs légitimes. Pour reprendre l'exemple des garderies, est-ce que les acteurs principaux sont définis comme des femmes, des travailleuses, des parents ou des enfants ? Chaque définition change la nature du débat et

les politiques publiques qui en résultent. Jane Jenson parle du concept de l'univers du discours politique (1986). Pour elle, la façon dont les enjeux politiques sont articulés définit les personnes qui auront l'autorité ou la légitimité de parler et de jouer un rôle dans le débat et la résolution des questions.

The terrain on which actors struggle over representation is the universe of political discourse, within which identities are socially constructed. Because actors with a variety of collective identities co-exist in this universe, their practices and meaning systems jostle each other for attention and legitimacy. Politics become conflict over collective identities — about who has a right to make claims — as much as it is conflict among groups and organizations over disputed claims about who gets what, when and how. (Jenson, 1993 : 150)

Si la politique tourne autour de la capacité des différents groupes d'acteurs de faire valoir leur droit de parole et de revendication, la condition préalable à l'efficacité politique d'un groupe est la visibilité politique. Par la suite, il faut considérer les significations construites à travers les luttes politiques qui établissent les acteurs considérés comme légitimes, les questions qui peuvent être débattues, les différentes politiques publiques qui sont possibles et les stratégies d'alliance et de coalition qui peuvent exister. L'analyse de Fraser (1989) est aussi axée sur la question du discours. Elle examine ce qu'elle appelle «une politique de l'interprétation des besoins», où les différents groupes et catégories d'acteurs tentent de faire valoir leur vision de leurs besoins et d'en établir la légitimité. Ce processus de définition des besoins implique la construction des identités et la construction des revendications jugées légitimes.

Comme nous l'avons dit plus tôt, la question précise qui nous intéresse ici est celle des identités multiples. Est-ce que l'on peut voir dans le système de la Ville d'Ottawa la construction d'une identité pour les femmes francophones appartenant à une minorité visible, ou est-ce que les composantes de cette identité restent fragmentées, découpées, séparées ?

Nitya Iyer a fait l'analyse de la construction de l'identité dans son article «Disappearing Women». Elle fait l'étude des causes en matière de droits de la personne et conclut à l'incapacité du système juridique de tenir compte des complexités dans la question des identités. Une personne peut être victime de discrimination comme membre d'une minorité visible, mais en même temps être incapable de faire reconnaître son existence comme femme appartenant à une minorité visible. Selon Nitya Iyer, on finit par rendre ces personnes invisibles sur le plan politique — loin d'être vues comme des acteurs légitimes, elle ne sont pas vues du tout.

The law as it stands requires racial minority women to become what they are not. In order to win a discrimination case they must make themselves into people who diverge from the dominant group norm in only one respect. Thus, the Canadian human rights law requires racial minority women to erase themselves from the picture. (Iyer, à paraître)

Cette difficulté de théoriser les identités multiples des femmes est également analysée par Jan Pettman (1991). Tout comme Jenson et Fraser, elle insiste sur l'analyse de la construction sociale de ces catégories ainsi que sur la capacité des personnes de créer des représentations d'elles-mêmes. Pour elle, les groupes ethniques et raciaux sont des constructions de l'imagination, des créations discursives qui, en même temps, ont des conséquences tangibles pour ceux et celles qui sont inclus ou exclus.

Race and ethnic groups, like nations, are imagined communities (Anderson, 1983). They are ideological entities, made and changed in struggle. They are discursive formations, signalling a language through which differences which are accorded social significance may be named and explained. They also carry with them material consequences for those who are included within, or excluded from, them. (Pettman, 1991 : 189)

Pour Fraser (1995), les méthodes choisies doivent permettre l'analyse des intersections entre les différentes dimensions de l'identité. Elle préconise un néopragmatisme, où le choix des méthodes d'analyse se fait en fonction des buts concrets.

These conceptions should also enable us to articulate discourse analysis and political economy; studies of public spheres and of state apparatuses; genealogies of historians' categories and accounts of contestation "from below". Most importantly, they should allow us to theorize the intersection of gender, «race»/ethnicity, sexuality, nationality, and class in every socio- cultural arena. (Fraser, 1995 : 166)

Cette option néopragmatique nous permet de centrer notre analyse sur les moyens par lesquels les programmes et activités politiques contribuent au façonnement des catégories d'acteurs. Dans les pages qui suivent, nous portons une attention particulière au processus de construction de l'identité des acteurs politiques, en prenant pour exemple la politique municipale.

Mais pourquoi choisir la politique locale ou plutôt la politique municipale ? À l'heure actuelle, le palier municipal est le palier le moins important du système politique canadien et, de plus, un palier qui s'est très peu



préoccupé des questions touchant les femmes, les politiques linguistiques ou le multiculturalisme. C'est un palier qui est très largement dominé par les questions d'infrastructure (eau, égouts, réseaux de transports) et par les questions d'urbanisme. Malgré cette réalité, nous croyons que le palier municipal, surtout dans les grandes villes canadiennes, est une instance qui prendra plus d'importance dans les années à venir. Cette situation découle en partie des orientations politiques actuelles, dont la *décentralisation des fonctions clairement énoncée par les gouvernements fédéral et ontarien*, qui s'insère dans le courant de privatisation et de réduction du rôle des gouvernements. Une partie de ces activités sera déléguée aux administrations municipales. Mais avec l'importance potentielle que prendront les gouvernements municipaux, surtout dans les grandes agglomérations urbaines, vient également des changements démographiques qui ont déjà eu lieu au Canada. Les milieux métropolitains comme Toronto, Montréal ou Vancouver sont des lieux de concentration de l'hétérogénéité culturelle canadienne. Les défis de la gestion de cette hétérogénéité se posent donc plus particulièrement dans ces milieux. Nous croyons aussi que les milieux métropolitains ont des caractéristiques structurelles qui sont particulières par rapport aux enjeux des femmes. En effet, le pourcentage des femmes intégrées dans le marché du travail est plus élevé dans les grandes villes, et les services pour les femmes dans ces milieux plus nombreux. Cette réalité urbaine particulière pour les femmes pourrait amener le gouvernement municipal à jouer un rôle actif, en réponse aux demandes accrues de la part des groupes de femmes dans ces communautés.

Notre argument n'est donc pas que la politique urbaine est actuellement un lieu politique dynamique pour les femmes francophones appartenant à une minorité visible, mais plutôt qu'il peut devenir un lieu politique significatif. Dans le cas de la francophonie, si elle ne s'épanouit pas dans les grandes villes, son avenir est menacé. Gilbert, dans son article paru dans le numéro spécial de la *Revue canadienne des sciences régionales* (1993) sur les femmes et le développement local et régional, souligne l'importance de ces milieux pour l'avenir de la francophonie au Canada.

Étant donné l'importance potentielle de la politique municipale dans les milieux métropolitains, il est intéressant, et important, de comprendre les processus par lesquels les identités des acteurs légitimes ont été construites. Tel est notre objet d'analyse en nous attardant plus précisément aux politiques de la Ville d'Ottawa. Notre but est d'étudier trois politiques : la politique des services en français, la politique sur le multiculturalisme et la politique touchant les femmes. Il s'agit de voir, par le biais de ces politiques, la construction des acteurs politiques et surtout la définition des acteurs politiques ayant des identités multiples, et particulièrement des femmes francophones appartenant à une minorité visible. Nous étudions donc ces trois volets de la définition afin de voir s'ils s'interpénètrent,

s'interrelient, s'influencent ou, au contraire, s'ils restent séparés, étanches, coupés l'un de l'autre.

Nous sommes conscientes que cet objectif est à la fois partiel et limité. Nous ne regardons pas le traitement concret donné par ces programmes à des individus. Il se peut qu'une femme francophone appartenant à une minorité visible soit bien servie par la politique sur les langues officielles ou par la politique sur le multiculturalisme. Chacune de ces politiques pourrait avoir une sensibilité envers les cas individuels. Cependant, notre intérêt ici n'est pas d'examiner l'application détaillée de ces politiques, mais plutôt leur rôle dans la construction globale des catégories d'acteurs dans la politique municipale d'Ottawa. Pour cette raison-là, les liens entre les différentes politiques sont importants à analyser car, comme Fraser l'a indiqué plus tôt, ils offrent une méthode pragmatique pour examiner la question des identités multiples.

Nous regarderons d'abord chacun des trois secteurs politiques pour voir, brièvement, les origines et la forme actuelle des programmes qui existent. Par la suite, nous aborderons plus directement la question des liens entre ces différents secteurs.

### Analyse

La politique municipale sur les langues officielles existe depuis 1982. Elle traite beaucoup de la langue de travail des employés et employées de la Ville d'Ottawa. Les différents services de la Ville doivent se fixer des objectifs annuels en rapport avec la politique des langues officielles. Pour les aider dans cette tâche, il existe un comité consultatif sur les services en français, qui est décrit comme un «intermédiaire entre la population francophone et l'appareil municipal» (*Rapport annuel 1993-1994* : 1). «Il veille à la disponibilité et à la qualité des services en français en : (a) s'assurant que toutes les recommandations de la politique sur les langues officielles de 1982 sont mises en oeuvre; (b) en proposant des solutions afin de pallier les lacunes existant dans les services».

Une partie importante des activités du comité sur les services en français est consacrée à l'étude des objectifs pour les différents services municipaux et, plus généralement, à la mise en place des politiques touchant l'utilisation du français dans la fonction publique municipale. Le comité s'occupe aussi des dossiers plus ponctuels, souvent en fonction des plaintes reçues.

Le comité sur les services en français est formé de neuf personnes, dont trois nommées par des groupes et six choisies directement parmi la population. Un des groupes désignant un représentant au comité est l'Association multiculturelle francophone de l'Ontario. En plus des neuf membres votants, un membre du conseil municipal d'Ottawa siège au comité, mais sans droit de vote.

La politique sur le multiculturalisme de la Ville d'Ottawa est élaborée autour de quatre objectifs principaux :

**Égalité des chances** — Veiller à ce que tous les citoyens et citoyennes puissent participer aux affaires communautaires et municipales;

**Éducation et conscientisation** — Intensifier la sensibilisation municipale et communautaire à l'égard des communautés diverses de la ville;

**Antiracisme** — S'employer à éliminer le racisme et faire valoir l'harmonie interraciale entre les communautés diverses résidant à Ottawa;

**Célébration de la diversité culturelle** — Favoriser la connaissance, la compréhension, l'acceptation et la célébration de la diversité. (Dépliant sur la *Politique de multiculturalisme d'Ottawa*).

La préoccupation à l'égard du fonctionnement interne de l'administration municipale est claire, tout comme l'est celle envers la participation des membres des communautés distinctes et les rapports entre différents groupes. Il existe un comité consultatif sur les minorités visibles similaire au comité sur les services en français.

Le comité consultatif sur les minorités visibles joue aussi le rôle d'intermédiaire entre les «communautés distinctes» (*Rapport annuel 1993-1994*) et la Ville d'Ottawa. Ce comité, composé de 14 membres votants du grand public et de deux membres non votants du conseil municipal, a été créé en 1982.

À l'heure actuelle, la Ville d'Ottawa n'a pas de structure qui s'occupe spécifiquement des enjeux des femmes. La division des droits de la personne et de l'équité en matière d'emploi, rattachée directement au bureau du directeur général, a la responsabilité de l'ensemble des questions touchant l'équité en matière d'emploi, ce qui inclut les femmes, un des groupes visé par la politique.

Cette structure administrative municipale a été créée en 1990 pour remplacer le bureau d'égalité des chances. Ce service avait vu le jour en 1976 quand un premier programme visant la promotion des femmes a été créé à la Ville d'Ottawa. Par la suite, les dossiers des minorités visibles et de discrimination contre les personnes handicapées ont été ajoutés au mandat du Bureau d'égalité des chances. Les structures ont été modifiées à la suite d'un rapport publié en 1991. Le Bureau n'avait pas le pouvoir d'obliger les services à suivre ses recommandations tandis qu'un service relevant directement du directeur général aurait cette autorité. Le contexte de la législation ontarienne sur l'équité en matière d'emploi joue aussi un rôle très important dans le changement de structure. La Ville d'Ottawa vient d'adopter sa propre politique, fortement inspirée du modèle ontarien<sup>1</sup>.

Mais comment peut-on voir les liens ou les relations entre ces différents secteurs d'activité ? Commençons d'abord par les deux comités consultatifs. Le comité des services en français s'est préoccupé des questions touchant les minorités visibles, mais le comité sur les minorités visibles s'est-il intéressé à des questions relatives aux services en français ? L'un ou l'autre se sont-ils intéressés à la question des femmes ?

On pourrait répondre simplement en disant que les exemples sont rares où l'un ou l'autre des comités s'est occupé de questions concernant un autre comité. Dans ce sens, la complexification ou la catégorisation multiple est relativement rare. Il y a quand même un certain intérêt de la part du comité des services en français à intégrer la dimension multiculturelle des services en français et du comité sur les minorités visibles pour la question des femmes immigrantes. Mais cet intérêt s'est manifesté de façon plus ponctuelle que constante. Par exemple, en 1992, quatre membres du comité sur les minorités visibles ont exprimé leur intérêt à créer un sous-comité sur les questions d'intérêt relatives aux femmes immigrantes et le comité tout entier a adopté une résolution approuvant la création de ce sous-comité. Cette question est toutefois disparue des dossiers du comité par la suite.

Le comité des services en français s'est préoccupé à quelques reprises des questions touchant la politique du multiculturalisme. En 1988, le comité s'est posé des questions sur la participation des minorités francophones aux travaux du groupe de travail sur un centre multiculturel. La réponse a fait référence à la communauté haïtienne et à son rôle au sein du groupe de travail. Un deuxième exemple s'est produit en 1993 quand une question a été posée sur le manque de représentation francophone au sein du comité sur les minorités visibles. De façon générale cependant, les liens ne sont pas assez importants pour qu'il en résulte une définition des acteurs politiques qui lie la francophonie et les minorités visibles.

Et comment la politique d'équité en matière d'emploi construit-elle ces acteurs ? Comme cette politique vise une série de groupes, on pourrait imaginer y trouver une plus grande sensibilité à l'égard des catégories multiples.

La politique de la Ville suggère une certaine sensibilité dans le sens où elle inclut la phrase «A person may be a member of more than one designated group»<sup>2</sup>. La complexité des identités est donc reconnue. Mais le préambule à la politique ne pousse pas plus loin cette complexité; la politique suit beaucoup plus une vision étanche des catégories.

Aboriginal people, people with disabilities, members of racial minorities and women experience higher rates of unemployment than other people in Ontario's workforce. Generally, people in these groups experience more discrimination than others in finding employment, in retaining employment and in having equal access to promotion. As a result, they are under-

represented in most areas of employment, especially in senior and management positions and they are over-represented in those areas of employment that provide low pay and little chance for advancement. The burden imposed on the people in these groups and on the communities in which they live is unacceptable. The City of Ottawa recognizes this trend in Ontario's employment systems, and is committed to equity in employment for its employees and for applicants to its workforce. (*City of Ottawa Policy on Employment Equity*)

D'ailleurs, la Ville d'Ottawa avait manifesté en 1992 sa préférence pour des catégorisations claires dans sa réponse au document préliminaire du gouvernement ontarien : «Clear, precise definitions of designated groups should be provided in order to ensure that there is no ambiguity in the definitions nor contradictions across relevant legislative bodies.» (Ville d'Ottawa, 1992)

La même vision, mais encore plus catégorique, se trouve dans le formulaire de plainte utilisé par le personnel. On demande le motif de la plainte, non pas les motifs possibles. La politique actuelle est fondée sur l'idée qu'il y a une cause pour chaque plainte.

### Conclusion

Même s'il n'y a pas encore beaucoup de liens entre ces politiques, est-ce que les politiques sont suffisamment compatibles pour que nous puissions imaginer la construction des acteurs politiques ayant des identités multiples à partir de celles-ci ? Notre réponse est oui et non. Oui dans le sens où dans les trois domaines, la politique est axée principalement sur l'égalité des chances. Par exemple, l'objectif premier de la politique du multiculturalisme est intitulé *L'égalité des chances* et a pour but de «veiller à ce que tous les citoyens/citoyennes puissent participer aux affaires communautaires et municipales». Le premier principe de la politique d'équité en matière d'emploi est d'assurer à chaque personne (d'un groupe désigné) le droit d'être considérée sans aucune forme de discrimination pour les différentes étapes de l'embauche, la promotion et les conditions de travail. Finalement, la politique des langues officielles porte sur la capacité des employées et employés de travailler dans leur langue et le droit des résidents et résidentes d'utiliser la langue de leur choix dans leurs relations avec la Ville. Dans le cas de la politique sur le multiculturalisme, il y a un deuxième volet d'éducation et de conscientisation qui est moins individuel et qui vise à sensibiliser la Ville et la communauté aux besoins particuliers des communautés diverses.

Il y a donc une certaine compatibilité entre les trois politiques axées sur cette vision abstraite et individualiste d'égalité des chances, mais cette compatibilité ne permet pas la construction des identités des acteurs

politiques. Cette vision individualiste pose un problème pour la reconnaissance des identités multiples. Si nous pouvons constater une certaine entrée de nouveaux acteurs sur la scène politique municipale à Ottawa, notamment des femmes et des minorités visibles, nous ne pouvons pas encore parler des femmes francophones appartenant à une minorité visible comme des acteurs politiques légitimes.

### Notes

1. Après la victoire électorale du parti conservateur en Ontario (juin 1995), la loi provinciale a été abrogée.
2. Au moment d'écrire cet article, le texte de la politique était préliminaire et n'était disponible qu'en anglais.

### Bibliographie

City of Ottawa (s.d.), *Mechanism for Monitoring the Ottawa Multiculturalism Policy*.

City of Ottawa (s.d.), *Policy on Employment Equity for Aboriginal People, People with Disabilities, Racial Minorities and Women*.

Comité consultatif sur les services en français (s.d.), *Rapport annuel 1993-94*, Ville d'Ottawa.

Fraser, Nancy (1989), *Unruly Practices*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

Fraser, Nancy (1995), «Pragmatism, Feminism and the Linguistic Turn», dans *Feminist Contentions*, s. la direction de Linda Nicholson, New York, Routledge.

Gilbert, Anne (1993), «Emploi féminin et milieu géographique : tendances hors Québec», *Revue canadienne des sciences régionales*, XVI, 2.

Iyer, Nitya (à paraître), «Disappearing Women : Racial Minority Women in Human Rights Cases», dans *Women and the Canadian State*, s. la direction de C. Andrew et S. Rodgers, Montréal, McGill-Queen's University Press.

Jenson, Jane (1993), «All the World's a Stage : Ideas, Space and Times in Canadian Political Economy», dans *Production, Space, Identity*, s. la direction de J. Jenson, R. Mahon et M. Bienefeld, Toronto, Canadian Scholar's Press.

Jenson, Jane (1986), «Gender and Reproduction : Or, babies and the state», *Studies in Political Economy*, 20.

Pettman, Jan (1991), «Racism, sexism and sociology», dans *Intersexions*, s. la direction de G. Bottomley, M. De Lepenvanche et J. Martin, North Sydney, Allen and Union.

*LA PRODUCTION IDENTITAIRE EN ACADIE  
CONTEMPORAINE : ENJEUX SOULEVÉS  
PAR L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX  
DANS LES ÉCOLES FRANCOPHONES  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK<sup>1</sup>*

---

La question du pluralisme religieux dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick a donné lieu récemment à un débat public en milieu acadien. Celui-ci s'est notamment manifesté dans le cadre de la rubrique «L'opinion des lecteurs» du quotidien *L'Acadie Nouvelle*. Alors que certains lecteurs et lectrices revendiquaient le maintien de l'enseignement religieux dans les écoles, d'autres, au contraire, prônaient l'introduction de la neutralité, c'est-à-dire la cessation de l'enseignement religieux catholique dans leurs écoles. Or le système scolaire néo-brunswickois est basé officiellement sur le critère linguistique et non sur la confessionnalité. Serions-nous donc dans une situation d'accommodation ou de tolérance entre l'Église et l'État semblable à celle qui a prédominé à plusieurs moments au cours de l'histoire acadienne ?<sup>2</sup> En quoi consiste le réseau scolaire contemporain, en tant qu'espace clé de production identitaire pour une société minoritaire ? Et comment s'articulent les rapports de sexes, ou quelle place les femmes occupent-elles au sein de ce réseau, comparativement au rôle qu'elles assumaient dans le passé ?

C'est en guise de réponses à ces interrogations suscitées par le débat sur l'enseignement religieux dans les écoles — débat qui a cours présentement dans certaines communautés de la Péninsule acadienne, au Nord-Est de la province — que nous proposons notre réflexion sur le thème du pluralisme et des femmes francophones en milieu minoritaire. En première partie, nous précisons notre cadre d'analyse, suivi d'un bref survol historique de la production identitaire dans le secteur de l'éducation au Nouveau-Brunswick. Nous présenterons ensuite les éléments qui composent le contexte et le débat actuels, tout en spécifiant la méthodologie privilégiée pour notre étude exploratoire. En conclusion, nous dégagerons des pistes d'analyse qui s'ajoutent au questionnement plus global de la recherche sur les francophones en milieu minoritaire<sup>3</sup>, et qui suggèrent des thèmes de recherche à poursuivre.



### Cadre d'analyse

La production identitaire, ou la production de l'ethnicité dans le cas d'une société minoritaire<sup>4</sup>, prend une double signification. Dans un premier temps, elle se réfère à la production d'une identité culturelle : il s'agit alors du travail de socialisation et de redéfinition de l'héritage culturel. Dans un deuxième temps, elle relate la production d'un espace institutionnel proprement dit, espace qui traduit la complétude institutionnelle du groupe minoritaire et sa capacité d'action concertée (capacité organisationnelle).<sup>5</sup> Toute la littérature consultée souligne l'importance de certaines institutions dans ce double processus : la famille et l'école d'abord, pour la production et la reproduction d'une identité culturelle, et comme éléments du réseau institutionnel. À certains moments, l'Église peut également exercer cette fonction, tout comme les médias le font en partie dans le contexte contemporain.<sup>6</sup>

En vertu de leur position dans les rapports de sexes, les femmes sont, entre autres, «productrices d'ethnicité — socialisatrices» : elles accomplissent une activité d'éducation et de formation des êtres humains.<sup>7</sup> Mais elles peuvent également participer à la création d'espaces institutionnels, comme ce fut le cas des communautés religieuses enseignantes en Acadie du Nouveau-Brunswick pendant près d'un siècle, et ce, grâce à leur propre capacité organisationnelle.

Les femmes participent au travail de production/reproduction des processus ethniques et nationaux par divers moyens, ajoutent Yuval-Davis et Anthias (1989 : 7) : comme reproductrices biologiques et idéologiques, comme symboles dans les discours idéologiques utilisés pour la construction et la transformation des catégories ethno-nationales, et comme participantes dans les luttes nationales, économiques, politiques et militaires. Le concept de reproduction s'avère toutefois très ambigu, car les femmes ne se consacrent pas au «maintien» ou à «la reproduction» de façon statique. «Women act as both maintainers and *modifiers* of social processes» (ibid.)<sup>8</sup>. D'où l'importance, dans l'étude de la production de l'ethnicité, ses dimensions de socialisation comprises, de situer ce travail dans un contexte de *création* d'espaces et d'identités.<sup>9</sup>

C'est en s'inspirant de tels concepts, quoique présentés très succinctement dans le cadre de cet article, que nous pouvons maintenant examiner le système d'éducation au Nouveau-Brunswick en tant qu'espace institutionnel de production identitaire.

### La production identitaire dans le secteur de l'éducation : un survol historique

Contrairement au diagnostic posé dans certains travaux historiques<sup>10</sup>, la période comprise entre 1860 et 1960 ne forme pas un tout homogène dans le secteur de l'éducation, dans le sens que l'Église en aurait assumé

seule la responsabilité par le recours au système privé. Un autre regard permet de découvrir une situation plus complexe, composée de périodes distinctes, chacune ayant ses caractéristiques propres (McKee, 1995; McKee-Allain, 1991).

Dans un premier temps, de la fin du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1940, les rapports entre l'Église et l'État peuvent être apparentés à la tolérance et à l'action parallèle. L'État néo-brunswickois «tolère» l'enseignement religieux dans les écoles publiques neutres et permet un enseignement dit bilingue, quoique l'étendue de celui-ci soit fort limitée. Rappelons que c'est en 1871, par le *Common Schools Act*, qu'est établie la neutralité de l'école publique, financée par un impôt foncier obligatoire. À la suite des protestations soulevées par cette loi scolaire, certaines modifications seront apportées en 1875, autorisant le port de l'habit religieux en classe, entre autres, et l'enseignement du catéchisme en dehors des heures régulières de classe.<sup>11</sup> La stratégie adoptée par la minorité acadienne pendant cette période va consister en l'élaboration d'un vaste réseau d'institutions privées, collèges et couvents, gérées en majorité par des communautés religieuses de femmes, sauf pour l'enseignement supérieur.

La deuxième période, de 1940 à 1960, marque des tentatives de modernisation du système d'éducation, caractérisées par des alliances conclues entre l'Église et l'État. Les communautés religieuses de femmes y participent encore plus activement, puisqu'en plus de maintenir leurs espaces privés, elles fournissent la main-d'oeuvre qu'exige le nouveau réseau public et préparent de futures enseignantes en mettant sur pied des collèges classiques pour femmes.<sup>12</sup> Des alliances se forment également entre l'État et l'élite acadienne, représentée désormais plus formellement par des organismes tels que l'Association acadienne d'éducation.

La troisième période, de 1960 à 1970, est marquée par la prise en charge complète de l'État. Celle-ci se traduit dans le secteur public par la mise sur pied d'un vaste réseau d'écoles polyvalentes, et au niveau de l'enseignement supérieur, par la création de l'Université de Moncton. Elle se reflète également au sein du ministère de l'Éducation, où la réorganisation interne accorde une plus grande reconnaissance à la dualité linguistique. Reconnues comme période clé dans l'ouverture à la modernité (Couturier-Leblanc, Godin et Renaud, 1993), les années 1960-1970 ont suscité une crise interne dans l'institution ecclésiale catholique, mettant en lumière des enjeux régionaux<sup>13</sup> de même que ceux des rapports de sexes. Les femmes acadiennes furent alors dépossédées d'un lieu qu'elles occupaient collectivement — par le biais des communautés religieuses — et d'où elles pouvaient participer à la production de l'ethnicité aux niveaux tant culturel qu'institutionnel (McKee, 1995).<sup>14</sup>

Qu'en est-il du secteur de l'éducation, en tant qu'espace de production identitaire, dans le contexte présent ? C'est par un regard sur le dossier de l'enseignement religieux dans les écoles

francophones — dossier d'actualité, comme nous le soulignons dans notre introduction — que nous allons tenter d'y répondre.

### Le contexte actuel

À un premier niveau, plus formel, le secteur de l'éducation au Nouveau-Brunswick reflète un système où le *critère linguistique* sert de ligne de démarcation. Ainsi, depuis 1964, «le ministère de l'Éducation est scindé en deux parties, une anglophone et une francophone, ayant chacune autorité sur le programme et l'évaluation dans les écoles françaises ou anglaises» (Couturier-Leblanc, Godin, Renaud 1993 : 561). La province est divisée en dix-huit conseils scolaires, dont douze anglophones (92 598 élèves) et six francophones (46 088 élèves).<sup>15</sup> Les enseignantes et enseignants, pour leur part, font partie de deux associations, la NBTA et l'AEFNB<sup>16</sup>, basées elles aussi sur le critère linguistique, et regroupées en une Fédération provinciale.

Quant à la participation des femmes dans le réseau éducatif francophone, des statistiques récentes montrent qu'elles occupent une place importante en tant qu'enseignantes, mais qu'elles ont peu de place dans la direction et la gestion des institutions. Ainsi, tel qu'illustré dans le *Tableau 1*, pendant l'année académique 1992-1993, elles représentent 70% du personnel enseignant mais n'occupent que 23% des postes de direction d'école, 32% des postes d'adjoint à la direction et 28% des chefs de département. À un niveau formel, il en ressort donc qu'elles sont très impliquées en tant que productrices-socialisatrices, mais qu'elles le sont beaucoup moins en termes de production institutionnelle, comparative-ment à l'époque où, par le biais des communautés religieuses, elles géraient et dirigeaient une partie importante du réseau scolaire francophone.

Mais d'autres éléments s'ajoutent à ce portrait formel, appuyé de statistiques, du réseau éducatif des francophones du Nouveau-Brunswick. Ces nouveaux éléments, qui peuvent indiquer un «brassage» et une fragmentation au sein du milieu, proviennent de l'étude du dossier de l'enseignement religieux dans les écoles.

En effet, l'on apprenait récemment que le Conseil scolaire du district 9, dans la région de la Péninsule acadienne, avait décidé qu'il n'y aurait plus d'activités telles que messes, confessions et préparation aux sacrements durant les heures de classe. Par ailleurs, les fêtes sociales entourant Noël et Pâques ainsi que les cours de catéchèse seraient maintenus (*L'Acadie Nouvelle*, 22 décembre 1995 : 6).

Étonnée de cette nouvelle, entre autres en nous appuyant sur le fait que le district scolaire francophone de la région de Moncton n'offre même plus les cours de catéchèse dans les écoles depuis plusieurs années, nous avons effectué des entrevues afin d'en savoir plus long. Nous avons interviewé le président de l'AEFNB, un directeur et une directrice d'école représentant deux régions acadiennes, de même qu'un journaliste de Ra-

dio-Canada responsable du dossier. Nous avons également fouillé des documents qui se rapportent à la loi scolaire du Nouveau-Brunswick.

Plusieurs observations fort intéressantes se dégagent de notre démarche exploratoire. D'abord, les pressions auprès du Conseil scolaire numéro 9 pour cesser l'enseignement religieux pendant les heures de classe sont venues d'une minorité, acadienne, appartenant à certaines églises protestantes fondamentalistes. À cet égard, le Nouveau-Brunswick partage les tendances canadienne et québécoise de sécularisation et de pluralisme religieux (Bibby, 1987; Proulx, 1994) qui s'expriment entre autres par une chute de la pratique, une «religion à la carte» et des «transactions effectuées avec des systèmes de croyances d'autres religions» (Proulx, 1994 : 470). Les données du Recensement de 1991 nous apprennent, par exemple, que 5,3% de la population du Nouveau-Brunswick ne se réclame d'«aucune religion», comparativement à 12,3% pour le Canada (Macionis, 1994 : 480).<sup>17</sup> Ces mêmes données montrent également la place plus importante qu'occupent les dénominations fondamentalistes telles que Baptiste, Pentecôtiste et les Témoins de Jéhovah (Statistique Canada, 1991).

Dans une entrevue accordée à une journaliste de *L'Acadie Nouvelle* en avril 1993, le pasteur de l'Église chrétienne évangélique baptiste de Tracadie affirme que la conscience religieuse en Acadie est moyenâgeuse et discriminatoire. Il précise : «L'homogénéité [...] acquise donne plus de poids aux luttes pour la conquête du droit à la propriété, des droits scolaires et linguistiques, mais d'autre part, cela ne donne pas de place au pluralisme religieux qui est souvent associé à l'ennemi toujours présent, l'Anglais et le protestant». (*L'Acadie Nouvelle*, 29 avril 1993 : 10)

C'est donc au nom du pluralisme religieux que l'on revendique la cessation de l'enseignement religieux dans les écoles du district, puisqu'il s'agit d'un enseignement de la religion catholique.

Or le système n'est-il pas officiellement neutre ? «Oui», nous dit un répondant au cours d'une entrevue, «mais la loi sur la non-confessionnalité n'a jamais été respectée». En fait, nous précisons d'autres répondantes et répondants impliqués dans l'administration d'école ou de district, son application varie selon les régions et à l'intérieur d'une même région. Dans la région de Moncton, par exemple, ce sont les enseignantes et enseignants d'une école en particulier (École Saint-Henri) qui ont mené le dossier pour cesser d'offrir les cours de catéchèse pendant les heures de classe, et ce, depuis les années 1980. Or dans le même district scolaire, les enseignantes d'une petite école élémentaire sont encore invitées à dîner par le curé à la fin de l'année scolaire, «invitation très difficile à refuser», nous précise une répondante.

Quant à la position de l'AEFNB, il semble que ce soit la loi du silence qui prédomine. «Le débat n'a pas lieu», précise son porte-parole, «mais s'il avait lieu, il serait houleux». La source de ces divergences résiderait moins dans les rapports avec l'État — qui d'ailleurs sous d'autres formes

et à d'autres moments dans l'histoire acadienne s'est montré «tolérant» et accommodant — mais serait bel et bien interne à l'Association des enseignantes et enseignants francophones.

### Conclusion

Il s'agit donc d'un dossier qui, à un niveau micro-sociologique, s'avère fort révélateur de tendances sociétales plus globales. Rappelons le caractère exploratoire de notre démarche, qu'il faudrait compléter par l'étude plus approfondie de la documentation officielle émanant du ministère de l'Éducation. Une analyse pourrait révéler l'ambiguïté entourant la loi scolaire dans sa formulation même.<sup>18</sup>

Mais malgré ces limites, ce sont les enjeux de la modernité qui se dégagent de ce dossier, les enjeux de la production de l'ethnicité dans un réseau institutionnel, le secteur de l'éducation, qui doit affronter les défis posés dans une société moderne. Comme le soulignent Allain, McKee-Allain et Thériault (1993) en conclusion de leur chapitre sur la société acadienne :

L'Acadie doit apprendre à vivre avec une ethnicité qui n'a plus et n'aura plus de monopole sur l'organisation de la vie des individus et du groupe. Pourtant cela ne signifie pas l'oubli de toute référence à la tradition. C'est pourquoi, au centre de la question acadienne, réside toujours cette nécessité d'établir la jonction entre le besoin de valoriser son appartenance collective et la nécessité d'une pleine et entière participation aux valeurs et aux pratiques de la modernité. Comme on voit mal encore quelles formes organisationnelles ou communautaires pourraient réaliser cette synthèse, cette question de la modernité demeure un grand défi à une sociologie de l'Acadie. (381-382)

Ce qui se dégage de l'étude du dossier sur l'enseignement religieux dans les écoles du Nouveau-Brunswick, ce sont les éléments de diversité de la société acadienne, le pluralisme, les contradictions et les ambiguïtés qui la marquent. La sociologie de l'éducation et la sociologie des rapports de sexes en milieu minoritaire devront en tenir compte. En plus d'une étude des structures, appuyée de chiffres et de statistiques, nous proposons d'observer de plus près le processus par lequel s'articulent le travail de production de l'ethnicité en milieu scolaire et les rapports de sexes. Car au-delà du «débat qui serait houleux s'il avait lieu» auquel se référait notre répondant, la réalité acadienne offre peut-être d'autres lieux de débats que le regard sociologique féministe pourrait contribuer à démystifier. Des études de terrain, avec une approche qualitative, nous semblent ainsi prioritaires pour saisir la production de l'ethnicité et la place des femmes en milieu francophone minoritaire.

TABLEAU 1

**Répartition des enseignantes et enseignants francophones du  
Nouveau-Brunswick par poste et sexe**

<b>Par poste et sexe</b>	<b>Relevé des effectifs</b>	<b>% masculin</b>	<b>% féminin</b>
Enseignant*	7 135	30%	70%
Directeur d'école	404	77%	23%
Directeur adjoint d'école	322	68%	32%
Chef de département	278	72%	28%
Conseiller en orientation	185	56%	44%
Autre éducateur travaillant à l'école	59	24%	76%
Directeur général	18	72%	28%
Directeur général adjoint	24	83%	17%
Coordonnateur/Conseiller en pédagogie	175	49%	51%
Autre éducateur travaillant au district	65	24%	76%
<b>Total du personnel éducatif</b>	<b>8665</b>	<b>36%</b>	<b>64%</b>

Source : Données fournies par l'AEFNB, puisées dans Nouveau-Brunswick, *Profil de l'éducation 1993-94*. Les données portent sur l'année académique 1992-93.

(\*) À noter que, dans le document officiel, toutes les catégories figurent au masculin uniquement.

Notes

1. Nous remercions les lectrices et lecteurs anonymes de leurs commentaires constructifs.
2. Voir à ce sujet McKee (1995) et McKee-Allain (1991).
3. Ce questionnement plus global est bien présenté dans le numéro thématique de la revue *Sociologie et sociétés* (1994) qui porte sur «Les francophonies nord-américaines».
4. Dans un article récent, Thériault (1994) distingue les concepts d'ethnie et de nation par l'absence ou la présence d'historicité, en précisant qu'entre les deux, «il existe un vaste champ peuplé de groupes nationalitaires [...]» (22). Notre définition de la production de l'ethnicité se démarque quelque peu de cette conception puisque nous y reconnaissons l'historicité, mais à l'instar de Juteau-Lee (1983b) et Juteau (1994), nous ajoutons la présence ou non d'un projet politique prédominant comme élément clé.
5. Ces concepts se réfèrent aux travaux de Breton (1964, 1974 et 1984).
6. En traitant de ces agents qui font une réinterprétation historique sélective par laquelle se transforme l'identité collective, Lapierre (1984) inclut l'élite, les poètes, écrivains, historiens, ethnologues et sociologues (204-205).
7. En introduisant ce concept en 1983, Juteau-Lee innovait puisqu'elle proposait une analyse fondée sur les processus de travail. Comme le souligne Maroney (1992 : 12), la contribution féministe a été de considérer ce travail domestique — dont la transmission d'un contenu ethnique ou culturel — comme du véritable travail.
8. L'italique est de nous.
9. Et d'où l'importance de ne pas conclure à la non pertinence du concept de production de l'ethnicité parce que trop essentialiste (voir à ce sujet Cardinal, 1994). Il est très important de l'aborder comme processus de travail, articulé dans un contexte de création.
10. C'est le cas notamment du bilan proposé par Roy (1978, 1981).
11. Contrairement à la croyance populaire, cette loi ne traitait pas de la langue d'enseignement, mais bien de la professionnalité de l'école publique. Voir Hody (1964) et Toner (1967).
12. En ce qui a trait au secteur de l'enseignement, les communautés religieuses de femmes ont assumé, jusqu'aux années 1960, 76% des collèges et couvents, et représenté 69% du total des communautés religieuses dans le secteur public (McKee, 1995 : 183-185).

13. Les rivalités régionales sont omniprésentes au sein de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, où l'on retrouve trois grandes régions souvent en concurrence, le Nord-Ouest, le Nord-Est et le Sud-Est (voir McKee, 1995).

14. Voir également le bilan des périodes caractérisant la société acadienne globale dans Allain, McKee-Allain et Thériault (1993).

15. Ces données, fournies par l'AEFNB (voir note suivante), portent sur l'année académique 1992-93. Au moment de la rédaction de cet article (fin 1995), les médias font part de changements qui seraient annoncés prochainement par le ministre de l'Éducation, dans le sens d'une structure fortement centralisée à Fredericton.

16. La NBTA est la New Brunswick Teacher's Association; l'AEFNB est l'Association des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick.

17. Cette proportion est de 3,8% au Québec et varie entre 1,6% (Terre-Neuve) et 33,7% (Yukon).

18. Ainsi, on peut lire dans un document du ministère de l'Éducation qui traite de la loi scolaire sanctionnée le 20 juin 1990 le passage suivant : «Malgré l'article 78, où il est stipulé que toutes les écoles régies par la présente loi doivent être non confessionnelles, la Loi s'inspire principalement de la morale chrétienne» (Ministère de l'Éducation, 1993 : 3).

### Bibliographie

Allain, G., I. McKee-Allain et J.Y. Thériault (1993), «La société acadienne : lectures et conjonctures», dans *L'Acadie des Maritimes*, s. la direction de J. Daigle, Moncton, Chaire d'études acadiennes.

Bibby, R. (1987), *Fragmented Gods : the Poverty and Potential of Religion in Canada*, Toronto, Irwin.

Boudreau, F. et G. M. Nielsen (1994), «Les francophonies nord-américaines», *Sociologie et sociétés*, XXVI, 1.

Breton, R. (1964), «Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants», *American Journal of Sociology*, LXX, 2.

Breton, R. (1974), *Types of Ethnic Diversity in Canadian Society*, présentation au 8<sup>e</sup> congrès international de l'International Sociological Association, Toronto.



Breton, R. (1984), «Les institutions et les réseaux d'organisations des communautés ethnoculturelles», *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec*, [s.l.].

Cardinal, L., dir. (1993), *Une langue qui pense - La recherche en milieu minoritaire francophone*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

Cardinal, L. (1994), «Ruptures et fragmentations de l'identité francophone en milieu minoritaire; un bilan critique», *Sociologie et sociétés*, XXVI, 1.

Couturier-Leblanc, G., A. Godin et A. Renaud (1993), «L'enseignement français dans les Maritimes, 1604-1992», dans *L'Acadie des Maritimes*, s. la direction de J. Daigle, Moncton, Chaire d'études acadiennes.

Hody, M.H. (1964), *The Development of the Bilingual Schools in New Brunswick*, thèse de doctorat en éducation, Toronto, University of Toronto.

Juteau, D. (1994a), *Bringing Ethnicity Back In : Pluralist Models of Nationhood*, présentation aux réunions de l'International Sociological Association, Bielefeld.

Juteau-Lee, D. (1983a), «Présentation : Les autres «ethniques»», *Sociologie et sociétés*, XV, 2.

Juteau-Lee, D. (1983b), «La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal», *Sociologie et sociétés*, XV, 2.

Lapierre, J.-W. (1984), «L'identité collective, objet paradoxal : d'où nous vient-il ?», *Recherches sociologiques*, XV, 2/3.

Macionis, J., J. Nancarrow Clarke et L. Gerber (1994), *Sociology*, édition canadienne, Scarborough, Prentice Hall Canada Inc.

Maroney, H. J. (1992), ««Who has the baby ?»[...]», *Studies in Political Economy*, 39.

McKee, I. (1995), *Rapports ethniques et rapports de sexes en Acadie : les communautés religieuses de femmes et leurs collèges classiques*, thèse de doctorat en sociologie, Université de Montréal.

McKee-Allain, I. (1991), «La place des communautés religieuses de femmes dans le système d'éducation du Nouveau-Brunswick : un bilan socio-historique», *Éducation et francophonie*, XIX, 3.

McKee-Allain, I. (1993), «Questionnement féministe en milieu minoritaire : des pistes offertes par l'étude des collèges classiques féminins», dans *Une langue qui pense - La recherche en milieu minoritaire francophone*, s. la direction de L. Cardinal, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

Ministère de l'Éducation (1993), *La question de la confessionnalité dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick : un guide pour le personnel scolaire*, Direction des programmes, Fredericton.

Proulx, J.-P. (1994), «Les écoles publiques non confessionnelles du Québec : cas d'espèce ou voie d'avenir ?», *Revue des sciences de l'éducation*, XX, 3.

Roy, M. (1978), *L'Acadie perdue*, Montréal, Québec/Amérique.

Roy, M. (1981), *L'Acadie des origines à nos jours*, Montréal, Québec/Amérique.

Statistique Canada (1991), *Recensement du Canada de 1991*, Tableau 7, Catalogue 93-319.

Thériault, J.Y. (1994), «Entre la nation et l'ethnie. Sociologie, société et communautés minoritaires francophones», *Sociologie et sociétés*, XXVI, 1.

Toner, P. (1967), *The New Brunswick Separate School Issue — 1864-1876*, thèse de maîtrise en histoire, Fredericton, University of New Brunswick.

Yuval-Davis, N. et F. Anthias, dir. (1989), *Woman-Nation-State*, London, Mac-Millan.

*This page intentionally left blank*

***LA FORMATION ET L'ÉDUCATION***

*This page intentionally left blank*

*DILEMME DES FEMMES FRANCOPHONES DE  
MINORITÉ VISIBLE :  
INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL  
DANS UNE SOCIÉTÉ ONTARIENNE  
PLURALISTE NON DÉFINIE*

---

**Problématique**

La politique d'immigration du Canada a généré, vers 1967, une recrudescence non seulement d'immigrants traditionnels de souche européenne mais aussi d'immigrants venant d'Asie, d'Afrique et des Antilles. Ces nouveaux immigrants se sont établis principalement dans les centres urbains. Selon le recensement de 1992 de Statistique Canada, leur nombre s'élève à 191 015, dont 55 % (soit 104 315), ont choisi l'Ontario.

Or, lorsqu'on parle d'immigrants dans certaines compilations statistiques, la distinction de sexes n'y figure pas toujours. Alors que fleurissent les politiques d'équité, l'impact de celles-ci n'a pas encore atteint de façon systématique certaines données statistiques (Immigration and Refugee Board, 1994). Toutefois, la présence des femmes immigrantes au Canada est indéniable et l'examen des données sur les pays d'origine des nouveaux immigrants révèle de toute évidence que des femmes immigrantes francophones font partie de la société ontarienne (Ministère des Affaires civiles, 1989).

Cette société a d'ailleurs été décrite dans bien des documents gouvernementaux comme étant pluraliste (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1988). Toutefois, ce pluralisme n'a pas encore été défini comme étant englobant et essentiel au développement de la société ontarienne. C'est sous la pression des parents et des groupes communautaires que le ministère de l'Éducation et de la Formation a élaboré en 1993 une politique d'équité et d'antiracisme qui devait amorcer une réflexion approfondie sur le pluralisme. Les progrès réalisés dans le domaine de l'équité sont minimes et il existe souvent un fossé entre les principes énoncés et l'implantation des politiques (Rezai-Rashti, 1995). Juteau (1994) affirme qu'un consensus a été établi dans les sociétés libérales de type démocratique par rapport à l'égalité et la reconnaissance d'un certain pluralisme. Elle précise

cependant qu'au-delà de ce point d'entente, il y a désaccords, litiges et déchirements sur la nature du pluralisme et des droits sociaux à articuler et à adapter.

Comme le confirme le document du gouvernement fédéral *Inscrire le multiculturalisme dans le courant canadien : les défis et les promesses* (1983), les groupes minoritaires — parmi lesquels se retrouvent entre autres des Asiatiques et des Noirs — doivent lutter sans cesse pour acquérir le droit d'être traités comme les autres. Que ce soit par les juges, les policiers, les enseignantes, les employeurs, les propriétaires, les voisins ou les passagers des autobus et du métro, les groupes minoritaires font face à des difficultés d'intégration.

Si c'est la réalité vécue par les groupes minoritaires (Meintel, 1991), on peut d'ores et déjà spéculer sur le dilemme des femmes francophones de minorité visible qui devront s'intégrer, d'une part à un marché du travail dont la langue dominante est l'anglais, et d'autre part assumer leurs responsabilités familiales dans une société pluraliste non définie. Des recherches se sont penchées sur la problématique des femmes immigrantes en Ontario sans pour autant s'attarder au dilemme des immigrantes francophones de minorité visible (Rafiq, 1992; Estable et Meyer, 1989; Scane et Holt, 1988; Das Gupta, 1986). Aussi, les questions relatives à la situation de ces femmes n'ont pas encore fait l'objet de recherches exhaustives.

Dans cet article, nous aborderons principalement les questions relatives à la situation des femmes francophones de minorité visible qui sont arrivées en Ontario au cours de la dernière décennie, soit comme immigrantes indépendantes, réfugiées ou à travers les programmes de parrainage. Pour tenter d'identifier quelques pistes d'intégration du marché du travail pour les femmes francophones de minorité visible, nous étudierons certains aspects de leur réalité quotidienne ainsi que ceux du marché du travail.

### **Situation des femmes francophones de minorité visible**

#### *Leur milieu de vie*

Les femmes francophones de minorité visible qui ont immigré au Canada se retrouvent dans un milieu surtout urbain où prévaut l'anonymat. Beaucoup de ces femmes constituent d'ailleurs le noyau de la cellule familiale dans son entité, c'est-à-dire qu'elles doivent fournir les soutiens affectif, social et économique. Elles sont confrontées parfois à des problèmes de violence et d'abus de pouvoir, et quand elles ne travaillent pas à l'extérieur du foyer, elles se retrouvent dans des situations de dépendance extrême (Boyd, 1989). Elles ignorent très souvent l'existence de ressources auxquelles elles auraient accès, et du fait qu'elles vivent en Ontario où la langue dominante est l'anglais, elles se trouvent doublement isolées.

Face à leur propre communauté, il y a des réalités culturelles auxquelles elles doivent adhérer, et c'est parfois leur seul point de contact

avec le monde extérieur. Pour elles, le marché du travail au Canada, s'il existe, est surtout relié aux secteurs précaires comme les emplois domestiques et les manufactures (Arat-Koc, 1989). Souvent, l'incapacité de fonctionner dans l'une des langues officielles devient un handicap majeur. Car, il est à noter que de plus en plus dans les pays dits francophones, la langue d'enseignement est autre que le français ou l'anglais.

### *Leurs possibilités d'emploi*

Plusieurs études, dont celles de Boucher (1989) et de Daviau (1985), font état des facteurs qui facilitent l'intégration au marché du travail au Canada. Elles citent en priorité les facteurs qui sont reliés au niveau d'alphabétisation en français ou en anglais, le niveau d'alphabétisation dans sa propre langue et le degré de scolarité.

Des femmes francophones de minorité visible qui ont reçu une formation et ont occupé des emplois dans leurs pays d'origine, trouvent rarement des postes reliés à leurs qualifications et à leur expérience après avoir immigré. Des emplois traditionnellement féminins comme les soins de santé, le travail de bureau et l'enseignement — emplois qui requièrent une bonne connaissance de la langue — ne leur sont pas accessibles. Même si elles ont une connaissance de la langue, l'expérience canadienne est encore demandée. Dans bien des cas, elles n'arrivent même pas à obtenir une entrevue (Jean-Baptiste, 1995). Pour ce groupe, aussi bien que pour celles qui n'ont pas une formation scolaire adéquate et qui ont de faibles niveaux d'alphabétisation, les emplois sectaires demeurent la porte d'intégration au marché du travail.

Ainsi, si la tendance se maintient, les femmes francophones de minorité visible seront cantonnées dans des secteurs du marché du travail où elles n'ont pas besoin de parfaire leurs connaissances et développer d'autres habiletés. Pourtant, même si elles sont occupées à lutter pour les vivres et le logement, elles désirent profondément apporter des changements à leur vie. Elles ont immigré avec des rêves de «lendemains d'autonomie» et l'espoir d'une amélioration de leur situation économique, soit à une participation à un secteur du marché plus productif.

## **Situation du marché du travail en Ontario**

### *Les mutations du marché*

L'économie de l'Ontario est devenue particulièrement vulnérable en raison de la pleine maturité de son secteur manufacturier et de la prépondérance d'usines filiales. L'ampleur et la rapidité des transformations dans les modes de production créent une conscience plus aiguë de la nécessité d'une éducation. Et les problèmes sont d'autant plus difficiles à résoudre par un travailleur qui est moins instruit (Baldwin et Gorecki, 1989).



Les femmes représentent un groupe soumis à plus de risques dans ce processus d'adaptation. Le chômage est d'ailleurs plus élevé chez les femmes que chez les hommes, et elles travaillent plus souvent dans des industries où les salaires sont peu élevés, où le travail à temps partiel prédomine et où les employeurs sont vulnérables. Les développements technologiques et scientifiques ont provoqué une mutation fondamentale dans les qualités requises des travailleuses (Garnett et Wannel, 1987). C'est à se demander comment un marché du travail déjà difficile d'accès aux femmes peut intégrer d'autres femmes qui sont de minorité visible et francophones. Pour certaines de ces immigrantes, il s'agit non seulement d'apprendre à lire et à écrire en français et en anglais, mais aussi d'acquérir très vite les aptitudes requises pour s'intégrer à un marché du travail changeant et évolutif. Aussi, pour accéder à ce marché, ces femmes devront recevoir une formation adéquate qui faciliterait la transition.

### *Les programmes de formation*

Il existe en Ontario de nombreux organismes dont les comités communautaires de formation industrielle, les comités fédéraux d'aide au développement des collectivités, les conseils consultatifs locaux chargés d'aviser les Centres d'emploi du Canada et, à l'intérieur des collèges, un important réseau de comités locaux consultatifs sur les programmes offerts. Les bureaux de consultation en formation professionnelle et les centres de consultation pullulent en Ontario. Mais, étant donné la multidisciplinarité des programmes de formation offerts, il est très difficile de s'y retrouver (Breton et Valentine, 1981), et les points d'accès et les conditions d'admissibilité sont complexes (Conseil économique, 1990).

### **Les obstacles à franchir**

Dans le cas des femmes francophones de minorité visible, à cette complexité d'accès à une formation qui faciliterait l'intégration au marché du travail, s'ajoute celle du système de parrainage des politiques de l'immigration canadienne. En effet, la plupart des femmes qui immigreront le font comme épouses, arrivant pour rejoindre leur mari déjà établi en Ontario. Pour ces femmes, puisqu'elles sont parrainées, l'accès à la plupart des formes d'assistance sociale — incluant l'apprentissage de la langue et la formation — est interdit (Boyd, 1990). Les seuls programmes auxquels elles ont droit sont les programmes spéciaux pour les réfugiées et quelques programmes pour les femmes immigrantes indépendantes dont les listes d'attente sont très longues (Rockhill et Tomic, 1992).

Pour relever le défi de l'intégration à un marché du travail évolutif, tout en assumant leurs responsabilités familiales et autres, les femmes francophones de minorité visible devront se renseigner et confronter des barrières systémiques de sexisme dans des milieux où les groupes franco-

phones sont déjà en butte à d'autres préjugés linguistiques et culturels (Romberg, 1994). De plus en plus, le marché du travail requiert des compétences très diversifiées, d'où l'importance pour ces femmes d'acquiescer une formation professionnelle ou d'avoir accès à des ressources.

### **Pistes qui pourraient aider à l'intégration des femmes francophones de minorité visible au marché du travail**

En constatant la pénurie de services offerts et de ressources disponibles, il devient primordial que des mécanismes soient mis en place pour une restructuration. Ainsi, les maigres ressources disponibles pourraient être redistribuées en accentuant l'objectif d'intégration au marché du travail des travailleuses. À ce chapitre, les femmes francophones de minorité visible, déjà défavorisées par la langue dans une société pluraliste non définie, pourraient espérer trouver les ressources leur permettant de s'intégrer à un marché du travail pour développer ainsi leur potentiel.

Il n'y a pas de façon universelle de répondre aux besoins de ces femmes, mais c'est en les écoutant qu'on trouvera des solutions, car en tant que femmes, se frayer un chemin dans un nouveau pays est une tâche difficile. Une formation d'intégration au marché du travail devra considérer non seulement la femme francophone de minorité visible, mais aussi les composantes de son noyau familial.

Bien que la majorité de ces femmes soient arrivées au Canada sous le système de parrainage, il y a aussi des catégories d'immigrantes indépendantes. Ainsi, pour mettre en place un programme efficace d'intégration au travail, il faudra tenir compte du statut antérieur et des situations d'immigrantes des femmes dont certaines sont arrivées au Canada comme réfugiées avec leur époux et attendent un appel; ou sont parrainées par leur époux et arrivent avec les enfants; ou arrivent au Canada sans leur époux et devront le parrainer; ou arrivent sans les enfants; ou enfin, arrivent seules comme immigrantes indépendantes ou comme gouvernantes.

L'intégration au marché du travail doit passer à travers une formation professionnelle adéquate qui tient compte des composantes du noyau familial, puisque ces femmes immigrantes sont responsables du maintien de l'unité familiale. Pour certaines, les services de garderie demeurent une composante essentielle de l'aide à fournir pour l'intégration au marché du travail. Ces femmes ont besoin de se sentir respectées, d'être en contrôle des choix et des décisions à prendre pour elles et pour leur famille.

De plus, pour ces femmes, la communauté composée de réseaux et de liens créés par des identités communes représente souvent l'élément essentiel de leur univers (Romberg, 1994). Elle constitue pour elles le groupe d'entraide, l'espace de vie quotidienne où on peut y mettre aussi bien des pratiques de survie mais aussi des pratiques de prise en charge. Il existe une volonté croissante des femmes immigrantes francophones d'exercer

leur rôle de citoyennes et un remarquable potentiel de solidarité communautaire.

Un mouvement communautaire pour les femmes francophones de minorité visible devra prendre en considération les besoins individuels et les possibilités de croissance. La culture organisationnelle de cette communauté sera fondée sur des valeurs qui s'apparentent à la culture de ces femmes et sur un projet de transformation personnelle et sociale pour l'intégration au marché du travail.

Une collaboration étroite entre la communauté et les secteurs privé et public permettra de mettre en place un modèle d'approche d'intégration (Moussa, 1994) où se côtoient un programme d'aménagement linguistique — dont l'enseignement du français et de l'anglais, des sessions de préparation au marché du travail selon les attentes réalistes du marché, un support psychologique et culturel, et des sessions d'orientation vers les centres de formation. Un tel modèle pourrait se réaliser s'il existe une volonté de la société ontarienne de devenir pluraliste et d'aider ainsi les femmes de minorité visible à résoudre le dilemme de leur intégration au marché du travail.

### *Bibliographie*

Arat-Koc, Sedef (1989), «In the Privacy of Our Own Home : Foreign Domestic Workers as Solution to the Crisis in the Domestic Sphere in Canada», *Studies in Political Economy*.

Baldwin, John et Paul Gorecki (1989), *Aspects de l'évolution du marché du travail au Canada : mutations intersectorielles et roulement de la main-d'oeuvre*, Ottawa, Statistique Canada.

Boucher, Andrée (1989), *L'analphabétisme et l'alphabétisation chez les francophones au Canada : un premier tour d'horizon révélateur*. Montréal, Institut canadien d'éducation des adultes en collaboration avec la Fédération des Francophones Hors Québec.

Boyd, Monica (1989), «Immigration, Income Security Programs and Social Policy Issues», dans *Policy Forum on the Role of Immigration in Canada's Future*, s. la direction de Charles M. Beach et Alan G. Green, Kingston, Queen's University, John Deutsch Institute for the Study of Economic Policy.

Boyd, Monica (1990), «Immigrant women : Language, socioeconomics, inequalities and policy issues», dans *Ethnic Demographic : Canadian Immigrant Racial and Cultural Variations*, s. la direction de S. Haly, F. Trovato et L. Driedger, Ottawa, Carleton University Press.

DILEMME DES FEMMES FRANCOPHONES DE MINORITÉ VISIBLE

Breton, R. et V. Valentine (1981), *Les frontières culturelles et la cohésion du Canada*, Montréal, Institut de recherches physiques.

Conseil économique du Canada (1990), *L'emploi au futur : tertiarisation et polarisation*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada.

Das Gupta, Tania (1986), *Learning From Our History. Community Development of Immigrant Women in Ontario*, Toronto, Cross Cultural Communication Centre.

Daviau, Lise (1985), *Une approche globale à l'alphabétisation : réflexion critique*, Ottawa, La magie des lettres.

Direction du multiculturalisme, *Inscrire le multiculturalisme dans le courant canadien : les défis et les promesses* (rapport du congrès de réflexion d'octobre 1983), Ottawa, Comité pour l'avenir de l'éducation multiculturelle au Canada.

Estable, Alma et Michthild Meyer (1989), *A discussion Paper on Settlement Needs of Immigrant Women in Ontario*, Ottawa, Immigrant Settlement and Adaptation Program.

Garnett, Picot et Ted Wannell (1987), *Perte d'un emploi et adaptation au marché du travail dans l'économie canadienne*, Ottawa, Statistique Canada.

Immigration and Refugee Board (1994), communiqué de presse, Ottawa.

Jean-Baptiste, Jacqueline (1995), *Une étude de besoins des femmes noires francophones de la communauté urbaine de Toronto*, Toronto, Réseau des femmes noires francophones.

Juteau, Danielle (1994), «Multiples francophonies minoritaires : multiples citoyennetés», *Sociologie et sociétés*, XXVI, 1.

Kapsalis, Constantine (1993), «Employee training in Canada : Reassessing the evidence», *Canadian Business Economics*, 1, 4.

Meintel, Deirdre (1991), «Qu'est-ce qu'une minorité ?», *Le courrier de l'Unesco*, juin 1993.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (1988), *L'équité raciale : rapport sur l'équité raciale et ethnoculturelle* (vidéocassette), Toronto, Focus Production.

Ministère de l'Éducation et de la Formation (1993), *Vers une nouvelle optique, Guide sur l'éducation en matière d'antiracisme et d'équité ethnoculturelle*, Toronto.

Ministère d'État au Multiculturalisme (1978), *Multi-culturalisme et le gouvernement du Canada*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada.

Ministère des affaires civiques (1989), «Statistiques sur l'immigration», *Immigrants admis en Ontario*, Toronto.

Moussa, Helene (1994), «Sowing new foundations : Refugee and immigrant women and support groups», *Refuge*, 13, 9.

Ng, Winnie, Pramila Agarwal et Brenda Wall (1988), «Breaking Chains : Immigrant Women Workers and Literacy», *Canadian Woman Studies/les cahiers de la femme*, 9, 3-4, Toronto, York University.

Parent, Jocelyne (1987), *Analphabétisme et alphabétisation*, rapport de recherche, Toronto, TV Ontario.

Rafiq, Fauzia (1992), *Developing an Antiracism Action Plan : A Handbook for Working in Service Organizations of Metropolitan Toronto*, Toronto, Women Working with Immigrant Women et Cross Cultural Communication Centre.

Rezai-Rashti, Goli (1995), «Multicultural Education, Anti-Racist Education and Critical Pedagogy : Reflections on Everyday Practice», dans *Anti-Racism, Feminism, and Critical Approaches to Education*, s. la direction de Roxanna Ng, Pat Staton et Joyce Scane, Toronto, OISE Press.

Rockhill, Kathleen et Patricia Tomic (1992), «There is a connection : racism, hetero/sexism and access to ESL», *Canadian Woman Studies/les cahiers de la femme*, 14, 2.

Romberg, Perry (1994), «Service delivery to refugees and immigrants : Toward an integrated approach», *Refuge*, 13, 9.

Scane, Joyce et Marjatta Holt (1988), *Immigrant Women : Their Untold History*, Toronto, OISE Press.

Secrétariat d'État du Canada (1987), *Multiculturalisme*, Ottawa.

Short, J. (1989), *The Humane City*, London, Basil Blackwell.

Statistics Canada (1993), «Population Projections of Ethnic Groups in Canada to the Year 2016», *Teega Research, Statistical Supplement*, Catalogues 93-315 et 94-237.

Denise Lemire

---

*LA FORMATION ET L'ADAPTATION  
DE LA MAIN-D'OEUVRE  
CHEZ LES FRANCO-ONTARIENNES :  
BARRIÈRES ET OBSTACLES À SURMONTER*

---

La formation, n'est-ce pas un terme qui se prête à toutes les sauces par les temps qui courent ? Depuis les dernières crises économiques, les gouvernements ont comme dossiers prioritaires la formation plutôt que la création d'emplois. Ils ne peuvent s'imaginer que même si on participe à des programmes de formation, cela ne constitue pas une potion magique; ce n'est pas une garantie qu'on trouvera nécessairement un travail et de plus, un travail bien rémunéré avec de bonnes conditions.

Beaucoup de programmes de formation et de perfectionnement existent présentement en Ontario. Cependant, il y a une grande confusion vis-à-vis de ces programmes, car les services sont offerts par plusieurs organismes, notamment différents niveaux de gouvernements, les collèges communautaires, les conseils scolaires, les écoles de formation professionnelle, les organismes communautaires, le secteur privé et autres. À la suite de la mise sur pied du Conseil de formation et d'adaptation de la main d'oeuvre (COFAM)<sup>1</sup>, la confusion règne-t-elle toujours ? Dans ce dossier, la Table féministe francophone de concertation provinciale a voulu savoir si la participation des femmes francophones à ces programmes était adéquate. A-t-on aidé les travailleuses francophones à se recycler ? Combien de femmes francophones a-t-on pu placer auprès d'employeurs ? Combien de jeunes femmes francophones ont été touchées par les programmes du COFAM ?

Cet article découle d'une étude réalisée de janvier à juin 1994 pour la Table féministe de concertation provinciale.<sup>2</sup> Tout d'abord, nous présentons certaines raisons pour lesquelles les femmes retournent aux études ou en formation. Puis, à la suite de la méthodologie, le COFAM est décrit brièvement. Finalement, quelques barrières et obstacles à la formation chez les femmes sont discutés.

### **Barrières et obstacles au retour aux études ou en formation**

Dans une étude québécoise récente, Guindon (1995) explique les motifs qui incitent les femmes à retourner aux études ou à s'inscrire à un programme de formation. Ils sont d'ordre professionnel (avoir une promotion), personnel (détenir un diplôme plus élevé) et d'ordre familial (incitation du conjoint ou de la conjointe). Les personnes qui prennent une initiative font face à bon nombre de barrières ou d'obstacles.

Toujours selon Guindon, les effets du retour aux études sur la vie des femmes peuvent se retrouver dans trois catégories : le cadre institutionnel, la situation familiale et le contexte psychologique de la femme. L'une des difficultés rencontrées est l'accessibilité aux services, ceci non seulement pour les femmes mais aussi pour les hommes :

[...] les divers services administratifs responsables de l'admission et de l'inscription, de l'information sur les prêts et bourses, de l'aide à la recherche d'un emploi ou de l'attribution de locaux pour l'étude sont d'abord conçus en fonction de la population poursuivant des études le jour et à temps plein, d'où le manque d'adaptation de ces services aux besoins des adultes et leur accessibilité souvent réduite pour cette clientèle. (Guindon, 1995 : 5)

La situation familiale est un facteur important qui influence le choix d'une femme qui veut retourner aux études ou en formation. En effet, la femme se retrouve souvent devant une triple obligation : «...assurer la garde des enfants pendant les périodes de cours ou d'activités reliées aux études, assurer le ravitaillement familial en vivres et effectuer les démarches administratives indispensables à l'organisation familiale.» (Guindon, 1995 : 10)

Le conjoint peut être favorable ou peut être en désaccord avec ce retour aux études. Les enfants peuvent être enthousiasmés au début, mais vite réaliser que leur mère est moins disponible qu'auparavant. Un appui continu des membres de la famille s'avère important pour le bien-être de la femme; elle peut même diminuer l'incidence de dépression chez celle-ci (Guindon, 1995 : 15).

Les femmes qui retournent aux études ont généralement tendance à avoir une hantise de l'échec, à douter de leurs capacités intellectuelles, à être stressées et même angoissées avant un examen, mais en même temps elles «...enregistrent en moyenne des notes supérieures à celles des élèves ayant poursuivi sans interruption leur cheminement scolaire.» (Guindon, 1995 : 14).

En général, durant la poursuite des études ou de la formation, on constate chez les femmes «...l'accroissement de l'estime de soi, l'améliora-

tion de la perception de soi, l'augmentation de la confiance en soi, le sentiment de bien-être résultant d'une meilleure maîtrise de sa vie, la revalorisation de soi, la découverte de sa véritable personnalité ou de son identité.» (Guindon, 1995 : 15)

Un tel retour aux études peut entraîner des répercussions au niveau du travail. Par exemple, un employeur peut ne pas être favorable à ceci car il craint de voir cette personne abandonner son poste à la fin de ses études; il peut donc lui rendre la vie difficile. Ses collègues de travail peuvent faire preuve de mesquinerie. Elle peut aussi perdre ses amis, n'ayant plus le temps d'entretenir ses amitiés.

Cette recherche par Guindon n'est qu'un très bref survol des barrières et obstacles rencontrés par les femmes qui décident de poursuivre leurs études ou leur formation. L'étude commandée par la Table féministe en démontre d'autres.

### Méthodologie

Une étude, réalisée de janvier à juin 1994 par la firme Beaulieu et Lemire Consultation, Recherche et Formation inc. pour la Table féministe francophone de concertation provinciale, avait comme but de vérifier si les programmes du COFAM répondent aux besoins des femmes qui veulent obtenir leur autonomie financière en s'inscrivant à des sessions de formation et ainsi jouer un rôle dans l'économie, et aussi d'identifier les obstacles et barrières auxquels les femmes francophones en Ontario font face.

Cette étude devait être quantitative. Les données ont été difficiles à obtenir sinon impossibles. Généralement, il y avait une quasi-totale absence de statistiques et de documents de travail. Dans plusieurs cas, les fonctionnaires reconnaissaient les limites des programmes; par exemple, un fonctionnaire a indiqué qu'il serait trop onéreux d'établir des statistiques pour chaque projet financé par les programmes.

La méthodologie utilisée consistait en une revue de la littérature, en communications téléphoniques ou en entrevues face à face avec les principaux intervenants et intervenantes des programmes du COFAM. Ces mécanismes ont été choisis à cause des limites financières du projet, qui ne permettaient pas d'effectuer un sondage ou d'organiser un «groupe focus» auprès des utilisatrices des divers programmes. Cette étude aborde uniquement les perceptions des intervenantes et intervenants, comme fonctionnaires ou comme bénévoles au sein des conseils d'administration dans le domaine de la formation et de l'adaptation de la main-d'oeuvre.



### Conseil ontarien de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre (COFAM)

Le COFAM est le premier organisme en Amérique du Nord «...à utiliser une approche basée sur les besoins pour assurer la mise en valeur de la main-d'oeuvre afin que tous les Ontariens puissent en bénéficier.» (COFAM, 1994b : 1) En juillet 1993, le projet de loi relatif à la création du COFAM était adopté à l'Assemblée législative. Cette initiative historique s'inscrit dans le cadre d'une politique industrielle ontarienne à long terme.

Essentiellement, le COFAM doit s'assurer du développement d'une main-d'oeuvre compétente et souple, afin d'accroître la compétitivité et améliorer la vie des travailleuses et travailleurs.

Cet organisme indépendant et autonome reçoit des directives générales du gouvernement par l'intermédiaire d'un ministre responsable, soit le ministre de l'Éducation et de la Formation. Les pouvoirs et responsabilités sont partagés par le gouvernement et les personnes qui sont les mieux placées pour connaître les besoins : représentants du patronat, les travailleuses et travailleurs, les éducatrices et éducateurs/formatrices et formateurs, les femmes, les membres des minorités raciales, les personnes handicapées, les francophones et les autochtones.

L'organisme a été mis en place pour répondre aux objectifs suivants : réduire les chevauchements et les lacunes entre les programmes et les services, ainsi qu'améliorer les liens entre eux; augmenter l'investissement du patronat dans la formation en milieu de travail; augmenter l'importance du rôle des programmes d'apprentissage comme les liens entre l'école et le milieu du travail; offrir des données plus exhaustives sur le marché du travail, en termes d'aptitudes et de ressources requises; évaluer les programmes pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins de toutes les Ontariennes et de tous les Ontariens; faciliter l'accès pour toutes et tous à la formation et aux programmes/services d'adaptation, en répondant mieux aux besoins culturels, socio-économiques et physiques. (COFAM, 1993 : 2)

Il a été difficile d'obtenir des données quantitatives. L'Office des Affaires francophones a travaillé sur ce dossier en 1993 et a confirmé les difficultés à obtenir des données sur les francophones. Cependant, durant les réunions publiques de consultation sur les commissions locales qui se sont déroulées au cours des mois d'avril et mai 1992, certains éléments ont été soulevés par divers groupes de femmes (Comité de consultation sur les commissions locales, 1992). Les femmes veulent une formation, à la fois accessible et pertinente, qui les aiderait à échapper aux emplois n'offrant aucune possibilité de carrière. Elles déplorent le fait que l'éducation et la formation reçues à l'étranger ne sont pas reconnues au Canada et en Ontario. Les femmes veulent un accès à des fonds supplémentaires pour assurer des services de soutien à toutes les personnes qui

en ont besoin (par exemple : soutien du revenu, garde d'enfants, transport, mesures d'adaptation pour les personnes handicapées). Les femmes ont souligné l'importance de la formation «des aptitudes de base» et pas seulement la formation professionnelle. Elles voudraient que la formation comprenne : services d'orientation, évaluation de la formation antérieure, évaluation des besoins, planification de carrière, apprentissage des aptitudes nécessaires à la vie quotidienne, programmes d'intervention et de préparation à la formation, programmes d'alphabétisation et d'apprentissage du calcul, cours d'anglais langue seconde et de français langue seconde, cours d'éducation de base, programmes de perfectionnement professionnel à long terme, cours préparatoires à l'apprentissage et à la formation dans un métier.

Outre les spécificités des femmes, les disparités régionales ont aussi été abordées. Les besoins ne sont pas les mêmes dans les communautés urbaines que dans les petites collectivités rurales. Les groupes du Nord ont indiqué une préférence pour la formation à distance, les téléconférences et les téléphones vidés afin d'accroître l'accessibilité à la formation.

Aussi, lors de ces mêmes rencontres publiques, les francophones ont brossé un tableau de leurs difficultés socio-économiques : taux élevés d'analphabétisme, d'abandon scolaire, de bénéficiaires de l'aide sociale et d'assimilation; ils ont déploré le nombre insuffisant d'établissements francophones — par exemple, seulement 70 des 350 programmes d'études collégiales communautaires et 13 des 600 programmes d'apprentissage sont offerts en français en Ontario (CCCL : 23). Afin de répondre à leurs besoins, les francophones exigent «la gestion de la formation professionnelle par et pour les francophones» (CCCL : 23).

Il faut aussi se rappeler que ces programmes sont souvent destinés aux femmes qui rencontrent habituellement des obstacles dans leurs démarches. Il y a peu de courtiers de langue française. Il est à noter qu'il y a seulement un collège communautaire de langue française en Ontario, la Cité collégiale; deux autres collèges, un dans le Nord et un autre dans le Sud, sont en développement.

Selon certaines personnes interviewées pour cette étude, il y a plusieurs obstacles ou barrières à la participation des femmes francophones dans les programmes du COFAM. L'information sur tous les programmes de formation peut ne pas se rendre chez toutes les femmes francophones de l'Ontario. Aussi, les programmes auxquels elles désirent participer ne sont pas nécessairement offerts en français dans leur localité. Elles ne connaissent pas les endroits où aller chercher du counselling ou une orientation au travail. Il y a une lacune au niveau des programmes du genre «Retour au travail». De plus, les conseillères et conseillers en formation peuvent sélectionner ou biaiser l'information; par exemple, une personne qui croit que certains métiers sont trop difficiles pour les femmes pourrait ne pas mentionner cette option à ses clientes. Les placements peuvent être inadéquats et sans aucun rapport avec la

formation et les besoins du marché du travail. Les femmes n'ont peut-être pas la préparation, la formation de base pour participer aux divers programmes de formation. Par exemple, une femme analphabète qui désire participer à un programme d'emploi pour les bénéficiaires de l'aide sociale risque de rencontrer certaines difficultés; pourra-t-elle obtenir un poste n'exigeant pas une connaissance de la lecture et de l'écriture ? Les programmes sont perçus comme étant axés sur les hommes et ne semblent pas avoir de possibilité d'accommodement pour les femmes. Seulement 10% des élèves du Programme d'apprentissage combiné aux cours dans les écoles secondaires sont des femmes. Souvent, les employeurs ne veulent pas accepter des femmes dans leur milieu de travail. Il y a un manque de soutien et d'appui pour les femmes qui pourraient participer aux divers programmes. Les femmes n'auront pas tendance à participer si elles n'ont pas un bon service de garde pour prendre soin des enfants; certaines ne peuvent se permettre de payer le transport requis, ou de s'acheter des vêtements nécessaires. Le choix des femmes est limité par leurs responsabilités familiales. Les critères pour la participation dans les programmes semblent être établis en fonction d'une population majoritaire anglophone et masculine. On ne répond pas suffisamment aux besoins précis des familles monoparentales, des personnes handicapées, des immigrantes et immigrants récents, des minorités raciales, des autochtones et des francophones. La plupart de ces programmes ne visent pas l'obtention d'un certificat des paliers secondaire ou collégial. Selon les localités, il peut y avoir une longue liste d'attente, décourageant ainsi des femmes qui voudraient y participer. Présentement, au programme de Formation de base de l'Ontario, il y a une période d'attente de 9 à 12 mois.

Il existe aussi des mesures financières dissuasives, telles que la perte de prestations d'assurance-chômage, la réduction du revenu d'emploi, l'allocation insuffisante pour couvrir les coûts réels de la formation.

### Conclusion

Le retour aux études ou à la formation n'est plus en 1995 une question individuelle mais une problématique sociale qui doit se définir par rapport aux entreprises, avec l'offre d'emploi, avec la définition des postes de travail, avec les qualifications exigées et avec l'évolution technologique. Tout comme Payeur l'exprime, «...c'est bien *d'interaction* et non *d'adaptation*» dont il doit être question (1990 : 4). La formation ne peut résoudre à elle seule la crise économique. Tout en revalorisant la formation professionnelle, il faut s'assurer que la formation conduit vraiment à un emploi et revaloriser le travail auquel devrait conduire cette formation. Il est important de porter notre réflexion et notre action sur les programmes de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre pour les femmes. Quelles sont les raisons qui incitent les femmes à poursuivre leur formation ? Pour

améliorer leurs chances de trouver un nouvel emploi, pour obtenir une promotion, pour améliorer leur capacité de communiquer avec les autres, pour participer davantage à divers projets ou activités, pour leur satisfaction personnelle, pour augmenter leur revenu familial... ? Peu importe la raison, l'essence de la formation doit passer par les utilisatrices et par les besoins présents et futurs du marché du travail; nous nous devons de faciliter l'accès aux programmes de formation, de réduire et d'éliminer les obstacles et les barrières existantes.

#### Notes

1. Il est à noter que le COFAM a été un des nombreux organismes abolis par le gouvernement ontarien.
2. Ce texte reflète l'opinion de l'auteure et non pas celle de la Table féministe de concertation provinciale.

#### Bibliographie

- Bellavance, Joel-Denis (1994), «COFAM : les francophones bien représentés », *LeDroit*, 27 janvier, 4.
- Centre canadien du marché du travail et de la productivité (1994a), *Les femmes et la restructuration économique*, Rapport du Comité des femmes et la restructuration économique; (1994b), *Les femmes et la restructuration économique - Sommaire*, Rapport du Comité des femmes et la restructuration économique; (1993), *Sondage national sur la formation de 1991*, Ottawa, CCMTP.
- Ciesielski, Gabrielle [s.d.], «L'intégration professionnelle des femmes par la formation», *Perception*, 14, 1.
- Comité de consultation sur les commissions locales (1992), *Dialogue communautaire sur la formation et les commissions locales*, Toronto.
- Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre (1991), *Proposition pour l'établissement de commissions locales de mise en valeur de la main-d'oeuvre*.
- Conseil consultatif de l'Ontario sur la condition féminine (1994), *Le Conseil - En dernière heure*.
- Conseil du Premier ministre de l'Ontario (1990), *Formation et adaptation des travailleurs pour la nouvelle économie mondiale*, Toronto.

Conseil ontarien de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre (1994a), *Guide des programmes, services et initiatives*; (1994b), *Chronique du COFAM*; (1993a), *Fiche de renseignements : Programmes et services devant transférer [sic] au COFAM*; (1993b), *Fiche de renseignements : Qu'est-ce que le COFAM ?*; (1993c), *Fiche de renseignements : Questions et réponses à propos du COFAM*, 21 juillet; (1993d), *Communiqué : Dave Cooke désigne les représentants et représentantes au Conseil d'administration du COFAM*, 21 juillet; (1993e), *Personnes désignées pour siéger au Conseil d'administration du COFAM*, Toronto.

Emploi et Immigration Canada et Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre (1991), *Commissions locales : Un partenariat pour la formation*, non publié.

Gouvernement de l'Ontario (1993), *Projet de Loi 96*; (1993), *Budget*; (1992), *Budget*, Toronto.

Guindon, Michel (1995), *Le retour aux études de l'adulte - répercussions personnelles, familiales et professionnelles*, St-Laurent, Édition du Renouveau Pédagogique.

Lacasse-Lovsted, Lucienne (1994), «Coop de logements pour femmes francophones, *L'Arbre de vie* sort de terre!», *L'Express*, 22 au 28 mars.

Ministère de la Formation professionnelle (1992a), *Allocution de l'honorable Richard Allen lors de la présentation du projet de loi relatif à la création du Conseil ontarien de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre*; (1992b), *Communiqué — Présentation du projet de loi créant un organisme de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre*; (1992c), *Communiqué — Points saillants du projet de loi intitulé «Loi de 1992 sur le Conseil ontarien de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre»*; (1992d), *Fiche de renseignements — «Qu'est-ce que le COFAM ?»*; (1992f), *Fiche de renseignements — Chronologie de la création du COFAM*; (1992g), *Questions et réponses : Questions et réponses au sujet du COFAM*; (1992h), *Sommaire — Projet de loi — Loi créant le Conseil ontarien de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre*; (1991), *Des qualifications pour relever le défi : Un partenariat de la formation pour l'Ontario*; (1989), *La création d'un système de formation pour les années 1990 — Une responsabilité partagée*, Toronto.

Payeur, Christian (1990), *S'engager pour l'avenir — formation professionnelle, éducation et monde du travail*, Québec, Centrale de l'enseignement du Québec.

Pilon, France (1994a), «L'ACFO s'est fait passer un sapin», *LeDroit*, 22 janvier; (1994b), «L'Ontario ne veut pas marginaliser les francophones affirme Margo Trevelyan», *LeDroit*, 22 janvier; (1994c), «La formation professionnelle — s'expatrier ou s'assimiler», *LeDroit*, 24 janvier.

Social Planning Council of Ottawa-Carleton (1994), *Apprenticeship Revitalization Research Report*, ébauche.

***LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE PERSONNEL***

*This page intentionally left blank*

*LE MOUVEMENT FÉMINISTE SUR LA SANTÉ  
DES FEMMES : FORCES ET LIMITES  
DE SA FORMATION DISCURSIVE  
ET DES CONDITIONS D'ÉMERGENCE  
DU CÔTÉ DE L'ESPACE PUBLIC*

---

**Introduction**

Le texte qui suit porte sur l'analyse des conditions de formation d'un discours féministe sur la santé des femmes à partir de l'expérience des groupes de base qui ont fait de cette problématique l'objet principal de leur intervention. Nous savons que dès la fin des années soixante, en Amérique du Nord, s'est amorcé un vaste mouvement à l'origine de la critique contemporaine de la médecine et de sa représentation discursive du corps des femmes. Du côté du Québec francophone, les premiers groupes de femmes qui se sont penchés sur ce problème se donnèrent pour objectif de «restituer tout le travail de recherche sur la santé dans un contexte d'une remise en cause globale de la vie quotidienne, du travail et de la sexualité» (Comité de lutte pour l'avortement libre et gratuit, 1978 : 25).

Pas moins de six centres de santé ont vu le jour entre le milieu des années soixante-dix et le début des années quatre-vingt.<sup>1</sup> La situation est différente en Ontario français, bien que la question soit bel et bien présente parmi les préoccupations de certains groupes de femmes.<sup>2</sup> Certaines initiatives ont été prises ces dernières années concernant la santé des femmes francophones. Depuis le colloque «Savoir c'est pouvoir» en 1981, ce sujet spécifique a fait l'objet de maintes discussions au sein des regroupements féministes en Ontario (Coderre, 1995). Par exemple, le Réseau des femmes du sud de l'Ontario a commencé récemment à offrir des sessions orientées davantage vers la prise en charge et la croissance personnelle en santé et en prévention. De plus, la série «Épreuves de santé», diffusée sur TVO de 1991 à 1994, et créée conjointement avec le Programme d'Études des femmes du Collège universitaire de Glendon, témoigne de l'intérêt des franco-ontariennes pour les questions de santé.

Cependant, le besoin d'une collective francophone en Ontario se fait sentir, surtout au niveau de l'organisation d'un discours orienté vers une critique globale de la médecine scientifique ainsi que vers la revendication de politiques et de réformes qui tiennent compte de l'expérience



des femmes francophones. La création par exemple d'un Centre de santé pour femmes francophones en Ontario pourrait répondre à ces objectifs. Une telle clinique ou groupe d'auto-santé pour les Franco-Ontariennes, tout en développant des pratiques alternatives orientées vers les besoins spécifiques des femmes, élaborerait un discours critique et des revendications féministes visant la transformation des pratiques médicales dominantes.

Afin de mettre en lumière les enjeux pour les femmes francophones en Ontario, ce chapitre entend souligner tout le potentiel d'un discours féministe capable de proposer un nouveau paradigme sur la santé des femmes. Cependant, la force de changement d'un tel discours réside dans l'existence préalable d'un mouvement sur la santé des femmes, un mouvement capable d'intervenir du côté de l'espace public. Le texte qui suit vise précisément à faire ressortir trois niveaux d'analyse sur le potentiel discursif d'un tel mouvement.

Un premier niveau d'analyse porte sur la capacité de présenter un contre-discours féministe d'où émerge un paradigme nouveau sur la représentation des femmes qui s'oppose à celui qui a cours dans le champ de la médecine scientifique. Ce nouveau paradigme comprendrait entre autre une représentation des femmes en tant que sujets politiques autonomes, des pratiques féministes englobant la totalité de leurs conditions d'existence et une approche collective intégrée au fonctionnement des services alternatifs appropriés aux besoins spécifiques des femmes.

Le deuxième niveau d'analyse jette la lumière sur la multiplicité des courants discursifs qui traversent le mouvement féministe sur la santé des femmes. Ces courants discursifs sont issus des expériences multiples et des réalités diverses qui affectent les conditions d'existence dans la vie de plusieurs catégories sociales de femmes.

Enfin, un dernier niveau d'analyse souligne la capacité du mouvement d'agir dans le champ de cette transformation discursive en relation avec d'autres acteurs collectifs, soit selon le mode de la confrontation ou du conflit, soit selon le mode de la collaboration et de la solidarité afin d'en arriver à s'imposer en tant qu'acteur légitime dans le champ de la médecine scientifique.<sup>3</sup>

### **La formation d'un contre-discours féministe en santé**

L'intervention féministe en santé repose sur l'articulation étroite de deux aspects qui constituent la base de la représentation féministe du corps des femmes. Ces deux aspects sont: (a) la dénonciation de l'oppression des femmes par le système médical; et (b) la quête d'autonomie des femmes en tant que sujets politiques. Ensemble, ils constituent la base du contre-discours féministe en santé, soit l'action de dénonciation de l'oppression des femmes et la revendication d'autonomie. Afin de constituer

cette contre-hégémonie véritable et efficace, ces deux aspects doivent s'articuler étroitement l'un à l'autre sans laisser place à la dichotomie. Leur articulation étroite représente un atout discursif d'une importance majeure, surtout lorsqu'il est question de la représentation du corps des femmes, au niveau des débats ayant cours dans le champ de la politique institutionnelle.

Janine Brodie (1992 : 61)<sup>4</sup>, par exemple, met en lumière deux types d'arguments qui ont surgi à la Chambre des Communes lors des débats sur le projet de loi visant à recriminaliser l'avortement en 1988. Un premier type d'argument est qualifié par Brodie comme étant de nature sociologique et pragmatique. À l'opposé, le deuxième argument est issu de la notion de droit (Brodie, 1992 : 39). Soulignant l'enjeu premier de l'avortement et de la signification qui le sous-tend, Brodie fait valoir que l'argument de type sociologique et pragmatique fait le portrait de femmes victimes de leur conditions d'existence, les renvoyant du côté des catégories sociales ayant besoin de la protection étatique (Brodie, 1992 : 40). Au contraire, l'argument issu de la notion de droit se base sur une représentation des femmes soulignant leur position de sujets politiques autonomes, libres de toutes conditions morales ou sociologiques (Brodie, 1992 : 77). Ainsi, si nous situons cette division de la représentation des femmes entre victimes et sujets politiques autonomes — en relation avec le discours médical — l'argument sociologique et pragmatique ne chercherait en rien sa transformation dans la mesure où le corps des femmes y serait toujours considéré comme passif, en quête d'une reconnaissance et d'une protection spécifique à l'intérieur du système de santé. Par contre, une représentation du corps des femmes en tant que sujets politiques autonomes détruit cette situation de dépendance en regard des institutions médicales et politiques.

Il arrive que l'introduction de cette dichotomie dans la représentation discursive du corps des femmes survienne également au sein même des groupes de femmes, bien que toujours en relation avec le champ de la politique institutionnelle (Milan Women's Bookstore Collective, 1990 : 78). J'aimerais faire valoir cependant que tout le potentiel de la représentation discursive du mouvement des femmes en santé repose sur une résolution de cette dichotomie, sur l'articulation de la réalité des femmes reconnues comme objets d'oppression par la médecine scientifique mais s'érigeant comme sujets politiques autonomes, c'est-à-dire capables d'une prise en charge sur une base individuelle et collective.

Ainsi les centres de santé ont particulièrement développé leur critique de l'oppression autour de l'élaboration de pratiques alternatives et d'autres stratégies d'action politique visant cette quête d'autonomie. Par exemple, plusieurs éléments de la critique féministe portent sur la médicalisation excessive (Saillant, 1985; De Koninck et al., 1983), l'accent mis sur l'appareil reproducteur considéré comme pathologique (Quéniard, 1989; Robinson, 1989; Bélanger, 1986); le sexisme de la profession médicale

(Bélanger, 1986); le double standard dans le traitement de plusieurs aspects des problèmes physiques et mentaux (De Koninck et al., 1983); la pratique même de la médecine et l'organisation du système de santé établi selon des normes masculines qui marginalisent les besoins spécifiques des femmes (Bégin, 1989); et finalement, la relation expert/patiente qui place les femmes dans une position de dépendance en plus de les victimiser souvent en regard de leur expérience (Saillant, 1985).

Forts de cette critique, les centres de santé ont élaboré leur contre-discours autour de ce qu'il est convenu d'appeler les trois «D» : «démédicalisation», «déprofessionnalisation» et «déssexualisation». Les principes fondamentaux<sup>5</sup> au centre des trois «D» représentent l'orientation des centres de santé concernant les changements radicaux qu'ils estiment nécessaires. Les trois «D» expriment l'intention de mettre sur pied des pratiques alternatives qui reflètent leur vision de la santé et de la représentation du corps des femmes. Les trois «D» sont à la fois la dénonciation d'un système qui victimise les femmes et la volonté de le transformer en développant une expertise féministe propre à promouvoir leur autonomie (Centre de santé des femmes du Quartier, 1986a : 2).

La définition de chacun de ces trois éléments révèle un discours qui considère les centres de santé comme le lieu par excellence où se poursuit l'expérience d'une autre manière de développer des services, qui tiennent compte de la globalité des conditions d'existence des femmes. Par exemple, l'intention de «déprofessionnaliser» suppose la démystification du langage médical, la transmission du maximum d'information sur la santé, une relation basée sur l'échange collectif entre intervenantes et consommatrices des services alternatifs et

[l']insertion de chaque acte médical dans le contexte général, individuel et social qui le motive, de façon à permettre aux femmes d'acquérir des informations en ce qui a trait à leur anatomie, à leur physiologie et à leur santé mentale. Cette information leur donne du contrôle sur leur corps et leur permet de choisir véritablement, parce que consciemment, les décisions concernant la résolution de leurs problèmes de santé. (Centre de santé des femmes du Quartier, 1986a : 3)

Chacun de ces trois «D» établit une relation étroite entre l'oppression des femmes par le système médical et la nécessité de développer une pratique qui promeut leur conscientisation et leur autonomie. En ce qui concerne leur volonté de «démédicaliser», on reconnaît que davantage de femmes ont recours à la médication et qu'elles consultent leur docteur en plus grand nombre. Cependant, cette dépendance est maintenue par le système médical lequel ne fait rien pour répondre à leurs besoins spécifiques autrement qu'en les médicalisant davantage. Afin d'intervenir à ce niveau, les militantes féministes visent à changer la perception que les

femmes ont d'elles-mêmes, à transformer les relations qu'elles entretiennent avec leur corps et à leur redonner confiance et autonomie à travers des moyens collectifs. (Centre de santé des femmes du Quartier, 1986a : 3)

Finalement, en ce qui concerne la «désexisation», l'analyse féministe vise la dénonciation d'un système vu comme étant principalement masculin et où les consommatrices sont principalement des femmes. Non seulement la médecine scientifique a-t-elle établi un double standard de traitement entre les femmes et les hommes — en ce qui concerne par exemple la surmédication et le traitement (Foster, 1989; Bélanger, 1986; O'Leary, 1986; Saillant, 1985) — elle renforce la violence gynécologique à travers les mutilations des organes reproducteurs par des opérations chirurgicales inutiles et parfois même la violence sexuelle (Centre de santé des femmes du Quartier, 1986a : 3). Pour les Centres de santé, le sexisme et le paternalisme de la profession médicale renforcent la dépendance des femmes. En considérant que les femmes ont recours aux soins médicaux plus régulièrement, il devient difficile d'expliquer pourquoi leurs conditions de santé sont pire que celles des hommes (Bégin, 1989 : 31).

Bien que tous les centres n'aient pas exprimé leur discours autour des trois «D» avec la même précision, chacun d'eux intègre les mêmes principes fondamentaux décrits ci-dessus. Les trois «D» ont façonné dans une large mesure l'orientation et l'organisation du discours et des pratiques des centres de santé<sup>6</sup>. Les intervenantes féministes ont donné suffisamment d'importance aux aspects de «déprofessionnalisation», de «démédicalisation» et de «désexisation» pour que chacune d'elle se questionne suffisamment sur le temps et l'espace qu'elle y consacre dans sa pratique (*Regroupement des Centres de santé des femmes*, 1991 : 5-8)<sup>7</sup>. De plus, l'articulation des trois «D» vise à résoudre la dichotomie entre victimisation et autonomie, et constitue l'essence d'un nouveau paradigme sur la représentation du corps des femmes dans le domaine de la médecine scientifique.

### **Un mouvement lui-même traversé par divers courants discursifs**

C'est à partir du contact étroit et constant avec la communauté des femmes qu'il est également possible de constituer un contre-discours qui reflète la réalité de leurs conditions d'existence. Plusieurs débats ont surgi au cours des dernières années qui obligent à reconsidérer la manière avec laquelle le mouvement des femmes formule son discours sur les besoins spécifiques, l'oppression et la quête d'autonomie (Mies, 1991). Le discours féministe sur la santé doit pouvoir se transformer de l'intérieur à partir des conditions d'existence et des réalités multiples qui caractérisent la vie des femmes. Si on a pu dire au cours des années soixante-dix et quatre-vingts que les besoins de contrôle du corps, de la reproduction, de la sexualité, ont été le reflet des préoccupations des femmes en majorité urbaines, blanches et de classe moyenne, il est d'autres identités collecti-

ves évoluant en marge, dont l'action s'oppose à une représentation unique de la réalité et qui forcent l'élargissement de cette formation discursive dominante. Par exemple, comment des conditions de pauvreté, de violence, de race, de classe, d'orientation sexuelle, de handicap ou autres peuvent interagir avec des questions de reproduction ou de sexualité et en arriver à une définition de la santé qui tienne compte des différences entre les femmes et dans la vie des femmes (De Lauretis, 1986).

Un mouvement féministe sur la santé, pour préserver l'efficacité de son contre-discours et sa capacité d'émergence comme acteur collectif du côté de l'espace public, doit pouvoir négocier constamment sa propre formation discursive. Ceci dans la mesure où le discours féministe s'élève non seulement contre le discours hégémonique de la médecine scientifique, mais doit lui-même se préserver des effets d'une hégémonie interne qui agit au détriment d'une représentation adéquate des aspects de la vie des femmes. Il s'agit là d'une autre condition essentielle à la préservation de l'interaction entre la critique féministe de l'oppression et la quête de l'autonomie. Le mouvement féministe sur la santé des femmes doit pouvoir mettre de l'avant une définition de la représentation du corps, de la vie et de la sexualité qui soit adaptée aux multiples conditions d'existence. Certaines de ces conditions d'existence ont pu jusqu'ici compter pour négligeables parce que vécues par des catégories sociales de femmes vivant en marge de la majorité.

Ceci dit, l'écueil de la multiplication des demandes et de la fragmentation des enjeux demeure. Le mouvement des femmes en santé doit pouvoir réaliser cette intégration de la réalité multiple des femmes au-delà de leur simple visibilité. Il ne s'agit pas de parler des réalités comme si la question de l'orientation sexuelle, de l'ethnicité, du handicap ou de la pauvreté par exemple, ne représentaient après tout que de simples ajouts à la formation discursive principale, de simples spécificités qu'il suffirait d'insérer au programme afin de rendre sa composition attrayante. L'articulation des divers enjeux qui sous-tendent la diversité dans la vie des femmes nécessite une transformation du discours qui soit non pas quantitative mais qualitative afin de le subvertir et déstabiliser ainsi sa propre formation hégémonique (Michaud, 1995, 1996).

Ainsi, la représentation de la réalité lesbienne, au-delà de la quête de visibilité, viendrait souligner la manière avec laquelle les intervenantes féministes entendent rendre compte des multiples formes de résistance à l'hétérosexualité, quelque soit le vécu et l'orientation sexuelle des femmes — lesbiennes, bisexuelles, hétérosexuelles engagées dans des pratiques qui remettent en cause le discours dominant sur la sexualité (Centre de santé des femmes du Quartier, 1986b). Également, la représentation d'une perspective de classe nécessiterait, par exemple, l'articulation du comment, du pourquoi et des conditions dans lesquelles une femme seule et cheffe de famille en vient à recourir à un service d'avortement, de santé

mentale ou autre service alternatif de prise en charge, de manière à transformer le discours sur la politique féministe de l'auto-santé. Autre exemple, la représentation de la réalité ethnique, plus loin que la visibilité ou l'accès égalitaire aux pratiques alternatives offertes par le mouvement des femmes en santé, viendrait souligner le caractère hégémonique du modèle de la médecine scientifique, par rapport à d'autres modèles de médecine qui ont fait leurs preuves en prévention et en soins de santé auprès de populations multiples et diverses.

Il s'agit là de l'écueil le plus difficile à surmonter car il met en lumière la formation d'une hégémonie discursive spécifique au mouvement des femmes. Une formation hégémonique qui, sans une nécessaire transformation qualitative de son discours central, perpétue la fragmentation de marges essentielles à la compréhension des conditions d'oppression et de la quête d'autonomie des femmes. L'actuelle tendance à une telle formation hégémonique au sein du mouvement a pour conséquence l'intégration partielle de réalités importantes, sans nécessairement abdiquer sur ce qui fait le coeur de la représentation discursive principale.

### **Un mouvement à l'oeuvre parmi d'autres acteurs collectifs**

L'approche du mouvement sur la santé des femmes, à l'image d'autres mouvements sociaux contemporains, tels le mouvement des jeunes ou les mouvements sociaux urbains, repose sur une perspective radicale de l'action directe qui ne peut se contenter de lendemains qui chantent. Elle est caractérisée par le «ici et maintenant» de la société civile (Lamoureux, 1989; Melucci, 1983). Cela veut dire que le modèle de société auquel les militantes aspirent doit pouvoir se développer et se vivre au coeur même des centres de santé, par la mise en place de structures non hiérarchiques, par l'application du principe d'égalité entre toutes les femmes, qu'elles soient usagères ou intervenantes, et par l'abolition de la relation experts/clientes maintenue par un certain type de professionnalisme établi sur le principe de la dépendance des femmes envers les professionnel-les de la santé.

Cependant, afin d'assurer l'efficacité de son action, ce mouvement doit pouvoir intervenir du côté de l'espace public où évoluent déjà plusieurs autres acteurs collectifs. À l'intérieur de ce champ de visibilité, le mouvement doit évoluer, tantôt selon des stratégies d'opposition ou de confrontation, tantôt selon des stratégies de collaboration ou de solidarité (Jenson, 1991, 1989, 1986). Dans ce contexte, le mouvement féministe sur la santé devrait être en mesure de s'opposer à toute force discursive qui promeut la reconduction de la représentation traditionnelle du corps des femmes, qui vise l'immobilisme ou l'élaboration de politiques fiscalistes, «familialistes» ou toutes approches «psychologisantes» perpétuant l'oppression dans ce domaine (Regroupement provincial des maisons d'hébergement, 1990).

Par contre, il existe plusieurs autres stratégies d'action élaborées de concert avec d'autres forces collectives. Mentionnons deux niveaux d'alliances potentielles. D'abord, il y a la solidarité avec d'autres groupes de femmes agissant sur le terrain des services alternatifs et spécifiques aux besoins des femmes (violence, pauvreté, etc.). Ensuite, il existe plusieurs intervenant-es dans le domaine de la santé qui fonctionnent au sein des institutions médicales, de même que celles et ceux qui travaillent au niveau de l'élaboration des politiques et des réformes.

En ce qui concerne le premier niveau d'alliances, il est à noter que les centres de santé ont pu bénéficier d'un vaste réseau de groupes de femmes procurant des services alternatifs dans leur milieu.<sup>8</sup> Ce vaste réseau a permis la communication et l'échange d'information essentielle entre les groupes et a servi de point de départ à plusieurs regroupements de solidarité. Il est bon de souligner d'entrée de jeu que les regroupements de solidarité vont rarement de soi. Il faut se souvenir que le processus organisationnel des réseaux de solidarité est régulièrement confronté à la multiplicité des définitions touchant les rapports sociaux de sexe et à la grande diversité des idéologies politiques et stratégiques qui visent le changement social. Cette diversité qui caractérise le mouvement des femmes peut être répartie selon trois dimensions (Michaud, 1992 : 203).

Premièrement, nous devons prendre en considération la multiplicité des définitions et des politiques de résistance. Les préoccupations majeures du mouvement des femmes au cours des dernières décennies ont mis en évidence une longue liste de revendications dont l'avortement, le contrôle de la reproduction, les normes familiales, les formes de violences physique et sexuelle contre les femmes et les enfants, la contrainte à l'hétérosexualité, l'identité sexuelle, l'auto-santé, la division sexuelle du travail, la discrimination sexuelle et raciale, le travail non rémunéré, l'égalité des sexes à l'intérieur des sphères privée et publique, et j'en passe<sup>9</sup>.

En deuxième lieu, il existe une variété de stratégies politiques visant l'autonomie et le contrôle du corps. Nous pouvons inclure dans cette dimension ce qu'il a été convenu d'appeler l'ère de la «collective» (Lamoureux, 1991 : 21; Anadón et al., 1990 : 57) qui marque l'évolution de certains groupes de pression vers leur organisation en groupes de services et leur multiplication. Cette diversité inclut aussi les efforts d'institutionnalisation des regroupements observables par des changements apportés à leurs discours et à leurs pratiques féministes sur des questions spécifiques (Vickers, 1989). Il faut aussi considérer les coalitions de solidarité, d'abord au sein du mouvement lui-même, ensuite avec la participation des groupes de femmes à des coalitions organisées sur une grande échelle autour d'enjeux partagés avec d'autres mouvements sociaux (Adamson et al., 1988).

Troisièmement, il nous faut considérer la diversité des idéologies et des tendances qui caractérisent le mouvement féministe contemporain. À

cet effet, il existe toute une variété d'approches sur le rôle de l'État et sur la manière avec laquelle un groupe entend établir ses relations avec les institutions politiques. Ces approches comprennent les stratégies d'action pour obtenir des réformes sociales, politiques, économiques et culturelles, tout autant que les stratégies de refus vis-à-vis une quelconque participation aux institutions.

Dans ce contexte de diversité à l'intérieur du féminisme, la création de réseaux de solidarité et de consensus entre plusieurs groupes de femmes indique que toutes les tendances entrent en action vers une convergence d'opinions et d'intérêts. Les relations des centres de santé avec le reste du mouvement des femmes s'insèrent à l'intérieur de chacune de ces trois dimensions. L'échange d'information entre divers groupes, la création de coalitions de solidarité entre organisations ayant des intérêts similaires ou même divergents, ont toujours constitué une partie importante de leurs activités que ce soit au niveau local, régional ou provincial (Michaud, 1995). Car tout cet effort de solidarité est effectué en fonction d'une intervention politique au sein de l'espace public, là où évoluent les discours, les représentations idéologiques et les conceptions politiques sur la santé, la sexualité et le corps des femmes.

Ce qui m'amène à parler d'un deuxième type de collaboration concernant la relation que les militantes féministes ont établi à différents niveaux du système de santé et qui doit être vue comme une des stratégies possibles de transformation du système et des pratiques médicales. La nature des services rendus requiert que certains liens s'établissent entre les centres de santé des femmes et certains établissements de santé. En retour, ces quelques établissements réfèrent des femmes aux centres de santé pour l'obtention de services spécifiques. Est-il nécessaire de souligner qu'à l'origine du mouvement féministe sur la santé, nous retrouvons plusieurs catégories de professionnelles, telles que des infirmières, des travailleuses sociales, des médecins, lesquelles ont fait circuler entre le réseau alternatif et le réseau institutionnel tout un bagage de connaissances et d'expertise (Michaud, 1995) ? Cela ne veut pas dire que le statut de professionnelle constituait la condition nécessaire pour devenir intervenante dans un centre de santé. Cette circulation de connaissances, de services, d'intervenantes et de militantes en santé, en provenance à la fois du réseau alternatif et du réseau institutionnel, même si elle demeure difficilement mesurable, n'en est pas moins indéniable. Un autre aspect particulièrement difficile à mesurer est l'impact qu'une telle circulation de connaissances et d'expertise a pu avoir sur la modification et la démocratisation des pratiques médicales et, le cas échéant, à quel point la perspective féministe demeure intacte lorsque les pratiques alternatives trouvent leur voie au sein du système institutionnel.

À ce titre, il est un second groupe d'acteurs avec lequel il est possible de développer des stratégies d'alliance politique. Il est composé,



selon la terminologie francophone, de «féministes d'État», lesquelles ont su, jusqu'à un certain point, aider la cause des groupes de femmes en contribuant à l'institutionnalisation de certaines revendications à l'intérieur des structures gouvernementales. Ces féministes d'État, sans nécessairement être réparties à tous les niveaux et dans toutes les administrations gouvernementales, travaillent néanmoins à des endroits stratégiques (Grant et Tancred, 1991) et interviennent sur plusieurs aspects de la vie des groupes, tels l'appui au financement (Côté, Dorin et Michaud, 1986), le traitement et l'acheminement des demandes et la préparation des politiques et des programmes. Grâce à leur influence, le contenu du discours étatique sur certains problèmes vécus par les femmes a évolué de façon significative au cours des années et ce, au niveau de sa conceptualisation politique et idéologique (Maroney, 1989, 1988). L'alliance entre les féministes d'État et les militantes des groupes de femmes est cependant sujette à des rapports internes de pouvoir, de même qu'elle est soumise aux aléas du contexte politique toujours changeant, rendant l'alliance vulnérable et nécessitant sa constante renégociation.

### Conclusion

L'espace public est difficilement saisissable et les stratégies à adopter en son sein ne sont jamais claires, surtout lorsque vient le temps d'évaluer les relations de participation/non participation à divers niveaux de l'État. L'activité qui s'y déroule se répartit sur deux terrains discursifs : il y a d'abord celui du langage bureaucratique et administratif, celui que les groupes de femmes se doivent de maîtriser lorsqu'ils s'insèrent dans un processus de participation et de concertation avec les différents paliers administratifs et les institutions politiques. Le deuxième terrain discursif est partiellement oblitéré par la foisonnante activité du premier. Il est celui des idéologies politiques et de la reconstitution des hégémonies. Il est pourtant le terrain privilégié de l'action directe, porteuse d'un potentiel de transformation radicale (Michaud, 1995).

Le discours féministe sur la santé, lorsqu'il émerge au sein de l'espace public, présente avec lui une perspective et une volonté de transformation radicale de la médecine scientifique, en particulier en ce qui concerne la représentation traditionnelle du corps des femmes. C'est à l'intérieur de cet espace public qu'évoluent d'autres acteurs collectifs légitimement reconnus et également soucieux de faire valoir leur propre représentation discursive. C'est un lieu où se nouent des rapports d'échange d'information et de communication dans une perspective de solidarité, mais parfois aussi dans une perspective de confrontation et de conflit. Cette dynamique communicationnelle entre les acteurs collectifs conduit à redéfinir le discours dominant sur la santé des femmes.

Qu'en est-il maintenant de la possibilité de voir un jour prochain un mouvement sur la santé des femmes en Ontario français ? Première étape

essentielle : la constitution d'une organisation autonome vouée à la promotion de l'auto-santé. Aborder la question de la santé des Franco-Ontariennes au sein d'organismes à vocation large — comme ce fut le cas jusqu'à présent (Coderre, 1995) — constitue une étape nécessaire mais peut-être pas suffisante pour élaborer un contre-discours féministe dans le domaine de la médecine scientifique selon les trois niveaux d'analyse dont il a été question dans ce texte. Il s'agit donc de mettre sur pied une formation féministe capable de proposer un paradigme nouveau sur la santé des femmes, de nature à résoudre la dichotomie entre victimisation et autonomie, et capable de mettre de l'avant une série de pratiques alternatives selon les besoins spécifiques des femmes.

De plus, ce groupe féministe doit être conscient de sa propre formation discursive, de ce qui en constitue le cœur, mais aussi de ce qui évolue en marge de sa formation politique principale. Est-il nécessaire de rappeler que la communauté franco-ontarienne est multiple et les divers courants qui la composent recoupent les réalités de classes, d'ethnicité et sans aucun doute d'orientation sexuelle ?<sup>10</sup>

Finalement, reste ouvert tout le jeu des alliances politiques, d'abord et avant tout avec d'autres groupes de femmes en Ontario français, mais aussi — et pourquoi pas ? — avec les groupes de femmes anglophones et autres formations communautaires progressistes travaillant dans la même perspective politique de changement. Il s'agit ici d'élaborer des stratégies d'action en vue de faire avancer ses propres revendications, son propre contre-discours sur la santé des femmes. Les coalitions de solidarité, qui se font et se défont au gré des conjonctures, demeurent des lieux foisonnants, même si frustrants parfois, d'échange d'idées, d'information et de créativité.

### Notes

1. Le premier Centre de santé a été créé à Montréal en 1975 en reprenant le service de référence en avortement dans la lignée des premiers groupes de femmes qui l'ont précédé, soit Le Front de libération des femmes du Québec (1969-1971) et Le Centre des femmes (1972-1974). Le Centre de santé des femmes de la ville de Québec a été le premier centre à offrir un service d'avortement dès sa fondation en 1978. Au cours de la même année, le Centre de santé des femmes de Sherbrooke a ouvert ses portes. En 1981, les Centres de santé de Trois-Rivières et de Hull voient le jour, suivi de celui de Lanaudière l'année suivante. Ce dernier centre de santé ne durera que jusqu'en 1986. En 1985, les Centres de santé procéderont à la fondation officielle du Regroupement des Centres de santé des femmes du Québec. À noter qu'à ce jour, seuls les centres de santé de Montréal, de Sherbrooke et de Trois-Rivières demeurent membres de ce regroupement.

2. Il existe à Toronto un centre de santé pour femmes, Women's Health in Women's Hands, qui offre des services en anglais avec l'objectif de rejoindre les femmes des communautés ethniques. Du côté francophone, il existe le Centre médico-social communautaire qui offre des services de santé et communautaires aux francophones du grand Toronto. Ce centre ne constitue pas à proprement parler un centre de santé avec une implication des usagers dans l'opération et l'organisation de ses services.

3. Dans cette ligne de pensée, le modèle théorique de Jane Jenson (1991, 1989, 1986) est très utile pour arriver à comprendre la dynamique de fonctionnement des acteurs collectifs à l'intérieur de ce qu'elle a appelé l'«univers du discours politique» [universe of political discourse]. L'interaction discursive qui survient entre diverses identités collectives, de force inégale, mais légitimement reconnues, contribue à déterminer l'établissement d'un compromis autour d'un nouveau «paradigme sociétal» par rapport à un enjeu spécifique.

4. Janine Brodie (1992), «Choice and No Choice in the House».

5. Plusieurs textes écrits par les Centres de santé régionaux et le Regroupement provincial décrivent plus ou moins en détail les principes fondamentaux des trois «D». Pour plus d'information sur ce sujet, se référer aux documents suivants: Centre de santé des femmes du Quartier (1989), *Objectifs du Centre de santé des femmes du Quartier*; (1986a), *Présentation écrite à la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux*; [s.d.], *Présentation du centre de santé des femmes—Kit d'intégration des militantes*; Regroupement des Centres de santé des femmes (1986b), *Compte rendu du Forum «Idéologie et financement des Centres de santé pour femmes du Québec»*; (1985), *Le développement des Centres de santé des femmes: une contribution importante à l'amélioration des conditions de vie des femmes*; [s.d.], *Documents de réflexion pour le forum idéologique*.

6. Les trois «D» ont fait l'objet de plusieurs interventions publiques de la part des Centres de santé et ont été insérés à l'intérieur de plusieurs mémoires et autres documents publics. Voir : Regroupement des Centres de santé des femmes du Québec (1991), *Cadre de référence des Centres de santé des femmes du Québec*; (1987), *Un regard de l'intérieur : bilan des Centres de santé des femmes du Québec*, Caroline Larue (rédaction); et Les Centres de santé de femmes du Québec (1986a), *Représentation écrite présentée à la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux*. Aussi, Centre de santé des femmes de Sherbrooke (1986), *Document présenté à la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux du Québec*; Le Centre de santé des femmes de Sherbrooke (1985), *Mouvement d'auto-santé*, rédigé pour le Regroupement des Centres de santé des femmes du Québec.

7. Voir aussi Regroupement des Centres de santé, [s.d.], *Documents de réflexion pour le forum idéologique*.

8. Le terme «groupes de services» est utilisé ici pour qualifier les organisations mises sur pied pour répondre aux besoins spécifiques des femmes. Entrent dans cette catégorie, outre les centres de santé, les maisons d'hébergement et de transi-

tion pour les femmes victimes de violence conjugale, les centres d'action contre les crimes à caractère sexuel et les centres de femmes.

9. Voir Donna Haraway (1990) pour mesurer l'ampleur des références autour du terme «sexual politics»; également Flax (1990) sur l'absence d'un consensus théorique sur la définition de la notion de «genre».

10. Voir à ce titre le numéro thématique «Les francophonies nord-américaines» dans *Sociologie et sociétés*, 26, 1, printemps 1994.

### Bibliographie

Adamson, Nancy, Linda Briskin et Margaret McPhail (1988), *Feminist Organizing For Change : The Contemporary Women's Movement in Canada*, Toronto, Oxford University Press.

Anadón, Marta, Dominique Masson, Marielle Tremblay et Pierre-André Tremblay (1991), «Les collectives de femmes : une démocratie sororale», *Nouvelles pratiques sociales*, 3, 2.

Bégin, Monique (1989), «Les femmes et les sciences de la santé : une analyse politique», dans *L'avenir-santé au féminin*, s. la direction de Colette Gendron et Micheline Beauregard, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur.

Bélanger, Micheline (1986), «La médecine n'est pas neutre», dans *Mémoire d'un forum de femmes : questions pratiques en éducation, en santé et sur le pouvoir*, Montréal, Centrale de l'enseignement du Québec.

Brodie, Janine (1992), «Choice and No Choice in the House», dans *The Politics of Abortion*, s. la direction de Janine Brodie, Shelley A.M. Gavigan et Jane Jenson, Toronto, Oxford University Press.

Centre de santé des femmes du Quartier (1989), *Objectifs du Centre de santé des femmes du Quartier*, Montréal.

Centre de santé des femmes du Quartier (1986a), *Présentation écrite à la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux*, Montréal.

Centre de santé des femmes du Quartier (1986b), *Bilan pour la clinique pour lesbiennes du Centre de santé des femmes de Montréal*, Montréal.

Centre de santé des femmes du Quartier [s.d.], *Présentation du centre de santé des femmes, Kit d'intégration des militantes*, Montréal.

Centre de santé des femmes de Sherbrooke (1986), *Document présenté à la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux du Québec*, Sherbrooke.

Centre de santé des femmes de Sherbrooke (1985), *Mouvement d'auto-santé*, rédigé pour le Regroupement des Centres de santé des femmes du Québec, Sherbrooke.

Coderre, Cécile (1995), «La santé, en français s'il vous plaît», *Reflets*, 1, 2.

Comité de lutte pour l'avortement libre et gratuit (1978), *C'est à nous de décider*, Montréal, les éditions du remue-ménage.

Côté, Marie-Hélène, Nicole Dorin et Chantale Michaud (1986), *Le financement des groupes de services pour les femmes*, avis soumis par le Conseil du statut de la femme à la ministre déléguée à la condition féminine M. Gagnon-Tremblay, CSF, Direction Consult-Action.

DeKoninck, Maria, Francine Saillant et Lise Dunnigan (1983), *Essai sur la santé des femmes*, Québec, Direction générale des publications gouvernementales du ministère des Communications.

De Lauretis, Teresa (1986), «Feminist Studies/Critical Studies : Issues, Terms, and Contexts», dans *Feminist Studies/Critical Studies*, s. la direction de Teresa de Lauretis, Bloomington, Indiana University Press.

Foster, Peggy (1989), «Improving the Doctor/Patient Relationship : A feminist perspective», *Journal of Social Policy*, 18, 3.

Grant, Judith et Peta Tancred (1991), «Un point de vue féministe sur la bureaucratie étatique», *Sociologie et sociétés*, 23, 1.

Jenson, Jane (1991), «All the World's a Stage : Ideas, Space and Times in Canadian Political Economy», *Studies in Political Economy*, 36.

Jenson, Jane (1989), «Paradigms and Political Discourse : Protective Legislation in France and the United States Before 1914», *Canadian Journal of Political Science*, 22, 2.

Jenson, Jane (1986), «Gender and Reproduction : Or, Babies and the State», *Studies in Political Economy*, 20.

Lamoureux, Diane (1991), «Entre le féminin et le féminisme», *Laboratoire d'études politiques et administratives*, cahier 91-04, Québec, Université Laval.

Lamoureux, Diane (1989), *Citoyennes ? Femmes, droit de vote et démocratie*, Montréal, les éditions du remue-ménage.

Maroney, Heather Jon (1989), *Using Gramsci for Women : Feminism and the Quebec State (1960-1980)*, RFR/DRF, 17, 3.

Maroney, Heather Jon (1988b), *Contemporary Quebec Feminism : The Interrelation of Political and Ideological Development in Women's Organizations, Trade Unions, Political Parties and State Policy (1960-1980)*, thèse de doctorat, Hamilton, McMaster University.

Melucci, Alberto (1983), «Mouvements sociaux, mouvements post-politiques», *Revue internationale d'action communautaire*, 10/50.

Mies, Maria (1991), «Auto-détermination : la fin d'une utopie», *Chronique féministe*, 38.

Michaud, Jacinthe (1996), «On Counter-Hegemonic Formation Within the Women's Movement and the Difficult Integration of Collective Identities», dans *Organizing Dissent : Contemporary Social Movements in Theory and in Practice*, 2<sup>e</sup> éd., s. la direction de William K. Carroll, Garamond Press.

Michaud, Jacinthe (1995), *Angel Makers or Trouble Makers ? The Health Centres Movement in Québec and the Conditions of Formation of a Counter-Hegemony on Health*, dissertation pour le doctorat, non publiée, Toronto, University of Toronto.

Michaud, Jacinthe (1992), «The Welfare State and the Problem of Counter-Hegemonic Responses Within the Women's Movement», dans *Organizing Dissent : Contemporary Social Movements in Theory and in Practice*, s. la direction de William K. Carroll, Garamond Press.

Presses de l'Université de Montréal (1994), «Les francophonies nord-américaines», *Sociologie et sociétés*, 26, 1.

O'Leary, Véronique (1986), «Conception féministe de la santé», dans *Mémoire d'un forum de femmes : questions pratiques en éducation, en santé et sur le pouvoir*, Montréal, Centrale de l'enseignement du Québec.

Quéniart, Anne (1989), «Le traitement médical de la maternité : morcellement du corps, effacement des femmes», dans *L'avenir -santé au féminin*, s. la direction de Colette Gendron et Micheline Beauregard, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur.

Regroupement des Centres de santé des femmes du Québec (1991), *Cadre de référence des centres de santé des femmes du Québec*.

Regroupement des Centres de santé des femmes du Québec (1987), *Un regard de l'intérieur : bilan des centres de santé de femmes du Québec*, rédigé par Caroline Larue.

Regroupement des Centres de santé des femmes du Québec (1986a), *Les Centres de santé de femmes du Québec*, présentation écrite à la Commission d'Enquête sur les services de santé et les services sociaux, Hull.

Regroupement des Centres de santé des femmes du Québec (1986b), *Compte rendu du Forum «Idéologie et financement des Centres de santé pour femmes du Québec»*, Montréal.

Regroupement des Centres de santé des femmes du Québec (1985), *Le développement des Centres de Santé des femmes : une contribution importante à l'amélioration des conditions de vie des femmes*.

Regroupement des Centres de santé des femmes du Québec [s.d.], *Documents de réflexion pour le forum idéologique*.

Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale (1990), *Au grand jour*, rédigé par Madeleine Lacombe, Montréal, les éditions du remue-ménage.

Robinson, Ann (1989), «Une sage-femme : pour quoi faire ? Les dessous d'un débat politique et sexiste», dans *L'avenir-santé au féminin*, s. la direction de Colette Gendron et Micheline Beaugard, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur.

Saillant, Francine (1985), «Le mouvement pour la santé des femmes», dans *Traité d'anthropologie médicale : l'institution de la santé et de la maladie*, s. la direction de Jacques Dufresne, Fernand Dumont et Yves Martin, Presses de l'Université du Québec/Institut québécois de recherche sur la culture/Presses universitaires de Lyon.

The Milan Women's Bookstore Collective (1990), *Sexual Difference : A Theory of Social-Symbolic Practice*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press.

Vickers, Jill McCalla (1989), «Feminist Approaches to Women in Politics», dans *Beyond the Vote : Canadian Women and Politics*, s. la direction de L. Kealey et J. Sangster, Toronto, University of Toronto Press.

Anne-Marie Ambert  
Louise D. Gagnon

---

*L'EFFET DE LA DÉLINQUANCE  
ET DE SES SÉQUELLES SUR LES PARENTS :  
IMPACT DU SEXE DU PARENT  
ET DE L'ADOLESCENT*

---

Jusqu'ici, la recherche dans le domaine du comportement de l'adolescent a été formulée dans un contexte de causalité unidirectionnelle dans lequel on étudie l'incidence des parents et de l'environnement familial sur l'adolescent. Ce modèle empirique se poursuit malgré le fait que les théories qui sont maintenant acceptées par les psychologues et sociologues soient interactives, impliquant une causalité réciproque ou même inverse (allant de l'enfant aux parents) entre les comportements des parents et ceux de leurs enfants (Ambert, 1995), y compris de leurs enfants délinquants (Patterson, 1986). Dans cette perspective, Gesell (1956) attirait déjà notre attention sur l'interaction parents-adolescents et Goethals (1975) introduisait le concept de réciprocité entre parents et adolescents. Ces théories considèrent l'enfant comme participant à sa propre socialisation (Ambert, 1992).

Dans un premier volet de notre étude, nous avons trouvé que la majorité des parents ont été négativement affectés par le délit des jeunes et ses conséquences. Ainsi, nous avons rapporté comment une majorité des parents exprimaient avoir été stressés, malheureux, physiquement fatigués, et même en moins bonne santé à la suite du délit de leur jeune (Ambert et Gagnon, 1995). Afin d'approfondir davantage le sujet de l'incidence de la délinquance sur les parents, nous nous intéressons maintenant aux deux questions suivantes : (1) Les parents des garçons sont-ils plus ou moins affectés par la délinquance que les parents des filles ? (2) Les mères et les pères des jeunes contrevenants sont-ils affectés à un même degré ?

Ce double questionnement est fondé sur la théorie des rôles sexuels qui démontre que garçons, filles, hommes et femmes occupent des rôles sociaux différents, dominés par une idéologie et une structure sociale patriarcales. Depuis longtemps déjà, l'influence des pratiques de sociali-



sation sur la formation des caractéristiques particulières aux garçons et aux filles est reconnue. Les garçons sont encouragés à être plus agressifs, fonceurs et indépendants, alors que les filles le sont à développer des qualités affectives, une plus grande passivité et dépendance envers les autres (Beal, 1994).

En ce qui concerne la question du genre de l'adolescent, notre hypothèse est que les parents de filles délinquantes pourraient être davantage affectés négativement que ceux des garçons car la délinquance implique des comportements moins bien tolérés chez les filles. Donc, la conduite délinquante chez une fille pourrait être ressentie par les parents comme un échec plus important car un tel comportement est plus marginal — le nombre de filles ayant une conduite délinquante étant moins élevé que celui des garçons. Mais d'autre part, nous pourrions aussi émettre l'hypothèse contraire, car les garçons délinquants commettent des délits plus sérieux que ceux des filles; il en résulterait alors que leurs parents seraient plus affectés.

Au sujet de la question du sexe du parent, notre hypothèse est la suivante : les mères seraient beaucoup plus affectées que les pères. Les mères sont plus responsables de l'éducation et des soins aux enfants que leur conjoint (Dulac, 1994) et ceci, même dans les familles où la femme travaille à l'extérieur du foyer (Mederer, 1993; Mercier, 1990). Les enfants et les adolescents eux-mêmes rapportent recevoir plus d'attention, de soins, et d'affection de leur mère. Donc, les mères investissent plus d'émotivité, de temps et d'énergie dans l'éducation de leurs enfants que les pères (Dandurand, 1990; Lemieux, 1994), ce qui devrait les préparer à être un peu plus affectées par la délinquance de leurs enfants que les pères. Gerald Patterson a d'ailleurs conclu que «le rôle de la mère est structuré de manière à ce qu'elle devienne inévitablement la récipiente de comportements aversifs des enfants» beaucoup plus que le père (1980 : 10, traduction des auteures).

De plus, de nombreuses études ont constaté que les enfants traitent leurs parents différemment (Ambert, 1995). Ainsi, Furstenberg et Cherlin (1991) montrent que les enfants sont plus portés à excuser des pères qui ne s'occupent que rarement d'eux qu'à excuser les peccadilles de mères qui font tout pour eux. Cowan et al. (1984) illustrent, pour leur part, comment les enfants se comportent avec plus de déférence envers leur père que leur mère, et Baranowski (1978) montre que les adolescents essaient de changer l'opinion de leur mère plus souvent que celle de leur père. Nous avons nous-mêmes observé (Ambert, 1982) que les enfants traitent beaucoup moins bien leur mère gardienne, surtout lorsqu'elle est pauvre, que leur père gardien. Ces études renforcent donc notre hypothèse que la mère pourrait être plus affectée par les comportements de ses enfants.

## Méthodologie

### *Procédure*

Notre recherche a été effectuée dans le cadre du fonctionnement quotidien du Centre de Protection de l'Enfance et de la Jeunesse de Montréal-Centre, où se font l'évaluation et le suivi de tous les cas d'enfants âgés de 12 à 18 ans référés en vertu de la *Loi sur les Jeunes Contrevenants*. Les adolescents arrêtés et référés au directeur provincial sont rencontrés, en compagnie d'au moins un de leurs parents, par un délégué à la jeunesse. Nous avons donc demandé la collaboration de plusieurs délégué(e)s qui ont distribué, après l'entrevue, un questionnaire de quatre pages que les parents ont rempli *une fois retournés chez eux*. Ce questionnaire était accompagné d'une brève lettre expliquant le but de l'étude et assurant la confidentialité aux répondants, et d'une enveloppe affranchie et pré-adressée.

Le questionnaire se devait d'être bref et simple pour trois raisons. Nous voulions motiver les parents à le remplir; nous ne voulions pas, d'autre part, trop en demander à ces parents qui sont déjà fort assiégés, et nous savions au départ qu'une forte proportion des parents des jeunes contrevenants n'avait pas un degré de scolarité élevé. Ces considérations d'ordre pratique requéraient des questions à choix multiples. Ces questions avaient été élaborées à partir d'une étude qualitative au cours de laquelle dix parents de jeunes contrevenants avaient été interviewés en profondeur à Toronto par l'une des chercheuses mais, cette fois, en dehors de tout cadre institutionnel. De plus, les thèmes de la recherche furent approfondis par une autre technique, celle de l'observation de groupes d'entraide de parents d'adolescents délinquants ou problématiques.

### *Échantillon*

Dans l'étude principale, cent trente-deux questionnaires ont été distribués aux parents de juin 1992 à octobre 1993. L'échantillon final inclut 116 questionnaires (ou 116 jeunes). Donc, 87,9% des questionnaires ont été retournés totalement remplis et deux autres étaient incomplets. Les seize parents qui n'ont pas répondu avaient un jeune qui avait commis un délit peu sérieux.

Les familles étaient en majorité «fonctionnelles»; elles ne comprenaient pas de parents présentant des problèmes psychologiques multiples et graves tels que la psychose, l'alcoolisme ou la toxicomanie. Ceci peut en partie s'expliquer en ce que les intervenants sociaux n'ont pas jugé pertinent de donner le questionnaire à des parents hostiles ou si perturbés que le fait de leur demander cette collaboration aurait pu entraver le bon fonctionnement de l'entrevue. De plus, l'échantillon excluait les parents qui ne maîtrisaient pas suffisamment la langue française ou qui ne possédaient pas un niveau d'alphabetisation très élevé. Ainsi, l'échantillon

ne contient que 14% de jeunes d'origine non-canadienne en comparaison à 27% de la population des jeunes contrevenants dans ce secteur juridique durant la même période.

L'échantillon est constitué de 78% de garçons et de 22% de filles, respectivement âgés en moyenne de 16 et de 14,9 ans lors de l'entrevue, et comprenant 30% de récidivistes. En comparaison, la population recensée durant la même période est à 82% masculine et à 18% féminine, âgée en moyenne respectivement de 16 et 15,6 ans, et comprenant 28% de récidivistes. Le profil des délits des adolescents correspond, avec une importante exception, à celui de la population référée au service des Jeunes Contrevenants. Cette exception est due au fait que notre échantillon ne comprend pas de ces crimes jugés les plus sérieux : meurtres (il y en avait eu 5 dans la population originale), tentatives de meurtre (2), agressions sexuelles (35), et comprend trop peu de cas de vols qualifiés (86 dans la population) et d'armes à feu (54). Cette limitation peut être reliée au triage mentionné au paragraphe précédent. Les mères étaient âgées en moyenne de 41,9 ans et les pères de 45 ans. Leur niveau moyen de scolarisation se situait au palier secondaire, et au moins 30% des familles vivaient sous le seuil de la pauvreté.

### *Indices*

L'analyse est axée sur quatre questions principales visant à mesurer comment les parents se sont sentis affectés dans quatre domaines se rapportant à leur bien-être mental et physique : le stress, la fatigue, leur niveau de bonheur en général et leur état de santé. Ces questions ont été posées de la façon suivante : «Depuis que vous êtes au courant du premier délit de votre jeune, vous sentez-vous (1) beaucoup moins stressé(e); (2) moins stressé(e); (3) aucun changement dans le stress; (4) plus stressé(e); (5) beaucoup plus stressé(e) ?».

Le format de cette question implique que nous mesurons sans distinction l'effet du délit même, l'effet de toutes les situations qui l'accompagnent et les conséquences qui en découlent, y compris l'obligation de rencontrer des fonctionnaires des services sociaux et juridiques.

Nous avons utilisé des indicateurs simples au lieu d'échelles comportant de multiples indices, non seulement par souci d'espace, mais aussi parce que ces questions simples se sont avérées valides dans plusieurs études incluant des hommes et des femmes. Par exemple, une question subjective au sujet de la santé en général corrèle fortement avec des mesures objectives de santé et prédit même la mortalité d'une personne (Bird et Fremont, 1991; Wolinsky et Johnson, 1992).

### Résultats

Le tableau suivant comprend un double volet. D'une part, les mères et les pères sont comparés côte à côte, et, d'autre part, ils le sont pour les fils délinquants (la gauche) et les filles délinquantes (la droite).

TABLEAU 1

#### Moyennes des mères et pères de filles et garçons contrevenants pour quatre variables personnelles

VARIABLES	Garçons (N=89)		Filles (N=25)	
	Mères (64)	Pères (25)	Mères (14)	Pères (11)
Stress (1)	4,45	**4,20*	4,00	3,63
Fatigue	** 4,11	3,72*	3,36	3,45
Se sentir malheureux	** 4,17	3,88*	3,71	3,64
Santé moins bonne	** 3,65	3,48	3,21	3,27

(1) Plus la moyenne est élevée, plus l'effet est négatif, sur une échelle de 1 à 5.

\* La différence entre les pères et les mères des garçons est significative à  $p > ,05$  ou mieux.

\*\* La différence entre les mères de garçons et les mères de filles ou entre les pères de garçons et les pères de filles est significative à  $p > ,05$  ou mieux.

Les résultats relevés au Tableau 1 montrent que, dans tous les facteurs analysés, les parents des garçons ont rapporté un effet plus négatif que les parents des filles. Cette différence est surtout significative chez les mères. Quant aux pères, ils sont aussi plus négativement affectés par la délinquance d'un garçon, mais cette différence n'est significative que dans le cas du stress. Ces différences sont demeurées même après avoir contrôlé pour le type de délit qui est à la source de la majorité des arrestations des filles, soit le vol à l'étalage. Donc, ce n'est pas nécessairement le type du délit ni sa gravité objective qui pourrait expliquer cette incidence plus négative du délit des garçons sur les parents. Cette différence entre les pères et les mères répond déjà à notre deuxième question qui concerne le sexe du parent.

Il est aussi intéressant de noter dans le Tableau 1 que les mères ont pris la responsabilité de remplir les questionnaires plus souvent que les pères (78 mères versus 36 pères) et cela, proportionnellement plus souvent pour les garçons que pour les filles. Nous avons d'ailleurs souligné que les mères plus souvent que les pères accompagnaient leur enfant lors de l'entrevue avec l'intervenant social (Ambert et Gagnon, 1995). Ces deux facteurs combinés montrent tout de suite que la mère doit assumer une plus grande responsabilité dans les séquelles de la délinquance de son adolescent. Elle vit très souvent cette expérience de façon plus intime et plus douloureuse que le père, et ce résultat est corroboré par les données qualitatives tirées des fiches des jeunes, par les interviews de l'étude qualitative ainsi que par l'observation de groupes de parents.

Nous allons ici mentionner quelques détails au sujet des dix entrevues qualitatives menées à Toronto. Ces entrevues en profondeur ont eu lieu au domicile des parents ou à leur bureau, par une chercheure plutôt qu'un intervenant social, et elles ont toutes duré au moins deux heures. Il est donc important de noter que l'absence de tout cadre institutionnel (soit de service social ou juridique) enlevait aux parents toute motivation de présenter des attitudes susceptibles de stimuler la considération et l'indulgence d'un fonctionnaire. Malgré cela, les pères et les mères ont exprimé une multitude de sentiments malheureux, et ils l'ont fait avec encore plus d'émoi et d'abandon que les parents dans les entrevues officielles. Tout comme dans les résultats des questionnaires, les mères se sont avérées beaucoup plus affectées que les pères (et ont pleuré maintes fois durant l'entrevue ou même au téléphone lors du contact initial). Les pères ont d'ailleurs eux-mêmes souligné que leur épouse «prenait les choses moins bien» qu'eux et était beaucoup plus traumatisée. Les mères ont aussi mis l'accent sur cette différence.

Il convient aussi d'ajouter à ces résultats que l'une des auteures, à la suite de la cueillette de ces données, a amorcé à Toronto en 1994 l'observation de groupes d'entraide de parents dont les adolescents sont difficiles ou officiellement délinquants. Les réunions hebdomadaires regroupent 35 à 55 parents, dont un quart environ sont des pères. Les observations de l'auteure confirment les résultats de l'enquête officielle et de l'étude qualitative. Ces multiples sites et méthodes de cueillette de données sur des échantillons différents confèrent une grande validité aux résultats car ils se reproduisent identiquement malgré ces différences (Brewer et Hunter, 1989; Denzin, 1978).

### **Conclusion et discussion**

La conclusion principale de ce volet de notre recherche est que les mères des garçons sont plus affectées négativement par les séquelles de la délinquance de leurs fils que les pères en général, et que les mères des filles. En réalité, il n'y a presque seulement que le fait d'être une femme

chez les parents et le fait d'être un garçon chez les enfants qui aient une influence significative (et ce, même lorsque nous contrôlons la gravité du délit, l'âge des parents et celui des jeunes). Il y a une expérience existentielle qualitativement différente entre les pères et les mères de délinquants. La mère semble réagir beaucoup plus négativement que le père, sans doute parce qu'elle subit les contrecoups de la délinquance plus que le père. En effet, c'est la mère plus souvent que le père qui apprend la première le délit, habituellement par un appel téléphonique de la police; c'est elle qui se rend le plus souvent au poste de police et à l'entrevue avec l'intervenant social, qui remplit le plus fréquemment le questionnaire de recherche et qui participe à des groupes d'entraide. De plus, quand l'adolescent vit dans une famille monoparentale, c'est généralement avec la mère qu'il vit. Il serait donc très important que d'autres chercheurs s'intéressent au sort des mères des jeunes contrevenants, sans pour cela négliger le sort du père. Ce genre d'étude aurait le double avantage d'entrer aussi dans le cadre des analyses féministes du système familial (Audette et al., 1984; Dandurand et Kempeneers, 1990) et de donner une voix à des mères et des pères qui n'ont jamais été entendus.

Le second résultat concerne le genre du délinquant. L'expérience d'être le parent, et surtout la mère, d'un délinquant semble être plus difficile que celle d'être la mère d'une délinquante. D'une part, nous avons déjà éliminé la possibilité que la nature généralement plus sérieuse des délits commis par les garçons puisse expliquer cette différence. Il semblerait — dans notre analyse qualitative des fiches des jeunes, les entrevues qualitatives et les observations de groupes d'entraide — que les délinquants soient plus difficiles, plus incontrôlables, et aient plus de problèmes en général, tel que le décrochage scolaire et la drogue, que les délinquantes. Le délit (tel que défini par la Loi) chez une fille représente généralement un accident de parcours alors que, chez le garçon, il représente plus souvent une phase plus longue et un style de vie — surtout si celui-ci a commencé ses délits à un âge précoce (Le Blanc et al., 1994). Lors des entrevues officielles avec les intervenants, les parents des garçons étaient plus troublés par le comportement de leur fils que par celui de leur fille. Ils se sentaient plus démunis, désarmés et inutiles. Les fils utilisaient des moyens beaucoup plus sophistiqués que les filles pour éviter et contourner l'autorité parentale. Ils étaient souvent plus menaçants que les filles et jouissaient d'une plus grande liberté, ce qui contribuait à les soustraire davantage à l'autorité parentale. Ils avaient des groupes de pairs plus délictuels et ces groupes semblaient avoir une emprise plus négative sur eux que ceux des filles — à moins qu'il ne s'agisse, dans le cas des filles, d'un petit ami.

Il est important de souligner ici que des comportements tels que la fugue, l'itinérance et la prostitution échappent à la *Loi sur les Jeunes Contrevenants* et relèvent généralement de la *Loi sur la Protection de la*

*Jeunesse.* Ces comportements, qui sont affichés par plusieurs jeunes, sont donc exclus de notre étude principale. Or l'étude qualitative et l'observation de groupes de parents montrent que ce sont justement ces comportements qui affectent le plus négativement les parents et surtout les mères des filles. L'étude nous porte à suggérer que beaucoup de filles qui fuguent, sont itinérantes, se prostituent ou encore sont toxicomanes, sont les plus difficiles, les plus troublées, les plus incontrôlables d'après leurs parents. Les filles qui, dans notre échantillon, commettent un délit tel que le vol à l'étalage ou une voie de fait simple, qui ne récidivent que rarement et, surtout, qui n'ont pas quitté le gîte familial, ont une meilleure relation avec leurs parents. Effectivement, un bon nombre de parents des groupes d'entraide ont une adolescente qui «vit dans la rue». Ces parents sont dévastés psychologiquement et souvent épuisés physiquement. Donc, en général, si nous avons pu étudier un groupe de filles aussi incontrôlables et difficiles que les garçons, notre hypothèse est qu'elles auraient eu un effet au moins aussi négatif sur leurs parents que les garçons délinquants et un effet certainement plus négatif que les filles de notre échantillon. Ceci ne représente pas une critique au sujet de la fiabilité de l'échantillon car il ne portait que sur la délinquance officielle. Par contre, l'expérience que ces filles font vivre à leurs parents représenterait un autre sujet de recherche très important.

Il serait aussi pertinent d'inclure dans une recherche ultérieure des jeunes qui sont arrêtés par la police mais qui ne font pas l'objet d'une plainte officielle. Quelle est alors l'expérience de leur mère et père, et cette expérience varie-t-elle d'après le genre de l'enfant ? Une telle recherche permettrait aussi de distinguer entre l'effet sur les parents de l'acte délictuel et l'effet du stigmat social qui accompagne l'officialisation du délit. De plus, nous avons souligné que notre échantillon ne comprenait pas de délits tels que des meurtres et vols à main armée. Il est au moins logique de s'attendre à ce que de tels délits traumatisent plus les parents de ceux et celles qui les commettent que les parents de notre échantillon, et que les pères le soient autant que les mères — une hypothèse qui devrait être vérifiée. Enfin, il nous fut impossible dans le cadre de cette première recherche d'évaluer le stress additionnel vécu par les pères et mères lors des récidives des jeunes.

Le genre de recherche sur l'impact des adolescents sur la vie de leurs parents que nous abordons ici\*, présente une nouvelle perspective dans les domaines de la famille et même de la délinquance juvénile. Cette recherche est donc importante parce qu'elle est la première à se pencher spécifiquement sur les conséquences du délit et de ses séquelles sur le bien-être des parents, et ceci, selon le sexe du parent et de l'enfant. Elle est importante aussi parce qu'elle suggère de multiples avenues de recherche dans le cadre de nouvelles perspectives théoriques mettant l'accent sur le rôle actif des enfants dans le bien-être de leurs parents. Cette approche complète donc les théories traditionnelles et unidirectionnelles de l'effet des parents sur le développement de l'enfant.

Note : Les auteures tiennent à remercier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour le soutien financier apporté à ce projet.

### Bibliographie

- Ambert, A. -M. (1995), «A critical perspective on the research on parents and adolescents : implications for research, intervention, and policy», dans *Parents and Adolescents in Changing Families*, s. la direction de D. H. Demo et A. -M. Ambert, Minneapolis, National Council on Family Relations.
- Ambert, A. -M. (1992), *The Effect of Children on Parents*, Binghamton, Haworth Press.
- Ambert, A. -M. (1982), «Differences in children's behavior toward custodial mothers and custodial fathers», *Journal of Marriage and the Family*, 44.
- Ambert, A. -M. et L. D. Gagnon (1995), «Que sait-on de l'expérience existentielle des parents des jeunes contrevenants ?», *Criminologie*, 28.
- Audette, G. , L. Barnard et M. Boivin (1984), *La condition des femmes en regard de la famille*, Québec, Conseil du statut de la femme.
- Baranowski, M. D. (1978), «Adolescents' attempted influence on parental behaviors», *Adolescence*, 13.
- Beal, C. R. (1994), *Boys and girls : The development of gender roles*, New York, McGraw-Hill.
- Bird, C. E. et A. M. Fremont (1991), «Gender, time use and health», *Journal of Health and Social Behavior*, 32.
- Brewer, J. et A. Hunter (1989), *Multimethod research. A synthesis of styles*, Newbury Park, Sage.
- Cowan, G. , J. Drinkard et L. MacGavin (1984), «The effects of target, age, and gender on use of power strategies», *Journal of Personality and Social Psychology*, 47.
- Dandurand, R. B. (1990), «Peut-on définir la famille ?» dans *La société québécoise après 30 ans de changements*, s. la direction de F. Dumont, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- Dandurand, R. B. et M. Kempeneers (1990), «Femmes et politiques familiales : entre l'ambivalence et l'implication», *Santé Mentale au Québec*, 15.
- Denzin, N. K. (1978), *The research act*, New York, Aldine.



Dulac, G. (1994), «La condition masculine : l'univers complexe de la parentalité», dans *Traité des problèmes sociaux*, s. la direction de F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

Furstenberg, F. F. Jr. et A. J. Cherlin (1991), *Divided families : what happens when parents part*, Cambridge, Harvard University Press.

Gesell, A. (1956), *Youth : the years from ten to sixteen*, New York, Harper and Brothers.

Goethals, G. W. (1975), «Variations on a theme», dans *Youth. The seventy-fourth yearbook of the National Society of the Study of Education*, s. la direction de R. J. Havighurst et P. H. Dreyer, Chicago, University of Chicago Press.

Le Blanc, M., M. McDuff et P. Tremblay (1994), «L'émergence des troubles de comportement et ses conséquences au cours de la latence», *Revue Canadienne de Criminologie*, 36.

Lemieux, D. (1994), «La condition féminine», dans *Traité des problèmes sociaux*, s. la direction de F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

Mederer, H. J. (1993), «Division of labor in two-earner homes : Task accomplishment versus household management as critical variables in perceptions about family work», *Journal of Marriage and the Family*, 55.

Mercier, L. (1990), «Le quotidien et le partage des tâches», dans *Familles d'aujourd'hui*, s. la direction de D. Lemieux, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

Patterson, G. R. (1986), «Performance models for antisocial boys», *American Psychologist*, 41.

Patterson, G. R. (1980), «Mothers : the unacknowledged victims», *Monographs for the Society for Research in Child Development*.

Wolinsky, F. D. et R. J. Johnson (1992), «Perceived health status and mortality among older men and women», *Journal of Gerontology*, 47.

Manon Lemonde  
Johanne Pomerleau

---

## *IMPACT DU PROGRAMME RÉSEAU D'ENTRAIDE AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES*

---

Le but de cet article est de décrire l'impact d'un programme de formation auprès des personnes âgées intitulé *Découverte de soi (DDS)*<sup>1</sup>. Il s'agit en fait de décrire les effets de ce programme, qui adhère au concept de promotion de la santé, à partir d'indicateurs de santé mentale, d'estime de soi et de réseau social.

Depuis 1992, 145 personnes âgées se sont inscrites et ont complété le volet DDS. De ce nombre, 103 ont complété les questionnaires de recherche.

Avant de présenter les résultats des observations et des questionnaires recueillis, il est important d'appuyer théoriquement l'approche utilisée et de préciser la nature du programme de formation. La déclaration d'Alma-Ata (1978) définit ce que sont les soins de santé primaires. Le Canada a entériné cette déclaration qui a pour but d'augmenter le bien-être et la santé de la population. Les grands principes de cette approche sont : la responsabilisation, la collaboration, la participation, l'accessibilité et la continuité des soins. Notre intervention avec les personnes âgées reprend les trois premiers principes.

Hétu souligne que «les différentes pertes reliées au vieillissement, de même que la tendance au désengagement chez plusieurs sujets âgés, sont de nature à exercer un effet de contraction sur le réseau de soutien» (1992 : 64). Selon Eliopoulos (1993), les personnes âgées doivent, pour maintenir un état de bien-être, réaliser un équilibre satisfaisant entre les périodes de solitude et d'interaction sociale avec leur environnement. Afin de combler ces besoins et de favoriser les interactions sociales, des activités de groupe en promotion de la santé ont été offertes aux personnes âgées (Wagner, Grothaus, Hecht et al., 1991). Le programme DDS en tant qu'intervention communautaire correspond à l'initiative de Wagner et al. et permet de redonner aux personnes âgées la confiance et le pouvoir afin qu'elles entreprennent les démarches nécessaires pour augmenter leur satisfaction personnelle.

Hunter, Linn et Harris (1982) ont conclu que les femmes âgées qui demeurent seules ont en général une satisfaction face à la vie et une estime de soi diminuées, entraînant ainsi chez ces dernières un plus haut degré d'inadaptation sociale comparativement aux femmes qui vivent avec une autre personne; cette constatation permet de suggérer que l'estime de soi et la perception de l'image de soi peuvent avoir un effet sur le bien-être physique et mental d'une personne. L'estime de soi est un concept qui se réfère à la perception qu'une personne a d'elle-même et de sa valeur. Battle (1992) souligne que l'estime de soi est un besoin fondamental qui influence les réussites de chaque personne, ses relations avec les autres et son niveau de santé mentale. Le réseau social peut donc devenir une ressource où les personnes âgées peuvent aller chercher du soutien tout en leur permettant de maintenir ou d'améliorer leur estime de soi par les échanges qui s'établissent au sein du groupe.

Le programme de formation *Réseau d'entraide* pour les personnes âgées décrit une approche non-traditionnelle pour répondre aux besoins d'autonomie et de prise en charge. Le but ultime des auteures de ce programme est de restaurer l'estime de soi des personnes âgées et de leur donner des outils pour maintenir leur qualité de vie (Samuels et Cole, 1988). Les objectifs spécifiques du programme sont d'offrir aux personnes âgées des occasions de formation personnelle et de promouvoir leur développement quant à leur capacité d'aider leurs paires. En fait, il s'agit de travailler au développement d'aidants naturels.

### Découverte de soi

Le volet *DDS* favorise le développement des aptitudes de chaque personne membre d'un groupe. Samuels et Cole (1988), auteures de ce programme, décrivent les deux objectifs de ce dernier de la façon suivante : «[...]il s'agit de fournir une occasion de développement personnel à des groupes de personnes âgées, et ensuite, d'assurer la formation de certaines personnes âgées pour qu'elles puissent en aider d'autres». <sup>2</sup> Les activités se font en groupe de 10 à 15 participantes et participants, où une animatrice facilite l'apprentissage des personnes âgées; l'apprentissage est surtout axé autour de la communication et la réflexion personnelle. Le but de ce programme est de restaurer l'estime de soi des personnes âgées par la création d'un réseau d'entraide.

Les sessions de formation sont sous la responsabilité d'une animatrice. Cette dernière a été recrutée en raison de ses qualités de leadership, de communication et parce qu'elle est sensibilisée aux besoins des personnes âgées. Elle les aide, au cours des discussions de groupe, à échanger sur leurs expériences de vie ainsi que sur leurs craintes et forces personnelles; ces échanges les amènent à découvrir qu'elles et ils sont capables d'apprendre les uns des autres, donc possiblement chaque

personne est un bon modèle pour les autres. Ils peuvent ainsi prendre conscience de leur potentiel humain pour pouvoir par la suite assumer un rôle de leadership dans leur vie et dans leur environnement.

C'est par la réminiscence que ces personnes âgées prennent conscience de leurs réalisations jusqu'à maintenant, de leurs forces et faiblesses ainsi que de leurs possibilités d'accomplissement personnel. C'est au sein du groupe qu'elles réalisent qu'elles sont uniques et qu'elles possèdent beaucoup de points en commun avec les autres participantes et participants. L'atmosphère de camaraderie et de sécurité dans le groupe favorise des échanges d'idées et d'expériences de vie qui font en sorte que tous disent en ressortir plus forts.

### Déroulement de l'étude

Afin de mesurer les effets d'un programme de formation à partir d'indicateurs de santé mentale, d'estime de soi et de réseau social, quatre échelles ont été utilisées soit : (a) le *Depressive Adjective Check List (DACL-E)* (Lubin, 1981) pour mesurer l'humeur dépressive — le *DACL-E* est une échelle composée de 22 adjectifs négatifs et de 12 adjectifs positifs. Plus les scores bruts sont élevés, plus la personne se perçoit en santé (cet outil a été traduit en français et validé par Beckingham, Coutu-Wakulczyk et Lubin (1993) ainsi que par Coutu-Wakulczyk et al (1994) auprès d'ainés et aînées francophones de l'Ontario et du Québec); (b) le *Culture Free Self-Esteem Inventory for Adults (CFSEI-AD)* (Battle, 1992) pour mesurer l'estime de soi — ce questionnaire comprend quarante items qui peuvent être regroupés en quatre sous-catégories qui mesurent l'estime de soi générale, sociale et personnelle ainsi que l'utilisation du mensonge afin de mesurer l'attitude défensive de la personne (l'auteur avait déjà traduit et utilisé cet outil avec des personnes âgées principalement dans l'ouest du pays); (c) le *Lubben Social Network Scale (LSNS)* (Lubben, 1988) est une échelle qui permet de décrire la distribution du réseau social — cet outil permet d'obtenir la perception des aînées et aînés sur le nombre de personnes qui compose leur réseau (famille, ami-e-s) et de savoir s'ils ont des relations de soutien mutuel (confident-e-s), l'échelle permet également d'estimer la grandeur du réseau actif, la grandeur du réseau intime ainsi que la fréquence des contacts (avec la permission de l'auteur, nous avons dû traduire cet outil; seule la traduction a été validée à ce point-ci). L'application de la version anglaise a été validée au cours d'une enquête auprès de 1 000 personnes âgées qui ont complété le *California Senior Survey* et (d) les formulaires d'évaluation personnelle du programme *DDS* ont permis d'obtenir les commentaires des personnes âgées relatifs à l'impact du programme sur leur vie.

### Données socio-démographiques et résultats des groupes depuis 1992

Onze groupes ont complété le volet *DDS* entre février 1992 et février 1995, soit un total de 145 participantes et participants (les femmes sont majoritaires dans tous les groupes). Les données socio-démographiques nous permettent de présenter un profil des personnes qui se sont inscrites au programme *DDS*. De façon générale, les commentaires des personnes âgées recueillis lors des sessions de formation de *DDS* depuis la mise sur pied du réseau d'entraide sont très similaires, qu'ils viennent des groupes anglophones ou francophones. De plus, ces commentaires sont centrés sur leur personne ainsi que sur la prise de conscience qu'elles ont toujours la capacité ou le potentiel de réaliser des choses. Le contenu des commentaires recueillis sur les formulaires d'évaluation est davantage orienté vers les thèmes suivants : sortir de ma tristesse, planifier pour le futur, me faire confiance, créer de nouvelles amitiés, me sentir utile, prendre ma place, ainsi que connaître et comprendre les autres.

Le premier groupe ou échantillon se compose de trente-six femmes qui ont suivi le volet *DDS*; elles sont âgées de 65 à 70 ans. Il faut préciser que 69% des participantes sont mariées, que 48% ont une scolarité de niveau secondaire et que 11% de ces femmes ont présentement une personne sous leur responsabilité. Les commentaires recueillis des formulaires d'évaluation du programme auprès de ces femmes sont les suivants : découvrir ses capacités, savoir écouter, exprimer ses sentiments, mieux comprendre les autres, réaliser sa valeur auprès des autres, apprendre à communiquer, augmenter sa confiance en soi et apprendre à demander l'avis des autres.

Les scores bruts du *DACL-E* démontrent que les femmes qui ont complété cet outil ne se perçoivent pas comme étant généralement d'humeur dépressive. En ce qui a trait aux scores de l'échelle de Battle, 20,8% des participantes ont obtenu un score qui représente une estime de soi faible, alors que 45,8% d'entre elles ont une estime de soi de niveau intermédiaire et 29,2% ont une estime de soi élevée. Cet outil permet d'identifier les personnes qui, selon Battle (1991), devraient s'efforcer de trouver des moyens pour améliorer leur perception de l'estime de soi dans l'un ou l'autre des domaines identifiés par l'échelle.

En ce qui concerne le réseau social, le *LSNS* permet d'identifier les personnes souffrant d'isolement social. L'échelle est composée de trois volets, soit les relations avec la famille, les relations avec les amies et amis, ainsi que les relations indépendantes de soutien mutuel, permettant ainsi d'identifier l'origine de la force ou de la faiblesse du réseau. Dans l'échantillon considéré, toutes les participantes ont, en vertu des résultats obtenus avec le *LSNS*, un réseau social adéquat.

Les commentaires de ces femmes correspondent à ceux des autres personnes qui ont terminé le volet *DDS*. La majorité d'entre elles disent se

sentir mieux et plus fortes que lorsqu'elles se sont inscrites au programme; d'autres disent avoir appris à exprimer leurs sentiments et avoir réalisé quelle est leur valeur personnelle aux yeux des autres. Une participante décrit ainsi son apprentissage : «Pour moi, ça m'a beaucoup aidée à ouvrir mes yeux, à accepter ma situation alors que je me sentais seule et déprimée. Aujourd'hui, je pars avec beaucoup d'enthousiasme et d'encouragement. Je me sens beaucoup plus forte et plus heureuse». Ce commentaire appuie les constatations de Kessler et Essex (1982), Pearlin, Liberman, Menaghan et Mullan (1981) à l'effet que les moyens d'adaptation émotionnelle, combinés à l'accessibilité des autres ressources personnelles et sociales, préviendraient la dépression en maintenant une image de soi plus positive ou en aidant la personne à faire face à ses difficultés et à les surmonter.

En écoutant ces femmes et suite à la lecture des formulaires d'auto-évaluation du volet *DDS* ainsi que la section réservée aux commentaires personnels, nous avons constaté qu'elles exprimaient toutes des commentaires positifs, qui reflèteraient une augmentation de leur estime de soi; de plus, elles avouent avoir fait des réalisations personnelles, comme être capable de s'exprimer plus facilement avec les autres et de communiquer de façon plus efficace. En supposant que le programme produise ces effets, nous avons formulé les hypothèses suivantes : (a) cette formation peut revaloriser les personnes âgées et ainsi augmenter leur estime de soi et (b) ces occasions de rencontre et l'atmosphère de confiance ou de sécurité qui s'établit au sein du groupe favoriserait la création de nouvelles amitiés. C'est pour ces raisons que nous avons choisi de poursuivre l'évaluation de la perception que les personnes âgées ont de leur santé mentale (*DACL-E*), de leur estime de soi (*CFSEI-AD*) et de l'ampleur de leur réseau social (*LSNS*) après avoir complété le volet *DDS*. Contrairement aux groupes précédents, le diagramme de Curtis (1979), le «Social Network Map» a été ajouté afin de déterminer de façon approximative, le nombre de personnes qui composent le réseau de chaque participant et comment ces personnes se distribuent (ami-e-s, voisin-e-s, confident-e-s, famille) dans le réseau.

En 1993, l'échantillon se composait de 43 femmes francophones âgées de 56 à 75 ans. Dans ce groupe, 47% des participantes sont mariées, 35% sont veuves, 2% sont divorcées et 16% n'ont pas répondu à cette question. Encore une fois elles représentent des retraitées, qui vivent en milieu rural. Elles ont de deux à dix-sept enfants et 33% d'entre elles possèdent une scolarité de niveau secondaire. Certaines d'entre elles demeurent dans une résidence où elles ont accès à des services de santé sur place. De ce groupe, 32 femmes ont accepté de participer à notre évaluation.

Les résultats nous ont quelque peu surprises : des trente-deux femmes qui ont complété les questionnaires, seulement deux (6,3%) ont choisi l'adjectif positif «bien dans sa peau» du *DACL-E* (Tableau 1) à la fin du volet *DDS*. Un autre résultat moins surprenant est que l'adjectif négatif

(se sentir seule) a une fréquence relative de 40,6% (Tableau 2). Ces observations peuvent s'expliquer si l'on considère que 31,2% (12 sur 32) des femmes demeurent seules et 35% sont veuves (15 sur 43). Toutefois, plusieurs autres facteurs doivent également être considérés pour expliquer ces résultats, soit la prise de conscience qu'elles ont réalisé en participant à ce programme, l'âge, les changements physiologiques reliés au vieillissement, la définition subjective accordée aux expressions du *DACL-E*, le niveau personnel d'estime de soi et enfin la réalisation qu'il s'agit de la dernière rencontre du groupe. Ces résultats laissent tout de même entrevoir qu'il y a un problème d'image personnelle et de solitude. Pourtant, selon le *DACL-E*, une seule personne serait d'humeur dépressive, donc à risque.

Quelques questions du *CFSEI-AD* permettent de saisir la définition de l'adjectif «se sentir seule» pour les participantes (Tableau 3). Les pourcentages obtenus indiquent que plus de 40,0% d'entre elles éprouvent des difficultés à rencontrer des ami-es ou encore établir un cercle d'ami-es.

Le volet *DDS* s'est poursuivi et les résultats que nous avons recueillis en 1995 nous permettent de comparer les observations réalisées auprès d'un groupe avant et après le volet *DDS*. Cette fois, l'échantillon est plus restreint ( $n=6$  en pré *DDS* et  $n=8$  en post *DDS*) que pour nos groupes antérieurs, et il est composé d'hommes et de femmes âgés de 60 à 85 ans, n'ayant aucun dépendant. La première mesure a été réalisée avant le début du programme *DDS* et tous ont choisi l'adjectif «bien dans sa peau» et de «bonne humeur»; seulement deux personnes ont choisi «se sentir seul-e».

Le Tableau 4 présente les données d'un ou d'une participante avant le volet *DDS* et après le volet *DDS*. Les résultats démontrent que tous les scores sont légèrement plus bas; le *DACL-E* est peut-être l'outil de mesure qui traduit le plus de changement à propos du choix des participantes et participants de l'adjectif «se sentir seul-e». Cet adjectif négatif n'a pas été choisi lors de la première mesure mais fut choisi lors de la deuxième. Ce résultat nous oblige à questionner si ce choix est lié à la fin des rencontres ainsi qu'à la dissolution du groupe.

### Conclusion

Cette activité est une occasion toute spéciale pour les personnes âgées francophones, plus particulièrement pour les femmes. En effet, il existe très peu d'activités en français ou encore d'occasions qui vont privilégier le regroupement de francophones afin de discuter et de partager leur vécu.

L'expérience a démontré que jusqu'à maintenant les femmes francophones ont été les plus grandes consommatrices du programme *DDS*. Il est également important de réaliser qu'importe la grandeur du groupe de formation, les participantes admettent avoir fait des

apprentissages. Toutefois, les données des questionnaires quantitatifs ne correspondent pas avec les commentaires des participantes relatifs aux apprentissages réalisés par l'entremise du programme de formation. La différence se situe entre les résultats qualitatifs (évaluation personnelle) et les données quantitatives recueillies, soit entre les commentaires et les mesures recueillies ainsi qu'entre les résultats quantitatifs recueillis en pré et post *DDS*. C'est à la lumière de ces résultats que les questions suivantes ont été posées :

- À quoi correspond «se sentir bien» ?
- À quoi correspond «se sentir seul-e» ?
- Est-ce que «se sentir bien» influence la perception de bien-être ?
- Est-ce que «se sentir seul-e» influence la perception de bien-être ?
- Est-ce que le sentiment de se «sentir bien» persiste après que le groupe de formation créé pendant le programme *DDS* se dissout ?

On ne peut répondre à des questions de ce genre qu'à partir de la mise sur pied d'une étude longitudinale. C'est pourquoi nous proposons une nouvelle approche méthodologique. Celle-ci nous permettra de recueillir à partir de mesures répétées des données qualitatives et quantitatives à différents intervalles de temps, soit Temps 1, pré-*DDS*; Temps 2, post-*DDS*; Temps 3, environ 6 mois post-*DDS* et finalement, Temps 4, environ 12 mois post-*DDS*. Une telle approche exigera beaucoup de suivi de la part des animateurs et animatrices de ces groupes afin d'obtenir un nombre significatif de personnes âgées 1) qui complèteront les quatre instruments de mesure et 2) participeront à des entrevues et répondront aux cinq questions posées ci-dessus.

#### *Notes*

1. Ce projet d'évaluation a été réalisé grâce à une subvention du Ministère des Services Sociaux et Communautaires de l'Ontario.

2. Notre traduction.



TABLEAU 1

**Fréquences représentant les choix d'adjectif positif  
par les participantes**

<b>12 adjectifs du DACL-E</b>	<b>N=32</b>	<b>%</b>
bien dans sa peau	2	6,3
paisible	16	60
en forme	18	56,3
calme	18	56,3
vigoureuse	18	56,3
libre	20	62,5
forte	22	68,5
en sécurité	22	66,8
bien	23	71,9
chanceuse	23	71,9
active	24	75
de bonne humeur	26	81,3

TABLEAU 2

Fréquence représentant les choix d'adjectif négatif  
par les participantes

22 adjectifs négatifs du DACL-E	N=32	%
affreuse	0	0
malheureuse	1	3,1
apathique	1	3,1
délaissée	2	6,3
torturée	2	6,3
au bout du rouleau	2	6,3
maussade	2	6,3
sans espoir	2	6,3
perdue	2	6,3
abattue	3	9,4
indifférente	4	12,5
triste	6	18,8
démoralisée	6	18,8
avoir les bleus	6	18,8
démotivée	6	18,8
angoissée	7	21,9
affaissée	7	21,9
enchaînée	7	21,9
critiquée	7	21,9
brisée	8	25
accablée	9	28,1
se sentir seule	13	40,6

TABLEAU 3

**Questions permettant d'explorer comment les participantes  
définissent «se sentir seule»**

<b>Questions du CFSEI-AD</b>	<b>N=32</b>	<b>%</b>
1. Avez-vous seulement quelques ami-e-s?	17	53,1
5. Passez-vous la plupart de votre temps libre seule?	22	68,8
12. Êtes-vous facilement déprimée?	17	53,1
22. Vous est-il difficile de rencontrer de nouvelles personnes?	18	56,3
39. Avez-vous définitivement un manque d'initiative?	18	56,3

TABLEAU 4

Mesures pré- et post- DDS d'une ou d'un des participants

HIVER 1995	score total	MARS 1995	score total
DACL-E	33	DACL-E	27
- un seul adjectif négatif choisi : «avoir les bleus» - deux des adjectifs positifs choisis sont : «de bonne humeur», «bien dans sa peau»		- a choisi deux adjectifs négatifs : «se sentir seul-e», «perdu-e» - un des adjectifs positifs choisis est : «de bonne humeur»	
LSNS	27	LSNS	26
- ami-e-s (2) - a des relations de confiance - est consulté-e par les autres - demeure seul-e		- ami-e-s (2) - relations de confiance - toujours consulté-e par les autres	
CFSEI-AD	22	CFSEI-AD	19
Ce score signifie que cette personne a une estime de soi qui est moyenne.		Ce score signifie que cette personne a une estime de soi qui est faible.	

### Bibliographie

- Antonucci, T. (1990), «Social Supports and Social Relationships», dans *Handbook of Aging and the Social Sciences*, s. la direction de R. Binstock et L. George, New York, Academic Press.
- Battle, J. (1992), *Culture-Free Self-Esteem Inventories*, 2<sup>e</sup> éd., Austin, Pro-ed.
- Beckingham, A.C., G. Coutu-Wakulczyk et B. Lubin (1993), «French Language Validation of the Depressive Adjective Check-Lists with the Canadian Elderly», *Journal of Clinical Psychology*, 49, 5.
- Biegel, D.E., B.K. Shore et E. Gordon (1984), *Building Support Networks for the Elderly, Theory and Applications*, Beverly Hills, Sage Publications.
- Coutu-Wakulczyk, G., A.C. Beckingham, D. St-Louis, N. Bolduc, S. Graham et L. Rivard (1994), *Perception de la santé et mesures de l'humeur dépressive auprès de populations rurales francophones et anglophones du Québec et de l'Ontario*, Ottawa, Université d'Ottawa, Faculté des sciences de la santé.
- Curtis, R.W. (1979), *The Future Use of Social Networks in Mental Health*, Boston, Social Matrix Research.
- Eliopoulos, C. (1993), *Gerontological Nursing*, 3<sup>e</sup> éd., Philadelphia, J.B. Lippincott.
- Epp, J. (1986), *La santé pour tous, un plan d'ensemble pour la promotion de la santé*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada.
- Héту, J.-L. (1992), *Psychologie du vieillissement*, Montréal, Éditions du Méridien.
- Hunter, K.I., M.W. Linn et R. Harris (1982), «Characteristics of High and Low Self-Esteem in the Elderly», *International Journal of Aging and Human Development*, 14, 2.
- Kessler, R. et M.J. Essex (1982), «Marital Status and Depression : The Importance of Coping Resources», *Social Forces*, 61.
- Lubben, J.E. (1988), «Assessing Social Networks Among Elderly Populations», *Family Community Health*, 11, 3.
- Lubin, B. (1981), *Depression Adjective Check List : Manual*, San Diego, Educational and Industrial Testing Service.

Mor-Barak, M.E. et L.S. Miller (1991), «A Longitudinal Study of the Causal Relationship Between Social Networks and Health of the Poor Frail Elderly», *Journal of Applied Gerontology*, 10, 2.

Pearlin, L.I., E.G. Liberman, M.A. Menaghan et J.T. Mullan (1981), «The Stress Process», *Journal of Health and Social Behavior*, 22, 4.

Wagner, E.H., L.C. Grothaus, J.A. Hecht et al (1991), «Factors associated with participation in a senior health promotion program», *The Gerontologist*, 31, 5.

*This page intentionally left blank*

## ***LE TÉMOIGNAGE***



*This page intentionally left blank*

Jocelyn J. Paquette

---

*FRANCOPHONE À THUNDER BAY :  
UNE ACTIVISTE PARLE*

---

Je discute ici des conséquences de l'isolement linguistique des femmes francophones qui vivent dans les communautés du nord-ouest de l'Ontario. Les questions qui préoccupent les femmes francophones sont rarement abordées par les organismes féministes. Je préconise la mise sur pied de ressources par et pour les femmes francophones qui prendraient en considération leurs besoins particuliers. Quoique la théorie féministe affirme l'expérience des femmes et valorise le personnel en tant que politique, les femmes francophones du Nord-Ouest vivent rarement cette valorisation. Notre combat est souvent invisible.

En tant que Franco-Ontarienne vivant à Thunder Bay depuis 1991, je comprends que l'impact de l'isolement linguistique n'est pas toujours évident, surtout pour celles qui font partie du groupe linguistique majoritaire. Néanmoins, les questions de droits linguistiques et de l'accès des femmes aux services et au soutien doivent être sérieusement abordées. Ma position sur ces questions reflète des observations personnelles. La source de mon témoignage vient directement de mon expérience de travail au sein d'organismes féminins aux niveaux municipal, régional et national.

Ville d'un peu plus de 100 000 habitants, Thunder Bay est dans tous les sens du mot la métropole du Nord-Ouest de l'Ontario. Que vous soyez à la recherche d'activités culturelles ou récréatives ou que vous ayez un rendez-vous avec un médecin ou un dentiste, vous devez vous rendre à Thunder Bay. Les autochtones constituent 15% de la population, et Thunder Bay est fière d'avoir la plus importante communauté finlandaise à l'extérieur de la Finlande. En 1990, la ville s'est désignée unilingue anglophone — même si les francophones constituaient 3,1% de la population (Recensement de l'Ontario). À ce niveau, les francophones sont invisibles.

Les femmes francophones qui désirent participer à des ateliers, des séminaires, des conférences ou des réunions de toutes sortes, savent qu'elles doivent pour ce faire se rendre à Toronto. Le trajet de 2 000 km, qui dure deux heures en avion, coûte plus de 800 \$. Quoique le déplacement

de Thunder Bay à Toronto soit une réalité pour les femmes du Nord en général, les femmes francophones doivent également vivre avec le fait que la plupart des ressources, du matériel et des directives soient en anglais. Il existe très peu d'outils de développement écrits par des francophones pour leur communauté. Les francophones ont peu d'occasions de créer pour elles-mêmes un éventail de ressources qui reflète leurs besoins.

La communauté francophone du Nord de l'Ontario essaie donc d'obtenir des services d'une ville qui ne soutient ni ne tolère la langue française. Allez à la banque dans cette communauté, et dites «bonjour» au commis. Parlez français à vos compagnons, et les têtes se retourneront, les sourcils fronceront. Vous cachez donc votre langue. Vous faites vos emplettes, traitez avec le gouvernement, tout cela dans la langue majoritaire. Les années passent, et vous utilisez de moins en moins votre français, et finissez éventuellement par avoir honte d'essayer. Nous sommes une communauté d'êtres invisibles les uns aux autres. Nous sommes une communauté de femmes isolées les unes des autres. Nous n'avons ni signe distinctif, ni attribut particulier qui indiquent notre langue. En tant que femmes francophones, nous avons été négligées.

À Thunder Bay, l'Accueil francophone lutte pour les droits des francophones en matière de services de santé et d'information. L'Accueil est le seul service d'interprétation et de traduction accessible aux membres de la communauté francophone qui ont besoin de services de santé. Comme l'une des employées de l'Accueil l'indique : «Les services d'accompagnement deviennent davantage des services de défense lorsque la patiente est rarement informée des options possibles». Connaître vos options et vos droits en tant que membre de la communauté influencera la façon dont vous prendrez des décisions. L'avenir des soins de santé dans cette province (et ce pays) se décide en ce moment, et l'Accueil aide de façon unique pour assurer que la voix des francophones du Nord-Ouest de l'Ontario soit entendue. L'Accueil est une présence visible pour une minorité invisible. Un soutien et des efforts constants dans la lutte pour les droits linguistiques des francophones demeurent une priorité et un engagement.

Parfois l'activiste doit marcher sur une corde raide. Je me retrouve souvent dans la position de «francophone symbolique». Les organismes disent desservir les francophones uniquement parce qu'une des membres de leur conseil d'administration est francophone. Cette déclaration démontre peu de soutien ou de suivi. Vous attendez, vous continuez de faire votre travail, mais éventuellement vous atteignez le point où vous pensez exploser. Éventuellement, vous entendez : «Nous ne savons pas pourquoi les femmes francophones ne viennent pas». L'inclusion, l'acceptation et le respect des diversités sont absents de la discussion. Personne ne représente une communauté entière, et personne ne le devrait. En tant que féministes, nous devons nous battre contre un modèle d'accès exclusif, tenace et limité qui a depuis longtemps été établi dans le système patriarcal.

Le féminisme demeure une anomalie pour de nombreuses francophones. Nous reconnaissons que nous occupons une position subordonnée et souvent marginale dans le système patriarcal, mais en même temps, nous soutenons, défendons et maintenons cette structure. Au cours d'une réunion d'un groupe de femmes francophones, j'ai entendu, entre autres, le commentaire suivant sur l'histoire d'une victime de viol. L'extrait de film que nous venions de regarder avait décrit le viol d'une femme par le fiancé de sa meilleure amie. «Elle n'aurait pas dû être là de toutes façons!» ont répété plusieurs. Finalement, c'était la victime qui était blâmée. Enfermée dans une société patriarcale stricte, en tant que femme francophone, vous avez peu de possibilité de refaire le moule. Notre direction, notre formation et notre éducation ont été étroitement liées à l'église et à la maison. C'est à l'intérieur de ces limites que nous devons essayer de trouver notre propre présence. Nos expériences, comme celles de nombreuses femmes au Canada, comprennent les résultats invalidants et paralysants de la violence.

En tant que femmes francophones, nous continuons à travailler et à nous éduquer sur nos réalités. Même si le Comité canadien sur la violence faite aux femmes a peu fait pour aider à comprendre l'inclusion, les statistiques ont démontré ce que les femmes de ce pays savaient déjà : la violence faisait partie de notre quotidien. Toutefois, très peu ou aucun service n'est offert aux femmes francophones dans le Nord-Ouest. Et quoi qu'il existe plus d'une douzaine de lignes téléphoniques d'urgence (1-800) en Ontario, aucune n'est désignée de langue française pour le Nord. Les maisons de transition et les maisons d'hébergement peuvent choisir d'embaucher ou non une employée bilingue. Il est difficile de trouver de la documentation en français écrite par des femmes francophones pour les femmes francophones. L'expression «on perd à la traduction» est une réalité puisque la plupart du matériel que nous recevons ne reflète pas notre culture ou notre expérience.

Pourtant, il y a encore de l'espoir. Les femmes francophones sont en train de reconnaître leur double isolement et de converger vers les problèmes qui affectent nos vies. Le Comité des femmes francophones du Nord-Ouest de l'Ontario a complété en mai 1994 un sondage intitulé «S'informer, c'est prévenir», concernant la violence envers les femmes francophones dans cette région. Les femmes francophones se sont fait entendre en participant à ce sondage avec un taux de réponse de 20%. Le sondage a été distribué à 1 200 femmes francophones du Nord-Ouest, et le haut taux de réponse reflète un engagement et un désir de contribuer à des changements sociaux positifs. Les commentaires ont identifié de façon extrême le besoin des femmes du Nord d'avoir accès à des services tels qu'une ligne téléphonique d'urgence. Les femmes ont identifié leurs sentiments d'isolement et leurs inquiétudes quant aux grandes distances qui doivent être parcourues pour se rendre aux centres qui offrent des services. Même si de nombreux rapports semblables ont déjà été faits, la femme francophone

n'a jamais été impliquée à ce niveau. Ce combat en est un que nous devons gagner. Cette lutte est une lutte qui doit être gagnée pour toutes les femmes.

Pour conclure, je voudrais dire que notre langue ne se limite pas aux mots écrits et dits. Notre langue fait partie de notre culture, elle nous définit et nous recrée tout au long de notre vie. Ce n'est qu'en atteignant la quarantaine que je me suis découvert un besoin d'influences linguistiques et culturelles francophones. Comme de nombreuses femmes francophones, je suis revenue à ce que j'avais perdu — un sens d'identité et de lien avec une culture qui demeure forte et vibrante. C'est cet engagement et ce dynamisme qui nous aideront à faire les changements nécessaires pour célébrer la diversité, élargir notre compréhension et bâtir des communautés fortes, sûres et vibrantes.

### *Bibliographie*

Comité canadien sur la violence faite aux femmes (1993), *Un nouvel horizon : Éliminer la violence - Atteindre l'égalité*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada.

Statistique Canada (1992), «Français comme réponse simple et multiple à la question sur la langue maternelle», *Recensement de l'Ontario*.

*LES RÉALITÉS DES FRANSASKOISES  
DANS LES ANNÉES 1990*

---

Le témoignage présenté ici est le résultat de mes quatre années de travail en tant que directrice générale de la Fédération provinciale des Fransaskoises; ce sont mes recherches, mes observations et mes analyses auprès des femmes francophones de la Saskatchewan. C'est avec beaucoup d'humilité que je fais ce témoignage puisque, n'étant qu'une chercheuse de terrain, je ne peux que partager avec vous leurs paroles, leurs difficultés et leurs espoirs.

Voici un aperçu de la situation générale de la Saskatchewan. La population francophone (de langue maternelle) de la Saskatchewan est d'environ 22 000 «âmes», soit 2,2 % de la population provinciale (proportion en décroissance). Les femmes composent à peu près la moitié de ce groupe. C'est une population âgée : 29,6 % a 65 ans et plus, et 47,5 % a 50 ans et plus. La Saskatchewan, c'est aussi la province où la proportion d'adultes moins scolarisés dépasse la moyenne canadienne.

Une Fransaskoise sur quatre a complété une 8<sup>e</sup> année ou moins, alors que la proportion pour les non-francophones est d'une sur six. Ce qui a bien sûr des incidences économiques : seulement 6 % des Fransaskoises gagnent 30 000 \$ ou plus.

Cette population est divisée à peu près également en milieu rural et en milieu urbain, et est éparpillée à travers la province. Les francophones ont mis sur pied divers regroupements et associations pour l'organisation d'activités culturelles, récréatives, économiques et politiques; la gestion scolaire est en place depuis janvier 1995.

À mon arrivée à Gravelbourg en avril 1990, j'ai tout de suite su que le développement d'un regroupement de femmes vigoureux nécessitait une base d'unité solide. De nombreuses questions pouvaient créer des séparations parmi les femmes telles que : la géographie (les Francophones sont établis au nord et au sud de la province — entre Regina et Saskatoon,

c'est le *no man's land* francophone); la ruralité et l'urbanité (les agricultrices et les autres); le statut (les pionnières du mouvement, ou celles qui se considèrent comme telles, et les jeunes...); les valeurs (les pro-choix et les pro-vie, les catholiques et les autres).

La base de cette unité, nous allions devoir la bâtir à partir du *Discours des fransaskoises*, développé en 1990 par Catherine Graham. Cinq grands principes directeurs s'en dégageaient:

**Principe #1** — Les Fransaskoises ont fait et font une contribution importante au développement de leur communauté, malgré la restriction historique de leur champ d'action par une division du travail selon leur sexe.

**Principe #2** — Les contributions des Fransaskoises sont trop souvent passées sous silence ou dévalorisées. Nous devons rendre visible ce travail pour assurer la participation continue des femmes au développement de la communauté fransaskoise.

**Principe #3** — Les besoins et les préoccupations des Fransaskoises exigent une attention spécifique car les changements rapides dans les rôles des femmes affectent la communauté fransaskoise de façon particulière.

**Principe #4** — Les Fransaskoises ont fondamentalement toutes les capacités nécessaires pour articuler leurs réalités actuelles et pour planifier leur avenir. Elles ont droit aux ressources, à l'information et au soutien nécessaires pour faire ce travail collectif.

**Principe #5** — Les Fransaskoises ont intérêt à célébrer la diversité dans leurs organismes ainsi que dans leur communauté.

Pour assurer leur épanouissement et leur pleine participation dans le développement de leur communauté, les Fransaskoises se sont organisées autour de trois champs d'action : les communications, pour briser l'isolement tant social que géographique; la santé globale, y compris la prévention de la violence faite aux femmes, et la nutrition, étant donné l'importance des repas dans la vie quotidienne; et l'autonomie financière, pour compenser la situation économique actuelle.

Mon travail auprès des femmes a abouti à une recherche de type communautaire.\* Le but de cette recherche-action était de présenter les perceptions et le vécu des femmes afin d'avoir une meilleure compréhension de leurs besoins, intérêts et motivations. Cette recherche était une recherche qualitative de type exploratoire. Cent-cinquante-cinq femmes ont répondu à deux questionnaires lors d'entrevues enregistrées.

Les résultats de cette recherche témoignent du regard que les répondantes portent sur les regroupements sociaux, le bénévolat, les groupes de femmes et le mot «féminisme».

\* Elsy Gagné (1994), *Besoins, intérêts et motivation des femmes de langue maternelle française de la Saskatchewan : milieux urbain et rural*.

Selon les femmes vivant en Saskatchewan, le bénévolat est nécessaire pour la survie des communautés. Il exige beaucoup de travail et de temps de la part des femmes qui le pratiquent. La valorisation personnelle, le soutien, l'occasion de vivre en français et la relation d'aide sont quelques-unes des raisons qui motivent les actions bénévoles et justifient les démarches des femmes. Ainsi justifié, le bénévolat est non seulement un choix possible, mais un devoir. La formation des groupes sociaux et les associations provinciales jouent un rôle important dans la défense des causes sociales et/ou le soutien apporté aux femmes.

C'est ce que conclut l'analyse d'Elsy Gagné dans le document mentionné plus tôt.

À la suite de ce premier effort, nous avons continué notre quête et nous sommes allées rencontrer les femmes dans leur milieu, en groupe. Nous avons organisé douze rencontres qui ont attiré plus de 200 femmes, chaque fois autour d'un repas. L'objectif de ces rencontres était de partager les résultats de la recherche-action, de les valider et de provoquer un engagement personnel et collectif.

Les Fransaskoises qui ont répondu à notre invitation nous ont répété : leur besoin d'être écoutées, entendues, appréciées; leur surprise d'apprendre la situation des autres femmes de leur communauté et de voir qu'elles partagent plusieurs préoccupations; leurs difficultés à exprimer leurs besoins personnels; leur soif de rencontres sociales, informelles (le succès des dîners-détentes mensuels à Saskatoon et à Régina en sont la preuve); leurs exigences envers elles-mêmes, envers les autres femmes et envers les regroupements de femmes; leur désir d'avoir accès à de la formation, qu'elles ne trouvent pas le temps d'inclure dans leur horaire surchargé (ceci est en train de faire l'objet d'une autre étude, «Le maillon manquant»); leur volonté d'apprendre à mieux gérer leur temps, à dire «non», à développer leur estime de soi, et à savoir parler en public.

Elles ont témoigné à nouveau des obstacles qui freinent leurs aspirations : leur communauté, leurs amies sont souvent anglophones; le manque de temps — leur horaire est déjà surchargé de réunions, de rencontres d'innombrables comités; le manque d'énergie pour entreprendre une nouvelle bataille; leur souci de faire passer les besoins de leurs enfants, de leur conjoint, de leur communauté, de leur paroisse avant leurs propres besoins; le manque grandissant de moyens financiers — «Les femmes subissent l'odieuse de l'évolution de l'économie: elles sont payées moins cher en période de prospérité économique et encore moins, ou pas du tout, en période d'austérité.» (Gagné, 1994); leurs regroupements aussi subissent les conséquences d'austérité et leur générosité les pousse encore une fois à sacrifier leurs besoins.



Malgré tous ces obstacles, autant internes qu'externes, leurs réalisations depuis un an sont la preuve de la volonté d'une prise en charge personnelle et collective. En voici quelques exemples : la formation d'un cercle de la bonne humeur à Gravelbourg; deux ateliers *Réussir sa vie (I et II)*; des rencontres mensuelles (dîners-rencontres) à Régina et à Saskatoon; le programme *Veillir en santé* à Saskatoon et à Willow Bunch; la formation de Clubs-Épargne femmes.

Malgré la baisse de la population saskatchewanaise et les obstacles qu'elles rencontrent, les Fransaskoises tant par leurs contributions personnelles que communautaires, s'inscrivent avec passion dans l'espace francophone en milieu minoritaire.

*LES DIMENSIONS MULTIPLES  
DE LA DISCRIMINATION ENVERS  
LES FRANCOPHONES IMMIGRANTES  
INDÉPENDANTES*

---

Danielle Juteau-Lee a écrit qu'on ne naît pas ethnique, mais qu'on le devient (Juteau-Lee, 1993). En ce qui concerne le groupe d'immigrantes indépendantes auquel j'appartiens, c'est un peu différent, car, en effet, on ne naît pas immigrante, on le désire. Immigrer est un acte volontaire qui, l'immigrante en est consciente, va susciter certaines réactions de la part de la société d'accueil.

Cette société lui offre plusieurs options d'intégration qui peuvent varier selon que l'immigrante est dépendante ou indépendante. En Ontario, l'immigrante francophone indépendante peut opter pour l'assimilation à la majorité de langue anglaise. Elle peut choisir de se cantonner dans son groupe immigrant en évitant le plus possible les contacts et l'assimilation à la majorité anglophone ou à la minorité francophone, vivant ainsi isolée, mais dans une certaine mesure protégée, par le récent fragment<sup>1</sup> de sa société d'origine transplanté ici. Ou elle peut opter pour son intégration à la communauté francophone de la société hôte.

Je vais me limiter ici à cette dernière option en mentionnant, à partir de mon expérience, certains genres d'obstacles que j'ai rencontrés dans mon parcours — obstacles qui mettent l'immigrante francophone indépendante dans une situation particulière. Ensuite, je décrirai trois incidents qui révèlent une différence importante entre les aspirations présentement possibles de l'immigrante et celles des francophones ou anglophones nées ici. Finalement, à partir de ces données, je tenterai de formuler quelques généralisations qui mériteraient d'être vérifiées par des recherches empiriques subséquentes.

Le premier obstacle général qui confronte l'immigrante provient de la perception par la majorité dans la plupart des pays de l'immigration comme un mal anti-identitaire (Guillaumin, 1992). En d'autres mots, la majorité de la population n'est pas particulièrement prête à accueillir favorablement les nouvelles arrivées qui constituent une forme d'attaque à son

intégrité identitaire ou à celle qu'elle imagine. Mon expérience personnelle des années 1950 — quand on m'appelait «DPer» (personne déportée) ou «Italienne» — suggérerait que l'hostilité populaire se tourne principalement vers les deux plus récentes vagues d'arrivant(e)s avec lesquelles elle groupe, quand c'est possible, toutes les autres immigrantes.

De plus, l'hostilité, ou tout au moins la méfiance, de la majorité me semble d'autant plus grande et persistante que les caractères physiques ou identifiables de l'immigrante s'écartent de ceux de l'idéal du groupe dominant. Ma peau, mes cheveux et yeux bruns restent comme des marques visibles de ma non-appartenance à l'élite anglo-saxonne. Le nom étranger (mon nom de jeune fille était imprononçable en anglais, mon nom de femme mariée m'a placée dans un autre groupe ethnique et culturel) et l'accent me rendent, dans une certaine mesure, suspecte à vie. Après trente-neuf ans au Canada, on me demande encore d'où je viens et quand je suis arrivée. Il y a plus de vingt ans, dans le village où j'habitais alors, je me suis aperçue être un genre de minorité visible, entendant, par hasard, des commentaires sur la couleur de ma peau. L'hostilité ou la méfiance, basée sur une perception de la part de la majorité de la différence identifiable de l'immigrante, constitue une barrière persistante, parfois subtile, mais à laquelle elle se heurte dans tous les aspects sociaux, économiques et professionnels de sa nouvelle vie, si elle ne veut pas changer son identité pour s'intégrer le plus possible à la majorité. Garder son nom, son accent, son apparence et opter pour l'intégration à la minorité francophone contribuent à faire persister cet obstacle. Par contre, selon les témoignages extraits d'un document du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (Mukherjee, 1993), une immigrante d'origine scandinave, sans accent, et qui désire s'intégrer à la majorité ne ressent aucune discrimination — elle devient une immigrante «invisible», incluse à la société canadienne «comme si de rien n'était».

Le deuxième genre d'obstacle qui confronte l'immigrante francophone indépendante est celui des stéréotypes rattachés par la majorité, principalement masculine, aux femmes de son pays d'origine, un obstacle qui est particulièrement pénible. C'est un obstacle qui existe depuis longtemps pour les immigrantes indépendantes d'origine française si on se rapporte à la question du titre du livre de Gustave Lanctôt, *Filles de joie ou Filles du Roi ? L'immigration féminine en Nouvelle-France* (Lanctôt, 1966). Pendant longtemps, dès que je répondais aux questions concernant mon pays d'origine, les hommes, y compris les professionnels dont je dépendais pour mes études, ma santé ou des questions légales, roulaient les yeux et s'exclamaient «Oh, la, la !», comme si j'étais devenue soudainement un symbole sexuel par excellence. Il me fallait ajouter que j'avais passé une grande partie de ma jeunesse dans un couvent et que les modèles de femmes véhiculés par les médias nord-américains n'avaient rien à voir avec la réalité des femmes ordinaires de mon pays d'origine. Il s'agit

là, cependant, d'un mécanisme de marginalisation et d'objectification de la part des hommes de la majorité qui est extrêmement humiliant car votre discours n'est pas pris au sérieux par leurs regards et leurs paroles. Exemple : un professeur éminent venait régulièrement s'asseoir dans mon bureau durant ma première année d'enseignement pour me demander «Pourquoi une belle femme comme vous n'est pas mariée ?» Pour lui, j'étais un objet sexuel qui dérangeait et devait appartenir au lit d'un homme. Depuis les années 1980, avec les changements qui ont suivi la montée du féminisme et, avec mon âge plus vénérable, ce comportement a heureusement à peu près disparu, ne persistant qu'ici et là chez quelques dinosaures.

À cela s'ajoute le questionnement des hommes devant une immigrante seule, questionnement qui s'est produit dès mon arrivée au Canada. L'immigrante indépendante les dérange. Que vient-elle faire ici ? Leur seule réponse possible est : se marier. La politique d'immigration patriarcale de réunion des familles et de parrainage est une façon de s'assurer que les immigrantes viennent comme dépendantes, le plus souvent d'un homme, et que leur existence sera, dans une certaine mesure, isolée dans leur fragment du pays d'origine. En effet, Roxanna Ng indique qu'en 1988, la majorité des personnes dans la classe d'immigrants familiaux étaient des femmes (épouses et enfants), alors que la majorité des hommes parmi cette classe d'immigrants étaient des enfants et des parents retraités. Également, la majorité d'immigrants indépendants étaient des hommes (Ng, 1993). Le pouvoir politique patriarcal n'aime pas les femmes seules indépendantes. Cela n'a pas beaucoup changé, car, au siècle dernier, Flora Tristan avait déjà décrit comment une société — cette fois-ci la France — imbuë de cette perspective patriarcale, traitait de façon suspecte les femmes étrangères qui voyageaient seules (Tristan, 1988).

La troisième barrière, si l'immigrante francophone veut garder son identité de francophone, est partagée par les Franco-Ontariennes de souche... si elles sont identifiables. Mais la plupart sont parfaitement bilingues et ne suscitent donc pas la réaction suivante. La majorité anglophone — et certains groupes immigrants non francophones qui, selon Guindon et Hughes, acceptent volontiers les préjugés vis-à-vis des autres ethnies que la leur — va, face à une francophone, exprimer son hostilité envers tous les francophones du Canada (Guindon, 1992). Il peut s'agir d'insultes, de récriminations et d'accusations. Pour ces personnes, la francophone immigrante, reconnaissable comme francophone, est le symbole de la francophonie canadienne et le bouc émissaire de toutes leurs revendications personnelles et générales contre celle-ci. Elle se devra donc, si elle le peut, d'expliquer et de défendre la francophonie canadienne, ses représentants et ses droits devant des gens parfois très ignorants de l'histoire, de la société et de la constitution du pays. Personnellement, j'ai eu la volonté et l'avantage de pouvoir me spécialiser dans la politique et l'histoire canadiennes et, en particulier, dans le domaine des communautés francophones du Canada, donc j'ai des réponses à leur donner. Mais

comment peuvent répondre celles qui n'ont pas eu ce choix ? N'auront-elles pas tendance à accepter ces préjugés si elles ne peuvent les contredire, et ainsi à abandonner l'insertion à la communauté minoritaire ? Les Guillaume, dans leur étude des Français de Toronto, relatent à la fois ce mécanisme d'attaque des francophones identifiables par la majorité et leur réaction, pour se faire accepter, de rejeter leur insertion à l'objet de ces attaques, c'est-à-dire à la communauté canadienne-française en général (Guillaume, 1981). De plus, si jamais vous mentionnez à un membre de la majorité votre sentiment de faire partie de la minorité francophone, vous serez ridiculisée. Cela m'est arrivé, en public, une de mes collègues s'écriant : «Quelle drôle d'idée, mais qui veut être Franco-Ontarienne!» En effet, pour la majorité anglophone, même bilingue, opter pour une intégration à la minorité est une quasi-folie! Il faut ajouter aussi que la majorité francophone du pays, les Québécois, vont aussi questionner votre choix, demander une justification détaillée de celui-ci et vous blâmer, malgré tout, de n'avoir pas choisi de vous établir au Québec, comme si vous aviez failli à votre devoir d'augmenter le nombre de francophones de cette province.

Le quatrième genre d'obstacle est celui du système patriarcal dominant de la majorité linguistique, qui est conscient de la vulnérabilité de l'immigrante indépendante et de sa position socio-économique précaire, manquant de protection et de réseaux sociaux à cette fin, ainsi que de connaissance des ressources disponibles. C'est dans les relations avec des institutions et, dans mon cas, dans le milieu des études et du travail dominé par des anglophones, qu'il est le plus évident. Le milieu académique est idéal pour exercer la discrimination sexiste et raciste étant donné que les structures de responsabilité sont très dispersées et diffuses et qu'il n'y a aucun recours contre l'exploitation ou le mauvais traitement reçu des collègues. Cette discrimination peut aussi s'exercer de façon si discrète qu'elle est invisible et que cela peut prendre des années pour la découvrir, trop tard pour y remédier.

En me basant sur mon expérience d'étudiante francophone dans une université anglophone et sur mon expérience professionnelle, je peux décrire quelques aspects généraux des formes multiples de cette discrimination. Cette discrimination peut consister en «favoritisme négatif», comme refus ou absence de tout soutien ou conseil. Elle peut s'exprimer en blocage d'accès à une information qui peut être utile et même essentielle à l'immigrante, ou un retard systématique à lui communiquer messages et renseignements, ce qui est nuisible à son efficacité, à son image et à sa carrière. Elle peut s'exercer en communication de fausse information, ou en disparition totale d'information qui lui était destinée, ce qui peut lui nuire pendant des années. Elle se manifeste par une exploitation par des charges indues, ou par un manque total de considération de la vie professionnelle et sociale de l'immigrante ou de ses besoins particuliers, souvent afin de favoriser une ou plusieurs personnes de la majorité. Elle se révèle en absence de consultation dans des décisions qui affectent la vie

de l'immigrante. Celle-ci est mise devant un fait accompli au dernier moment, sans recours pour changer les décisions. L'immigrante peut arriver à des réunions où elle est la seule francophone et où elle s'aperçoit que les autres ont déjà tout arrangé pour leur convenir. Si elle ose alors se plaindre (malheureusement futilement) dans ces réunions, elle est accusée d'être une «trouble-maker» et de manquer d'esprit collégial. Elle ne dispose d'aucun poids pour modifier ces arrangements, et d'aucun temps pour considérer ou comprendre les implications à court ou long terme de ceux-ci.

J'ai constaté dans *Getting There* (Barndt et al, 1982), un livre photo-histoire sur l'expérience des immigrantes, que la mienne n'était pas unique et qu'en effet, une difficulté majeure des immigrantes est d'acquérir les stratégies et de comprendre la façon de demander ou d'exiger des conseils et des renseignements fiables pour se protéger et arriver aux buts recherchés. Autrement, elles risquent que la personne qui pourvoye ces renseignements ou arrive à des décisions, exerce son pouvoir à leurs dépens, mélangeant sexisme et racisme, et ceci sans danger — les immigrantes étant des cibles faciles et peu menaçantes. Les immigrantes indépendantes, sans réseau familial de soutien, souffrent encore plus d'isolement social et sont donc particulièrement vulnérables à cette discrimination.

Le dernier obstacle consiste en des stratégies de la part de la majorité anglophone et des groupes ethniques pour empêcher l'immigrante francophone de rejoindre la communauté franco-ontarienne et donc, de grossir ses rangs. Guilbert mentionne, en effet, que la majorité développe des stratégies pour rendre difficile la rencontre interculturelle, en mettant l'accent sur l'altérité de chaque groupe (Guilbert, 1994). Une stratégie que j'ai observée maintes fois est d'utiliser, après que le membre de la majorité ait appris où j'ai été élevée, celle du mythe du «Parisian French». Un mythe parce que tout comme le «Toronto English», le «Parisian French» n'existe pas. Dans cette ville, tout comme dans toute autre grande ville, il existe des accents différents, et des niveaux de langue divers selon les familles, les origines, les quartiers, les classes sociales, et le niveau d'éducation. Ce scénario se déroule habituellement quand, dans une réception ou dans un endroit public, je suis avec des amies francophones nées ici et que nous sommes présentées à un membre de la majorité ou de groupes ethniques. Une question de ce genre est aussitôt posée : «Comment faites-vous pour vous comprendre, elle parle le Parisian French et vous ne parlez qu'un patois ou un dialecte ?», ceci suivi d'un gros rire. Je peux dire à cette personne qu'il n'y a pas de Parisian French, que le Canadien français n'est pas un patois mais a un vocabulaire plus pur que l'argot des Français, que la Nouvelle France est le premier pays où une population n'a parlé entre elle que le français, que j'enseigne à des étudiantes de la francophonie canadienne et internationale et que je suis comprise. La plupart du temps, mes mots tombent dans l'oreille d'un sourd, qui continuera à insister que mes amies et moi n'avons rien en commun et ne pouvons même pas communiquer entre nous. Tout cela pour impliquer

que mon intégration à la communauté francophone est, à ses yeux, dérisoire, sinon une impossibilité.

Il est évident que ces obstacles proviennent en grande partie du refus de l'immigrante indépendante francophone de s'isoler dans son fragment d'origine ou de s'assimiler à la majorité. Ce refus va influencer la préoccupation principale de son cheminement de vie. Cette préoccupation diffère des aspirations générales des femmes francophones ou anglophones nées ici. Trois incidents me l'ont particulièrement fait remarquer.

Le premier s'est produit quand, étant étudiante graduée, j'ai reçu un questionnaire d'une étudiante anglophone en sociologie — que j'ai rencontrée une dizaine d'années plus tard — me demandant d'indiquer si je ressentais de la discrimination dans le programme de sciences politiques à cause de mon sexe. J'ai eu l'impression que ce questionnaire venait d'une autre planète, car la discrimination que je ressentais me semblait provenir de causes plus complexes, et principalement du fait qu'en plus d'être femme, j'étais immigrante, francophone, monoparentale, et pauvre. Mais pour la jeune étudiante célibataire anglophone, de moyens aisés, la situation était simple : l'oppression qu'elle subissait ne pouvait avoir qu'une seule dimension.

Le deuxième incident m'a rendu consciente de ma différence de préoccupation de vie de celle des Ontariennes nées ici. Cette conscience s'est produite quand je lisais un article sur l'émergence de groupes autonomes de femmes noires et immigrantes à Montréal. Ces femmes soulignaient que leurs aspirations de vie ne concordaient pas avec celles des Québécoises (Ship, 1991). Elles remarquaient que les Québécoises parlaient en termes d'épanouissement individuel, alors que leur préoccupation quotidienne était simplement de s'efforcer de survivre. Récemment, j'ai découvert un autre article dans le même sens, débutant ainsi : «L'expérience de l'immigration est habituellement une histoire de survie : économique, politique, culturelle ou simplement de la survie personnelle de l'individu» (Karpinski, s.d.).

Le travail que j'ai fait dernièrement sur le bilan de la recherche sur la condition des Franco-Ontariennes m'a indiqué que, graduellement, depuis les années soixante — et de façon plus marquée depuis les années quatre-vingt — celles qui sont nées ici se libéraient des modèles traditionnels patriarcaux de service à l'Église, à la famille et à la communauté. Elles arrivaient maintenant à accomplir des activités et des cheminements qui considéraient leurs propres besoins et leurs aspirations individuelles, sans pour cela oublier ceux de la communauté grâce à la recherche-action et à la Table de concertation féministe. La *Loi de 1986 sur les services en français* offrant une plus grande protection officielle à la survie de la communauté, le développement individuel de ses membres peut être, en effet, davantage envisagé comme une poursuite légitime. Il faut cependant considérer qu'avec l'urbanisation et l'industrialisation accrues de l'Ontario

français, les femmes francophones doivent se partager entre trois créneaux, et que la plupart n'ont pas grand temps de reste à consacrer à leur épanouissement individuel. En effet, elles se trouvent à présent en plus grande proportion sur le marché du travail, elles ont toujours une part importante des tâches domestiques, et elles perçoivent le bénévolat comme une responsabilité traditionnelle, nécessaire à la survie de la communauté minoritaire. Des études ont découvert le stress qui résulte de telles demandes. D'une part, il existe un certain fossé entre les préoccupations de l'immigrante francophone qui cherche principalement sa survie face à tous les obstacles qui la confrontent et celles de certaines Ontariennes de naissance qui peuvent envisager la réalisation d'elles-mêmes dans la lutte pour la survie communautaire ou parallèlement à celle-ci. D'autre part, le cheminement naturel d'insertion de l'immigrante à la communauté minoritaire demande qu'elle adopte le modèle de triple fardeau de l'Ontarienne, en sus de sa propre lutte de survie en tant qu'immigrante, un cheminement qui conduit, à long terme, à un épuisement certain.

Le bilan que j'ai fait m'a indiqué également que la recherche en Ontario français commençait à considérer la situation des immigrantes francophones. Ce colloque en témoigne. Donc le fossé qui sépare les aspirations des deux groupes sera mis à découvert ainsi que les difficultés qui se présentent à l'immigrante désireuse de s'insérer dans la minorité. Une deuxième étape serait de trouver des moyens de diminuer ce fossé et ces difficultés — comme d'offrir davantage de réseaux de soutien social et d'accès aux ressources aux immigrantes francophones afin de réduire leur vulnérabilité aux attaques de la majorité — car celles-ci viennent principalement de leur choix d'opter pour l'intégration à la communauté franco-ontarienne. Une troisième mesure qui aiderait immigrantes et non-immigrantes serait, d'une part, de réduire les tâches de bénévolat qui sont demandées des Ontariennes en les partageant de façon plus équitable entre les deux sexes de la communauté et, d'autre part, de les rendre plus faciles à intégrer dans leurs vies quotidiennes<sup>2</sup>.

### Conclusion

En résumé, mon expérience suggère les généralisations suivantes. La majorité de la société d'accueil considère les immigrantes comme une atteinte à son intégrité identitaire. Plus l'immigrante a des traits différents de ceux de l'idéal majoritaire, plus elle suscitera d'hostilité et de méfiance. Si la société d'accueil comprend une communauté minoritaire et si l'immigrante désire s'intégrer à celle-ci, la majorité développera des stratégies pour l'en empêcher, en les basant principalement sur l'altérité. Ces stratégies peuvent être : (1) marginaliser l'immigrante en ne la considérant que sous des stéréotypes sexistes liés à son pays d'origine; (2) décharger sur elle ses attaques comme symbole identifiable de la minorité pour la décourager de s'identifier à celle-ci; et (3) accentuer les différences possibles de



l'élément essentiel partagé par la minorité et l'immigrante — dans ce cas-ci, la langue.

Dans ses relations avec les institutions éducationnelles, politiques et économiques, la domination patriarcale de la majorité linguistique s'exercera d'autant plus que l'immigrante est identifiable et manque de réseaux sociaux de soutien, d'information, et de ressources. La différence d'objectifs de vie entre la femme minoritaire de naissance et la femme immigrante à l'époque contemporaine peut être profonde. La première peut maintenant rechercher plus librement et légitimement son développement individuel. L'immigrante, elle, dont le caractère ne doit pas être perçu comme celui d'une victime mais d'une agente qui est consciente qu'elle doit agir ou réagir face aux obstacles de la majorité et en réponse au besoin général d'appriivoiser son environnement, ne pense principalement qu'en termes de survie et d'adaptation. Un remède proposé pour diminuer cette différence est que la communauté minoritaire comprenne davantage la situation de l'immigrante indépendante et établisse des réseaux de soutien, d'information et de ressources pour mieux la rejoindre et l'aider dans son choix d'insertion. Un autre serait d'alléger le modèle de vie à triple fardeau des Ontaraises, travail au dehors/travail domestique/bénévolat qui est proposé aux immigrantes et auquel elles doivent ajouter leur propre lutte pour survivre, se défendre contre les obstacles à leur intégration et s'adapter à la société d'accueil.

### Notes

1. Le terme «fragment» est emprunté à la théorie de Louis Hartz mais employé ici comme fragment renouvelé de chaque génération d'immigrants d'un pays, car il est probable que la 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> génération s'assimilera à la majorité ou à la minorité.

2. J'ai remarqué, par exemple, que dans certains cas, les comités ou conseils étaient présidés par des hommes alors que les tâches principales étaient accomplies par des femmes, et que les horaires des réunions étaient choisis pour convenir aux hommes.

### Bibliographie

Barndt, Deborah, Ferne Cristall et Dian Marino (1982), *Getting There*, Toronto, Between the Lines.

Guilbert, Lucille (1994), «Des réfugiés vietnamiens à l'École du Québec : préliminaires aux rencontres intellectuelles», *Revue d'études canadiennes*, 29, 1.

Guillaume, Pierre et Sylvie (1981), *Aspects de la francophonie torontoise*, Bordeaux, M.S.H.A.

Guillaumin, Colette (1992), «Une société en ordre. De quelques-unes des formes de l'idéologie raciste», *Sociologie et sociétés*, XXIV, 2.

Guindon, Hubert (1992), «L'État canadien : sa minorité nationale, ses minorités officielles et ses minorités ethniques, une analyse critique», dans *L'État et les minorités*, s. la direction de Jean Lafontant, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé.

Hartz, Louis (1968), *Les enfants de l'Europe : essais historiques sur les États-Unis, l'Amérique latine, l'Afrique du Sud, le Canada*, Paris, Éditions du Seuil.

Juteau-Lee, Danielle (1983), «La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal», *Sociologies et sociétés*, XV, 2.

Karpinski, Eva C. [s.d.], «The Immigrant as Writer : Cultural Resistance and Conformity in Josef Skvorecky's *The Engineer of Human Souls* and Raymond Federman's *Take it or Leave it*», *Revue d'études canadiennes*, 28, 3 : 92-104 (ma traduction).

Lanctôt, Gustave (1966), *Filles de joie ou Filles du Roi ? L'immigration féminine en Nouvelle-France*, Montréal, Éditions du Jour.

Mukherjee, Arun (1993), «Introduction», *Des expériences à partager*, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Ottawa.

Ng, Roxanna (1993), «Racism, Sexism, and Immigrant Women», dans *Changing Patterns. Women in Canada*, 2<sup>e</sup> éd., s. la direction de Sandra Burt, Lorraine Code et Lindsay Forney, Toronto, McClelland & Stewart.

Ship, Judith (1991), «Au-delà de la solidarité», *Revue québécoise de sciences politiques*, 19, 5-36.

Tristan, Flora (1988), *Nécessité de faire un bon accueil aux femmes étrangères*, Paris, L'Harmattan.

*This page intentionally left blank*

*AUTEURES*

Anne-Marie Ambert

Département de sociologie  
York University  
Toronto

Caroline Andrew

Département de science politique  
Université d'Ottawa  
Ottawa

Natalie Beausoleil

Département de sociologie  
Université d'Ottawa  
Ottawa

Marie-Josée Berger

Institut d'études pédagogiques de l'Ontario  
Ottawa

Christiane Bernier

Département de sociologie et d'anthropologie  
Université Laurentienne  
Sudbury

Sylvie d'Augerot-Arend

Département de science politique  
Collège universitaire Glendon  
York University  
Toronto

Louise D. Gagnon

Criminologue, Centre de la protection de l'enfance  
et de la jeunesse  
Montréal

Denise Lemire

Beaulieu et Lemire inc.  
Ottawa

AUTEURES (suite)

Manon Lemonde

Université Laurentienne  
Sudbury

Isabelle McKee-Allain

Département de sociologie  
Université de Moncton  
Moncton

Jacinthe Michaud

Études des femmes  
Collège universitaire Glendon  
York University  
Toronto

Jocelyn J. Paquette

Accueil francophone  
Thunder Bay

Johanne Pomerleau

École des sciences infirmières  
Université Laurentienne  
Sudbury

Mythili Rajiva

Département de science politique  
Université d'Ottawa  
Ottawa

Françoise Sigur-Cloutier

Réseau national Action Éducation Femmes  
Régina

***Je deviens membre du  
Réseau des chercheuses féministes de l'Ontario français***

Nom :

Adresse :

Ville :

Province :

Téléphone - résidence :

Code postal :

Téléphone - travail :

Télécopieur :

**DOMAINES D'INTÉRÊTS à souligner dans le Répertoire :**

✓ Prière de cocher — vous pouvez indiquer des sous-champs d'intérêts.

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Anthropologie                                  | <input type="checkbox"/> Histoire           |
| <input type="checkbox"/> Criminologie                                   | <input type="checkbox"/> Juridico-politique |
| <input type="checkbox"/> Développement<br>économique                    | <input type="checkbox"/> Médecine           |
| <input type="checkbox"/> Éducation                                      | <input type="checkbox"/> Philosophie        |
| <input type="checkbox"/> Études féministes                              | <input type="checkbox"/> Psychologie        |
| <input type="checkbox"/> Évaluation                                     | <input type="checkbox"/> Santé              |
| <input type="checkbox"/> Formation et adaptation<br>de la main-d'oeuvre | <input type="checkbox"/> Service social     |
| <input type="checkbox"/> Gériatologie                                   | <input type="checkbox"/> Sociologie         |
| <input type="checkbox"/> Gestion/gestion<br>au féminin                  | <input type="checkbox"/> Violence           |
|   | <input type="checkbox"/> Autres : _____     |
|   | _____                                       |
|   | _____                                       |

Vos plus récentes publications peuvent être intégrées dans le Répertoire. Prière de fournir la bibliographie au complet en annexe (par exemple : mérite, honneur, etc.).

Coût d'adhésion au Réseau des chercheuses féministes de l'Ontario français : 20 \$

+ Veuillez libeller votre chèque au nom du RCFOF et le faire parvenir à l'adresse suivante :

a/s Denise Lemire  
435, boul. St-Laurent, bureau 210  
Ottawa (Ontario) K1K 2Z8

Pour tout renseignement : Denise Lemire au (613) 741-8807 / fax 745-3515.  
courrier électronique : beaulieu@omnimage.ca

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_



Le papier utilisé pour cette publication satisfait aux exigences minimales contenues dans la norme American National Standard for Information Sciences – Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1992.

Achévé d'imprimer en décembre 1996 chez



à Boucherville, Québec

